INSTITUTION
DES
SOURDS ET MUETS,
PAR LA VOIE
DES SIGNES MÉTHODIQUES;

OUVRAGE qui contient le Projet d'une Langue Universelle, par l'entremise des Signes naturels assujettis à une Méthode.

PREMIERE PARTIE.



par l'abbé de l'Epée

A PARIS,
Chez NYON l'ainé, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le College.



M. DCC. LXXVI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

TABLE

DES TITRES contenus dans la premiere Partie.

Fin de la Table de la premiere Partie.

TABLE

DES TITRES contenus dans la seconde Partie.

Fin de la Table de la seconde Partie.

ERRATA.

PAGE 64, *ligne* 18, je, moi, mon, &c. *lisez*, je, moi, me, mon, &c.

Pag. 173, *lig.* 18, n'eût point expliqué, *lisez*, n'eût point été expliqué.

Pag. 183, *lig.* 2, pour venir tour à tour à leur, *lisez*, pour venir tour à tour servir à leur.

Pag. 198, *lig.* 9, J'écris *ba, bé, bi, bo, bu*, *lisez*, J'écris ensuite *ba, bé, bi*, &c.

A la fin de la premiere Partie, en Juillet 1773, *lisez* 1775.



INSTITUTION DES SOURDS ET MUETS.

CHAPITRE PREMIER.

Pourquoi voit-on aujourd'hui plus de Sourds & Muets qu'il n'en avoit paru jusqu'à présent?

DEPUIS trente ans ou environ, vient-il au monde plus d'enfans sourds & muets, qu'il n'en naissoit auparavant ? La ville de Paris en renferme un grand nombre. On nous en annonce de toutes parts dans les Provinces, & nous apprenons qu'il s'en trouve aussi beaucoup dans les Royau-

mes qui nous environnent. Sans vouloir pénétrer les décrets de la Providence, ni décider si c'est un châtiment de la justice divine, qui nous étoit particuliérement réservé; je crois que cette infirmité s'est toujours trouvée dans une proportion à peu près égale à tous nos maux : s'il paroît néanmoins aujourd'hui plus de Sourds & Muets que dans les temps qui nous ont précédés ; c'est que jusqu'à nos jours on tenoit éloignés de la société les enfans qui naissoient privés des facultés d'entendre & de parler, parce que leur instruction avoit toujours été regardée comme très-difficile, & en quelque sorte impossible.

Cependant les Savans n'ignoroient pas que depuis deux cens ans il avoit paru quelques phénomenes en ce genre, je veux dire, des Sourds & Muets plus ou moins instruits, ce qu'on regardoit alors comme une

espece de merveille ; mais le reste des hommes n'imaginoit pas qu'on eût jamais tenté cette entreprise, & encore moins qu'on y eût réussi.

L'état de sourd & muet ne présentoit donc aux yeux qu'une situation affreuse, & sembloit être, dans l'ordre naturel, un malheur sans remede. Nous sçavons même par des relations non suspectes, qu'il y a encore des pays barbares, où l'on fait mourir à l'âge de trois ans au plus tard les enfans qui ne peuvent ni entendre ni parler, parce qu'on les regarde comme des monstres.

Cette cruauté nous fait frémir ; mais le préjugé qui en est la source, étoit presque universel jusqu'à notre siecle. Des parens se croyoient, pour ainsi dire, déshonorés d'avoir un enfant sourd & muet. On pensoit avoir rempli toute justice à son égard, en pourvoyant à sa nourriture & à

ſon entretien ; mais on le ſouſtrayoit pour toujours aux yeux du monde, en le confinant ou dans le ſecret d'un Cloître, ou dans l'obſcurité de quelque penſion inconnue.

Aujourd'hui les choſes ſont changées de face. On a vu pluſieurs Sourds & Muets ſe montrer au grand jour. Les Exercices qu'ils devoient faire, ont été annoncés par des Programmes qui ont excité l'attention du Public. Des perſonnes de tout état & de toute condition y ſont venues en foule. Les Soutenans ont été embraſſés, applaudis, comblés d'éloges, couronnés de lauriers. Ces enfans qu'on avoit regardés juſqu'alors comme des rebuts de la nature, ont paru avec plus de diſtinction, & fait plus d'honneur à leurs peres & meres, que leurs autres enfans, qui n'étoient pas en état de faire la même choſe, & qui en rougiſſoient. Les larmes

de tendresse & de joie ont donc succédé aux gémissemens & aux soupirs. On montroit ces acteurs de nouvelle espece avec autant de confiance & de plaisir qu'on avoit pris jusqu'alors de précaution pour les faire disparoître.

Les Gazettes nationales & étrangeres ayant rendu compte de ce qui s'étoit passé dans Paris, sous les yeux d'un nombre considérable de témoins distingués, les Leçons ordinaires des Sourds & Muets sont devenues en quelque sorte des Exercices continuels. On y voit tous les jours des Sçavans de différens pays, & des personnes de la plus haute qualité. Quelques-uns même de nos Princes les ont honorées de leur présence; & des Souverains étrangers ont voulu se convaincre par eux-mêmes qu'on ne leur en avoit point imposé dans les Papiers publics.

Il n'est donc plus question d'ensevelir les Sourds & Muets dans la retraite : de quelque famille qu'on puisse être, on ne rougit plus d'avoir un enfant qui soit incapable d'entendre. La surdité, qui sembloit ne devoir être le partage que de ces hommes qui mendient leur pain dans les rues en tenant une petite sonnette, ne paroît plus qu'une de ces difformités corporelles, dont les conditions les plus élevées ne sont point exemptes, & aux inconvéniens de laquelle il est facile de remédier.

M. Ernaud, M. Perreire Portugais, & Madame de Sainte-Rose, Religieuse de la Croix du Fauxbourg Saint Antoine, ont été les premiers de notre siecle qui se soient appliqués à l'instruction des Sourds & Muets, sans avoir concerté ensemble le plan de leurs opérations.

Je n'ai point connu le premier de-

ces Messieurs ; ni aucun de ses disciples ; mais quelques sçavans m'ont assuré qu'il s'y prenoit très-bien. La dame Religieuse a formé (en faisant usage de l'Alphabet manuel françois, & des signes naturels) deux éleves, dont l'une a parfaitement réussi. Quant à M. Perreire, un de ses disciples (M. de Saboureux de Fontenai) lui a fait beaucoup d'honneur, & se trouve aujourd'hui en état de composer des ouvrages, & de les donner au public. Il a même entrepris à son tour d'instruire quelques autres Sourds & Muets, sur le progrès desquels je ne puis rien assurer, n'en ayant point de connoissance. Trois autres Eleves de M. Perreire, sçavoir deux Messieurs que je ne connois pas, mais dont j'ai beaucoup entendu parler, & une Demoiselle qui a paru devant le feu Roi & ses Ministres, sont aussi parvenus à un

degré d'inſtruction qui mérite de grands éloges.

Pour moi, voici de quelle maniere je ſuis devenu Inſtituteur de Sourds & Muets, ne ſçachant point alors qu'il y en eût jamais eu d'autres avant moi.

Le P. Vanin, très-reſpectable Prêtre de la Doctrine Chrétienne, avoit commencé par le moyen des eſtampes (reſſource en elle-même très-foible & très-incertaine) l'inſtruction de deux ſœurs jumelles, ſourdes & muettes de naiſſance. Ce charitable miniſtre étant mort, ces deux pauvres filles ſe trouverent ſans aucun ſecours, perſonne n'ayant voulu pendant un temps aſſez long entreprendre de continuer ou de recommencer cet ouvrage. Croyant donc que ces deux enfans vivroient & mourroient dans l'ignorance de leur religion, ſi je n'eſſayois pas

quelque moyen de la leur apprendre, je fus touché de compaſſion pour elles, & je dis qu'on pouvoit me les amener, que j'y ferois tout mon poſſible.

Ne m'étant occupé juſqu'alors que de matieres théologiques ou morales, j'entrois dans une carriere qui m'étoit abſolument inconnue. La route des eſtampes n'étoit point de mon goût. L'alphabet manuel françois que je ſçavois dès ma plus tendre enfance, ne pouvoit m'être utile que pour apprendre à lire à mes diſciples. Il s'agiſſoit de les conduire à l'intelligence des mots. Les ſignes les plus ſimples, qui ne conſiſtent qu'à montrer avec la main les choſes dont on écrit les noms, ſuffiſoient pour commencer l'ouvrage: mais ils ne menent pas loin, parce que les objets ne ſont pas toujours ſous nos yeux, & qu'il y en a beaucoup qui ne peuvent

être apperçus par nos ſens. Il me parut donc qu'une méthode de ſignes combinés devoit être la voie la plus commode & la plus ſûre, parce qu'elle pourroit également s'appliquer aux choſes abſentes ou préſentes, dépendantes ou indépendantes des ſens.

Ç'a été en effet la route que j'ai priſe; & avec le ſecours d'une telle méthode, j'ai formé les Eleves dont on a vu les Exercices publics, & aux Leçons deſquels il vient tous les jours des perſonnes qui me font honneur, mais que je n'ai jamais cherché à y attirer

Depuis long-temps on me preſſe de donner cette méthode au public : ce n'étoit pas mon goût. Il me paroiſſoit difficile de l'expliquer bien clairement, & je craignois qu'elle ne fût pas bien accueillie. Voici donc ce qui m'oblige maintenant de la faire paroître. M. de Saboureux, ſourd

& muet de naiſſance, vient de compoſer un ouvrage, qu'il doit faire imprimer inceſſamment. Il y ſuppoſe qu'il m'eſt impoſſible, avec le ſecours des ſignes méthodiques, de donner aux Sourds & Muets les idées des choſes indépendantes des ſens. Il avoit déjà fait inſérer quelque choſe de ſemblable dans le Journal de Verdun, ſans cependant me nommer. C'eſt de lui-même que je tiens cette anecdote : mais pour cette fois, ne voulant pas que je pûſſe en prétendre cauſe d'ignorance, il eſt venu lui-même me faire lire le chapitre de ſon ouvrage qui renferme cette aſſertion.

Comment ce Monſieur auroit-il pu juger pertinemment de ma méthode ? Il n'en connoît que la ſurface, d'après ce qu'il en a vu dans quelques portions de mes Leçons, auxquelles il lui a plu d'aſſiſter de temps

en temps : jamais il n'en a examiné l'ensemble : il n'a pas même été une seule fois le témoin d'une Leçon entiere ; & quand j'ai fait en sa présence l'exposition de cette méthode à des personnes qui me l'ont demandée, il a bien pu en comprendre ce que j'en expliquois par écriture & par signes ; mais il n'a pu entendre ce que je leur en disois de vive voix, puisqu'il est sourd & muet ; & c'en étoit certainement la plus grande partie, & la plus intéressante. Il est donc évident, que si on s'en rapporte à ce qu'il en dit, on en jugera comme lui sans la connoître. C'est ce qui me détermine, malgré moi, à la faire imprimer.

Je souhaiterois, pour le bien de l'humanité, que M. Perreire eût trouvé une méthode préférable à la mienne. En ce cas je l'adopterois de tout mon cœur, & avec beaucoup d'ac-

tions de graces. Il n'eſt point ici queſtion de la folie d'être auteur : il s'agit de faire tout ce que nous pouvons pour nous rendre utiles aux Sourds & Muets, préſens & à venir. C'eſt uniquement dans cette vue que je vais préſenter les deux Méthodes. Ceux qui dès-à-préſent ou dans la ſuite voudront s'appliquer à ce genre d'inſtruction, choiſiront celle des deux qui leur paroîtra conduire plus directement au but, à moins qu'ils n'en découvrent eux-mêmes une troiſieme préférable aux deux autres.



CHAPITRE II.

Différence des deux Méthodes dont on se sert pour l'instruction des Sourds & Muets.

DANS l'instruction de ses Disciples, M. Perreire fait un grand usage d'un Alphabet manuel, qu'il nomme la Dactylologie. Voici le jugement qu'en a porté en 1749 une société également sçavante & respectable : « M. Perreire se sert fort à propos » d'un alphabet manuel pour s'ex- » primer avec son éleve, & il le fait » par ce moyen plus commodément » que par l'écriture, ce qui lui évite » l'incommodité d'avoir continuelle- » ment la main à la plume.

« Nous pensons que l'alphabet ma- » nuel de M. Perreire, pour lequel » il n'emploie qu'une seule main, » deviendra, s'il le rend public, d'au-

» tant plus commode pour ses éleves
» & pour ceux qui voudront com-
» mercer avec eux, qu'il paroît ex-
» trêmement simple & expéditif : par
» conséquent aisé à apprendre & à
» pratiquer ».

On peut lire ce qui suit dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de 1749, page, 183.

« On est assez généralement ins-
» truit que parmi les Sourds il y en
» a un grand nombre qui ont l'or-
» gane de la parole très-bien confor-
» mé, & qui ne sont muets que par
» l'impossibilité où le défaut de l'ouie
» les met d'avoir aucune idée des
» sons, & d'acquérir aucune des con-
» noissances qui doivent venir par leur
» moyen. M. Perreire a fait voir à
» l'Académie deux jeunes Sourds
» & Muets de naissance qu'il a ins-
» truits à concevoir ce qu'on veut
» leur faire entendre, soit au moyen

» de l'écriture, soit par des signes
» dont il se sert avec eux, & à y
» répondre de vive voix ou par écrit.
» Ils lisent & prononcent distincte-
» ment toutes sortes d'expressions
» françoises ; ils donnent des répon-
» ses très-sensées à toutes les questions
» qu'on leur fait ; ils exécutent promp-
» tement ce qu'on leur propose de
» faire ; ils donnent aux noms le
» genre & le cas qui leur convien-
» nent ; conjuguent les verbes, &
» font l'usage propre des pronoms
» & des adverbes, des prépositions
» & des conjonctions ; ils sçavent les
» regles de l'Arithmétique, & con-
» noissent sur la carte les quatre par-
» ties du monde, les royaumes, les
» capitales, &c. Enfin il paroît que
» M. Perreire leur a donné avec la
» parole la faculté d'acquérir les idées
» abstraites, dont ils avoient été pri-
» vés jusques-là.

« Il

« Il se sert, comme nous l'avons
» dit, pour leur communiquer ses
» pensées, de l'écriture ou des signes
» qu'il leur fait avec la main, & desquels il a composé un alphabet,
» dont l'usage est bien plus prompt
» que celui de l'écriture; il espere
» même pouvoir instruire ses Eleves
» à entendre, par le seul mouvement
» des levres & du visage, ce qu'on
» voudra leur dire, pourvu cependant que ce soit des personnes qui
» aient avec eux une habitude journaliere : les autres seront toujours
» obligés de se servir de l'écriture,
» ou des signes dont nous avons parlé.
« Quoique l'art dont nous venons
» de parler ne soit pas absolument
» nouveau, & que MM. Wallis,
» Amman, Emmanuel, Rammirez
» de Cortonne, Pierre de Castro,
» le P. Vanin de la Doctrine Chrétienne, & peut-être encore beaucoup

» d'autres l'aient pratiqué avec succès; » comme cependant les progrès des » Eleves de M. Perreire démontrent » la bonté de la méthode dont il se » sert, & dont il s'est réservé le se- » cret, l'Académie a cru qu'on ne » pouvoit trop l'encourager à culti- » ver cet art, qui peut rendre à la » société un grand nombre de sujets » qui lui seroient demeurés inutiles » sans ce secours : c'est en quelque » sorte les tirer, par une heureuse mé- » tamorphose, de l'état de simples » animaux pour en faire des hom- » mes ».

Voici enfin ce qu'on trouve dans les registres de l'Académie Royale des Sciences, du 27 Janvier 1751.

« Nous avons examiné, par ordre » de l'Académie, les progrès du nou- » vel Eleve que M. Perreire lui pré- » senta le 13 de ce mois.

» M. (de Saboureux de Fon-

» tenai), ſourd & muet de naiſ-
» ſance, âgé de treize à quatorze ans,
» fils de M. Fontenai, Maréchal-de-
» Logis des Chevaux-Légers de la
» Garde, a commencé à recevoir les
» inſtructions de M. Perreire le 26
» Octobre 1750. Il prononce déjà
» toutes les lettres, toutes les diph-
» tongues, & toutes les ſyllabes diſ-
» tinctement & clairement, ſans ex-
» cepter les plus compliquées, telles
» que *blanc*, *franc*, *blond*, *grand*.

» Il a récité le *Pater* à l'Académie,
» & a prononcé le nom de pluſieurs
» choſes qu'on lui a indiquées par
» ſignes, comme, *chapeau*, *habit*,
» *bouton*, *épée*, *&c.*

» Malgré l'irrégularité de la pro-
» nonciation des ſyllabes françoiſes
» il ne s'y méprend pas ordinaire-
» ment.

» Il prononce *ca*, *sé*, *si*, *co*, *cu*;
» & non, *sa*, *qué*, *qui*, *quo*.

» Il prononce *ga*, *jé*, *ji*, *go*, *gu*; » & non, *ja*, *gué*, *gui*, *&c.*

» Il fait la différence de l'*è* ouvert, » & de l'*é* masculin & de l'*e* muet.

» Il comprend déjà le sens de plu- » sieurs expressions familieres : de » façon qu'en lui mettant par écrit, » *asseyez-vous*, *levez-vous*, *embrassez-* » *moi*, *allez-vous-en*, & plusieurs au- » tres ; il exécute cela très-exacte- » ment.

» Outre ces connoissances, il a » encore celle de l'alphabet manuel » de son maître, par le moyen du- » quel il comprend tout ce qu'on » veut lui faire prononcer.

» Cet exposé fait voir que M. Per- » reire a un talent singulier pour ap- » prendre à parler & à lire aux Sourds » & Muets de naissance; que la mé- » thode dont il se sert, doit être ex- » cellente ; les enfans qui ont tous leurs » sens ne faisant pas communément

» autant de progrès dans un si petit
» espace de temps.

» Cela suffit pour confirmer le
» jugement que nous fîmes de
» M. Perreire, dans notre rapport
» du mois de Juillet 1749, & pour
» faire sentir que sa maniere d'ins-
» truire les Muets ne peut être que
» très-ingénieuse; que son usage in-
» téresse le bien public; & qu'on ne
» sçauroit trop encourager celui qui
» s'en sert avec tant de succès.

» *Signé*, DORTOUS DE MAIRAN,
» DE BUFFON, FERREIN ».

Après avoir rapporté des témoignages aussi favorables à M. Perreire, on ne me soupçonnera pas sans doute de vouloir dépriser les talens de ce sçavant Artiste. Mais voyons de quelle maniere il s'exprime lui-même en parlant de sa propre méthode, dans une espece de Programme qu'il a donné au public en 1751.

« Le ſieur Perreire, dit-il, diviſe
» ſon inſtruction en deux parties prin-
» cipales ; la prononciation & l'intel-
» ligence. Il apprend aux Sourds &
» Muets, par la premiere, à lire &
» à prononcer le françois, mais ſans
» leur faire comprendre que quelques
» phraſes des plus familieres, & les
» noms des choſes d'un uſage jour-
» nalier, tels que les alimens & les
» habillemens ordinaires, les meubles
» d'une maiſon, &c. Dans la ſeconde
» partie il leur apprend tout le reſte
» de l'inſtruction, c'eſt-à-dire, à com-
» prendre la valeur des mots conte-
» nus dans toutes les parties du diſ-
» cours, & à s'en ſervir à propos,
» ſoit en parlant, ſoit en écrivant,
» conformément aux regles gram-
» maticales, & au génie particulier
» de la langue.

» Dans peu de jours d'inſtruction
» le ſieur Perreire met ſes Eleves en

» état de prononcer quelques mots
» intelligiblement. Pour les inſtruire
» ſur la premiere partie de ſon art,
» il lui ſuffit de douze à quinze mois,
» ſur-tout s'ils ſont d'un âge encore
» tendre : mais pour la parfaite inſ-
» truction ſur la ſeconde partie, il
» lui faut un temps plus conſidé-
» rable ».

Il ſeroit à deſirer que M. Perreire eût bien voulu donner au public les moyens qu'il emploie pour la perfection de ſon inſtruction : peut-être ſeroient-ils meilleurs que les nôtres; & la génération préſente & future lui en auroient obligation. Mais l'Académie des Sciences vient de nous dire qu'il s'en eſt réſervé le ſecret : il en a toujours fait un myſtere, & défendu très-expreſſément à ſes diſciples de dire à qui que ce fût, comment il s'y prenoit pour les inſtruire.

Cependant, au milieu des ténebres dont il enveloppe son art, nous en voyons assez pour en faire la comparaison avec la méthode que nous nous sommes formée à nous mêmes. Et d'abord M. Perreire nous donne lui-même, dans les paroles que nous venons de lire, la preuve la plus authentique de l'exclusion que nous devons donner à sa méthode dans l'instruction des Sourds & Muets dont nous nous chargeons.

En effet, si pour des enfans qu'on a dans sa propre maison, il faut douze à quinze mois pour les instruire seulement sur ce qu'il appelle la premiere partie de son art; combien de temps me faudroit-il pour instruire seulement sur cette même partie, des Sourds & Muets qui ne viennent chez moi que deux fois par semaine? Il est aisé de voir que toute proportion gardée, il me faudroit

plus de ſept ans ; & que ſ auroient-ils ? des mots dont ils n'auroient pas l'intelligence, & quelques phraſes des plus familieres. Il a donc été néceſſaire de trouver une voie plus courte, qui, en réuniſſant les deux parties ci-deſſus, apprît beaucoup plus de mots en moins de temps, & donnât l'intelligence, non ſeulement de quelques phraſes des plus familieres, mais de toute phraſe non compliquée. Or ce moyen eſt l'uſage des ſignes méthodiques. Nous allons en faire la comparaiſon avec la Dactylologie.



CHAPITRE III.

Comparaiſon de l'uſage de la Dactylologie avec celui des ſignes méthodiques.

CE que M. Perreire & ſes Diſciples appellent la *Dactylologie*, & qui ſeroit mieux appellée la *Dactylolalie*, n'eſt autre choſe que la ſcience, ou l'art, ou l'uſage, ou la routine d'exécuter avec les doigts d'une ſeule main ce que font les plus petits écoliers de nos Colleges (mais en y mettant les deux mains), pour converſer avec leurs compagnons d'une extrêmité de leur claſſe à l'autre. Si je voulois donner un nom à leur alphabet des deux mains, comme ces Meſſieurs en ont donné un à celui qui s'exécute avec une ſeule, il faudroit l'appeller la *Chirologie*, ou beaucoup mieux la

Chirolalie. Mais laiſſant à part ces grands mots, qui ne peuvent que jetter de la poudre aux yeux, parlons ſimplement de l'alphabet des deux mains & de celui d'une ſeule. Le premier eſt en uſage parmi les écoliers François; les écoliers Eſpagnols ſe ſervent du ſecond, qui n'en eſt pas moins ancien pour avoir été nouvellement apporté en France. Celui-ci eſt beaucoup plus commode quand on converſe de près; le premier le ſeroit davantage, ſi on vouloit s'entretenir de loin; & c'eſt apparemment pour cette raiſon que les écoliers Eſpagnols en ont un troiſieme qui tient en partie des deux autres. Quoi qu'il en ſoit, ces deux différens alphabets manuels peuvent également ſervir pour commencer, continuer & perfectionner l'inſtruction des Sourds & Muets.

Il eſt peu important de découvrir quels en ont été les véritables auteurs,

ſoit en France, ſoit en Eſpagne, ou dans d'autres pays. Celui des Eſpagnols, qu'on appelle aujourd'hui en France *la Dactylologie*, ſe trouve bien & duement gravé ſur huit planches en taille-douce, dans un Livre imprimé il y a plus de cent cinquante ans, & que j'ai dans ma bibliotheque. Il eſt très-commun dans les rues de Madrid. Les Crieurs de chanſon (qui ne ſont autres que les aveugles) le vendent publiquement dans de petits almanachs en gravure telle qu'elle. Mais que ce ſoit M. Bonnet qui l'ait inventé en 1620, ou que ce ſoit un Auteur de plus ancienne date, je croirois perdre mon temps, ſi j'employois ſeulement deux heures à examiner cette queſtion de fait.

Les alphabets d'une ou deux mains doivent ordinairement s'apprendre en moins d'une heure. A l'aide de l'un ou de l'autre de ces deux alpha-

bets manuels, on peut dicter à un Eleve (entendant & parlant, ou fourd & muet, il n'importe) un chapitre entier de la Bible dans une langue qu'il n'entend pas, & qu'il n'entendra jamais, parce que jamais il ne lui plaira de l'apprendre. Il pourra le conferver précieufement toute fa vie, comme je garde certains Livres étrangers, qui fe font rencontrés dans des lots avec d'autres ; mais il ne l'entendra pas plus que je n'entendrai ces Livres, tant que je n'apprendrai pas les langues dans lefquelles ils ont été compofés.

Tout alphabet manuel n'eft autre chofe qu'une écriture de convention, qui annonce à celui aux yeux duquel on préfente tel ou tel mouvement des mains ou des doigts, que c'eft un *a*, ou un *b*, ou un *c*, ou un *d*, &c. qu'il doit écrire, comme il feroit en copiant lettre à lettre un papier écrit

ou un Livre imprimé qu'il n'entendroit pas. C'eſt une écriture en l'air qui indique celle qu'on doit mettre avec le crayon ou la plume, ſur la table, ou ſur le papier. Ce moyen, conſidéré en lui-même, ne préſente aucune idée, abſolument aucune.

Après avoir enſeigné à un Sourd & Muet l'alphabet manuel, ſi on écrit ſur la table ces deux mots, *la tête*, ou qu'on les lui repréſente par la Dactylologie, il n'y attachera pas plus d'idée qu'il n'en joindroit à ceux-ci, *der kopff*, ou *the head*, qui expriment cette partie du corps en Allemand & en Anglois, à moins qu'on ne lui montre en même temps ſa tête & celle de quelques autres perſonnes. Cette premiere néceſſité de ſignes manuels (bien différens des ſignes Dactylologiques, qui n'expriment que des lettres, & rien de plus) ne devroit-elle pas annoncer de quelle

utilité ils pourront être en les maniant avec méthode ?

Les objets ne ſont pas toujours préſens, & alors il n'eſt plus poſſible de les montrer. Si un Dactylologiſte veut parler de *tapiſſerie* à un de ſes Diſciples dans une chambre où il n'y en ait point, il lui dictera par ſon alphabet manuel un *t*, un *a*, un *p*, un *i*, un *ſ*, &c. Le Diſciple écrira ſans doute ce mot, ou le prononcera ſi l'on veut; il écriroit de même & prononceroit du Grec ou de l'Arabe; mais comment ſçaura-t-on s'il aura retenu la choſe dont nous avons l'idée en l'écrivant ou en la prononçant, ſur-tout ſi après l'avoir écrit, il demeure immobile comme un terme ?

Au contraire, ſi je fais le ſigne de quelque choſe qu'on applique ſur une muraille, & qu'on y attache avec des clous en haut, en bas & des deux

côtés, & que mon Sourd & Muet écrive ce mot, ſans que je lui en dicte une ſeule lettre, pourra-t-on douter qu'il ne joigne à ce mot la même idée que nous y attachons ? Cet exemple doit ſuffire pour cent autres.

La choſe cependant deviendra encore plus ſenſible, ſi on nous préſente (à un Dactylologiſte & à moi) deux exemplaires parfaitement conformes de la même lettre, & qu'on nous invite chacun en particulier à la faire écrire ſous notre dictée à un de nos Eleves. Le Dactylologiſte la fera écrire ſur le champ, à l'aide de l'alphabet manuel; mais nous ne ſerons pas certains que ſon Diſciple en ait compris un ſeul mot : nous ſçaurons ſeulement qu'il aura écrit des *a*, des *b*, des *c*, à meſure qu'on lui en aura dictés.

Pour moi, de mon côté, je dicterai

cette même lettre par mes ſignes méthodiques à un Sourd & Muet, qui l'écrira avec la rapidité d'un Secrétaire, pourvu qu'il ne s'y agiſſe pas de ſcience dont il n'ait point d'idée. Quel eſt l'homme de bon ſens qui pourra s'imaginer que ce Sourd & Muet n'aura pas compris ce qu'il écrivoit, puiſque mes ſignes ne lui auront préſenté aucune lettre, ni aucun mot, mais ſeulement des idées, & qu'il aura été obligé de choiſir lui-même ſur le champ entre tous les mots de la langue ceux qui auront été néceſſaires pour exprimer ces mêmes idées?

Il eſt viſible que l'écriture, ſous la dictée de la Dactylologie, ne ſuppoſe néceſſairement, dans le Sourd & Muet qui écrit, aucune autre connoiſſance que celle des vingt-quatre lettres de l'alphabet manuel (ſcience qui s'acquiert en une heure), & qu'au

contraire l'écriture, sous la dictée des signes méthodiques, suppose nécessairement dans le Sourd & Muet la connoissance & le choix de tous les mots, qui servent à exprimer les idées dont on ne lui présente que les signes.

Je n'ai garde cependant de supposer, ni de vouloir faire entendre, que les Sourds & Muets, instruits par la Dactylologie, ne parviennent point à comprendre ce qu'ils écrivent, ni à en donner les preuves les plus convaincantes. Il s'en trouve parmi eux qui sont en état de composer des Ouvrages. C'est tout dire; & M. de Saboureux de Fontenai, sourd & muet de naissance, Eleve de M. Perreire, en fournira au Public la démonstration complette, en faisant imprimer ses propres productions.

On peut faire de grands & de très-grands progrès, quoiqu'on ait été

commencé par une méthode moins bonne ou même défectueuse. Les différens Eleves de M. Perreire en seroient une preuve au dessus de toute évidence, quand même on démontreroit en toute rigueur que l'un de ces deux reproches, ou même tous les deux, tomberoient avec justice sur la méthode de ce sçavant Instituteur. La très-grande pluralité des Maîtres à lire font épeller leurs enfans, & parviennent à les faire lire dans la plus grande perfection. Il y a long-temps néanmoins qu'on a démontré que ce n'étoit pas, à beaucoup près la meilleure méthode. Nous prouverons dans la suite, que ce n'est point à la Dactylologie, mais à leurs lectures, que les Disciples de M. Perreire sont redevables des connoissances qu'ils ont acquises.

CHAPITRE IV.

Maniere qu'on croit la plus utile pour commencer l'Instruction des Sourds & Muets.

EN considérant la méthode de MM. les Dactylologistes, il me semble qu'ils se conduisent comme un Maître qu'on chargeroit d'apprendre l'Allemand, le plutôt qu'il lui seroit possible, à un jeune François, & qui mettroit entre les mains de son Disciple une méthode Allemande, écrite en Allemand, au lieu de lui en donner une écrite en François. Il me paroît, au contraire, que nous instruisons nos Eleves dans la langue qui leur est propre. Expliquons-nous.

Tout Sourd & Muet qu'on nous adresse, a déjà un langage qui lui est

familier, & ce langage eſt d'autant plus expreſſif; que c'eſt celui de la nature même, & qui eſt commun à tous les hommes. Il a contracté une grande habitude de s'en ſervir pour ſe faire entendre des perſonnes avec qui il demeure, & il entend lui même tous ceux qui en font uſage. Il manifeſte ſes beſoins, ſes deſirs, ſes inclinations, ſes doutes, ſes inquiétudes, ſes craintes, ſes douleurs, ſes chagrins, &c. &c., & il ne ſe trompe pas, lorſque les autres expriment de pareils ſentimens. Il reçoit & exécute fidèlement les commiſſions dont on le charge, & il en rend un compte exact. Ce ſont les différentes impreſſions, qu'il a éprouvées au dedans de lui-même, qui lui ont fourni ce langage ſans le ſecours de l'art. Or ce langage eſt le langage des ſignes.

On veut donc l'inſtruire; & pour

arriver à ce but, il s'agit de lui apprendre la langue Françoiſe. Quelle ſera la méthode la plus courte & la plus facile ? Ne ſera-ce pas celle qui s'exprimera dans la langue à laquelle il eſt accoutumé, & dans laquelle on peut dire même que la néceſſité l'a rendu expert ? Ce Candidat, ſans s'en douter aucunement, compoſe tous les jours des verbes, des noms ſubſtantifs & adjectifs, des pronoms, des perſonnes, des nombres, des temps, des modes, des cas & des genres, des adverbes, des prépoſitions, des conjonctions, & (plus ſouvent que nous) des interjections, comme le font à tout moment ceux qui ne ſçavent leur langue que par routine. En adoptant ſa langue & en l'aſtreignant aux regles d'une méthode ſenſible, ne pourra-t-on pas facilement le conduire partout où l'on voudra ?

C'eſt en effet la route que nous

ſuivons. Un Sourd & Muet arrive-t-il pour la premiere fois ? Il faut ſur le champ en faire un *Dactylologiſte*, c'eſt-à-dire, lui apprendre ſon alphabet manuel. Je charge de cette commiſſion la premiere perſonne que je trouve ſous ma main, & qui veut bien en prendre la peine. S'il ne s'en préſente aucune, c'eſt un jeune Sourd & Muet qui l'exécute, & qui s'en tire très-bien. Si le nouveau Sourd & Muet eſt d'un âge raiſonnable, & qu'il ſoit un peu intelligent, dans l'eſpace d'une heure il eſt devenu *Dactylologiſte ;* ſi non, une ſeconde leçon lui ſera néceſſaire pour compléter cet ouvrage.

Mais qu'il ſoit devenu auſſi habile que ſon Maître, ou que ce ne ſoit encore qu'un écolier, il n'importe. Dès cette premiere fois on lui met à la main un crayon pour le faire écrire ſur une table les lettres de

l'alphabet, bien entendu, en lui conduisant la main. Ce secours ne dure pas long-temps. On le laisse bientôt à lui-même. S'il a de la disposition dans les doigts, il écrit : s'il n'en a pas, il griffonne. On le fait donc écrire, ou griffonner, *je porte, tu portes, il porte, nous portons, &c.* Tel est sur cet article le *nec plus ultrà* pour les moins intelligens. Il s'en trouve qui dès le premier jour écrivent, & ne griffonnent pas jusqu'au plusque-parfait de ce verbe.

Ce n'est pas là cependant tout l'ouvrage de la premiere leçon. Il faut se souvenir que chaque séance dure plus de quatre heures pendant l'hiver, & plus de cinq pendant l'été. L'amusement succede à l'étude sérieuse, & pour cela, quatre ou cinq Sourds & Muets se saisissent du nouveau condisciple, & lui présentent des cartes, sur chacune desquelles est

écrit

écrit le nom d'une des parties de notre corps. C'eſt une grande récréation pour eux : c'en eſt auſſi une pour lui. On rit beaucoup de part & d'autre. En lui faiſant mettre le bout de ſon doigt ſur une des cartes, on lui montre en même temps ſon front & celui des autres, ou ſa bouche & celle des autres, ſelon ce qui eſt écrit ſur la carte. On ne lui en préſente ſucceſſivement de cette maniere que ſept ou huit, après quoi on les brouille, & on les lui repréſente pour les lui faire deviner. Il ſe trompe à quelques-unes, ou même à toutes; mais on ne va pas plus loin, juſqu'à ce qu'il ne s'y méprenne plus. C'eſt encore le *nec plus ultrà* pour ceux qui n'ont pas de diſpoſition. Nous en voyons qui, dès le premier jour, en retiennent imperturbablement plus d'une vingtaine.

Ce premier jeu eſt ſuivi d'un autre.

Nous avons une eſpece de petit bureau typographique : dans chacune des caſes il y a une douzaine de cartes, & ſur chacune d'elles une lettre de l'alphabet : dans la premiere caſe, une douzaine d'*a* grands & petits ; dans la ſeconde, une douzaine de *b*, &c. On préſente au Sourd & Muet une des cartes, dont j'ai parlé dans l'article précédent. Si c'eſt la carte où eſt écrit *le front*, on tire avec lui & on lui fait tirer une *l* de ſa caſe, & la mettre ſur la table, enſuite un *e*, après cela un *f* & une *r*, &c. Cette opération étant finie, on lui fait remettre chaque lettre dans ſa caſe, & on procede à un autre mot de la même maniere. Il n'eſt pas long-temps ſans écarter la main, qui en le conduiſant tracaſſe ſon amour propre : on le laiſſe faire. Quelquefois il ſe trouble, & ſes compagnons, dont il a repouſſé la main, ſe moquent de lui. Plus ſouvent il réuſſit

bien ; mais alors il m'apporte avec complaiſance les ſept ou huit cartes qu'il a bien arrangées pour en faire un ſeul mot. Je les regarde ; j'approuve ſon ouvrage, & je l'embraſſe. Il s'en retourne à ſa table bien content de lui-même, & croit déjà être ſçavant.

Juſqu'ici je ne ſuis entré pour rien dans ſon inſtruction ; mais dès ce premier jour il ne s'en va pas, ſans que j'aie commencé à lui faire faire uſage des ſignes méthodiques, en lui expliquant avec beaucoup d'appareil, *je porte, tu portes, &c.* de la maniere dont je ſupplie inſtamment qu'on voie dès maintenant le détail (page 96) où j'ai cru devoir le placer, en répondant à une objection de MM. les Dactylologiſtes.

Les leçons ſuivantes ſe font comme la premiere. Les cartes où ſont écrits les noms, ſe multiplient à propor-

tion de l'intelligence du ſujet. Il s'en trouve qui en ſçavent plus de quatre-vingt dès la troiſieme leçon. La conjugaiſon du verbe *porter* ſe continue ; mais bientôt le Sourd & Muet ne ſe ſoucie plus ni des cartes, ni du bureau typographique, & ſur-tout de celui ci, qu'il regarde comme un jeu d'enfant. Il aime bien mieux, d'après le modele du verbe *porter*, en conjuguer d'autres, comme *je tire*, *je pouſſe*, *je preſſe*, *je frappe*, *&c.* Je ne dirai point qu'en les écrivant, il en apprend les ſignes : il les ſçavoit auſſi-bien que nous, & les adaptoit toujours aux choſes ſignifiées ; mais il apprend à les appliquer aux mots qu'on lui fait écrire.

Ce n'eſt point moi qui préſide à cet ouvrage, ce ſont d'autres perſonnes qui veulent bien me rendre ce ſervice ; ou de plus anciens Sourds & Muets qui s'en chargent avec plai-

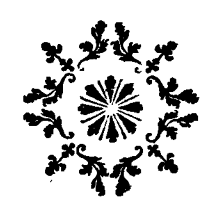
ſir. Pendant ce temps-là je fais ma dictée, dont je parlerai dans la ſuite, & qui n'a rien de commun avec ce nouveau Diſciple. Il ne ſe réunit avec nous qu'au moment auquel nous en faiſons l'explication. Mais il retournera encore pluſieurs fois à ſa table particuliere, pour ſe perfectionner dans les conjugaiſons, & ne reviendra de même, que lorſqu'il ſera temps de faire une nouvelle explication.

C'eſt dans ce mélange de Leçons particulieres où il conjugue, & d'Explications publiques, dans leſquelles on lui fait faire ſur chaque mot, en cinquieme ou ſixieme inſtance, les ſignes méthodiques dont les autres lui ont donné l'exemple, qu'il apperçoit très-clairement ce que ſignifient dans notre langue les ſignes dont il faiſoit uſage juſqu'alors, ſans connoître les mots par leſquels nous les exprimons. Il voit que s'il ſe mon-

troit lui-même avec le bout de son doigt, il annonçoit la même chose que nous voulons faire entendre, en disant ou en écrivant *je ;* que s'il abordoit quelqu'un en lui portant son doigt sur l'estomac, c'étoit *tu* que ce geste signifioit ; que s'il parloit d'un troisieme, présent ou absent, il dirigeoit sa main ou vers lui, ou vers l'endroit où il supposoit qu'il étoit allé, & que c'étoit alors un *il* qu'il vouloit indiquer ; que si en promenant sa main, il se montroit lui-même & quelques autres, cela faisoit *nous ;* que ce même signe fait sur ceux auxquels il parloit, sans s'y renfermer lui-même, vouloit dire *vous :* enfin, que ce signe fait sur deux ou plusieurs personnes, sans s'y comprendre lui-même, ni ceux auxquels il parloit, représentoit un *ils*.

Il se reconnoît donc avec plaisir dans son ancien langage, & est très-

content de voir que le nôtre s'y accorde. Cependant il connoît déjà les ſix perſonnes des verbes de la Grammaire ; & voyant de ſes propres yeux, que les trois perſonnes *je, tu, il*, ſe diſent toujours d'un ſeul, & qu'au contraire les trois autres, *nous, vous, ils*, ſe diſent toujours de pluſieurs, il diſtingue clairement dans notre langage le ſingulier d'avec le pluriel, qu'il n'avoit jamais confondus dans le ſien.



CHAPITRE V.

Comment on doit continuer l'Inſtruction des Sourds & Muets par les ſignes méthodiques.

ARTICLE PREMIER.

Explication des Verbes.

JE ne parlerai point ici des perſonnes & des nombres. On vient de voir avec quelle facilité les Sourds & Muets peuvent les comprendre, par l'uſage continuel qu'on leur en fait faire chaque jour de leçon, en ſe conformant toujours à l'explication qu'on leur en a donnée dès le premier jour.

La différence des temps & des modes ne préſente pas beaucoup plus de difficultés. Il ne s'agit que d'aider tant ſoit peu le langage naturel des ſignes, auquel les Sourds & Muets

ſont accoutumés. Un Sourd & Muet vouloit-il exprimer une action préſente? il faiſoit un ſigne naturel que nous faiſons tous en pareil cas ſans nous en appercevoir; il retrouve ce même ſigne dans nos leçons pour indiquer le préſent d'un verbe. S'agiſſoit-il de faire entendre qu'une action étoit paſſée? il jettoit au hazard deux ou trois fois ſa main droite du côté de ſon épaule: nous nous ſervons du même ſigne pour caractériſer les temps paſſés d'un verbe. Enfin, s'il deſiroit annoncer une action future, il faiſoit aller ſa main droite devant lui: c'eſt encore ce même ſigne que nous lui donnons pour repréſenter le futur d'un verbe.

Mais il eſt temps que l'art commence à venir au ſecours de la nature. On lui a fait apprendre & écrire pluſieurs fois de lui-même les noms des ſept jours de la ſemaine. On lui

dit de nouveau de les écrire l'un ſur l'autre ; & lorſqu'il l'a exécuté, on met à droite & à gauche de ſon écriture ce qui ſe trouve ici avant & après ces mêmes mots, dans un langage proportionné à ſes connoiſſances nouvellement acquiſes.

PLUSQUE-PARFAIT.

Avant avant-hier Dimanche, J'avois mangé du pain-béni.

PARFAIT.

Avant-hier . . . Lundi, . . J'ai mangé de la brioche.

IMPARFAIT.

Hier . . . . . Mardi, . Je mangeois des ceriſes.

PRÉSENT.

Aujourd'hui . . Mercredi, Je mange des bigarreaux.

FUTUR.

Demain . . . Jeudi, . . Je mangerai un cervelas.

FUTUR.

Après-demain . . . Vendredi, Je mangerai du pain ſec.

FUTUR.

Après après-demain Samedi, Je mangerai du beurre avec mon pain.

Alors on apprend au Sourd & Muet à gêner ſa liberté. Il jettoit indiffé-

remment ſa main, une ou pluſieurs fois, vers ſon épaule, pour exprimer une choſe paſſée : on lui dit qu'il ne faut la jetter qu'une fois, quand il s'agit de l'imparfait ; deux fois, quand il eſt queſtion du parfait ; & trois fois pour le pluſque-parfait : ce qui eſt vraiment analogue à la choſe ſignifiée, le pluſque-parfait annonçant une action plus anciennement paſſée que le parfait, & celui-ci faiſant la même choſe à l'égard de l'imparfait.

On a eu ſoin de lui faire obſerver pluſieurs fois dans les conjugaiſons la différence des mots dont chacun de ces temps ſont compoſés, en lui mettant le doigt ſur les finales de toutes leurs perſonnes. On lui a fait auſſi remarquer qu'il y a dans notre langue huit temps de l'indicatif, qu'on met à côté l'un de l'autre ſur une même ligne horizontale avec chacun leur titre ; la table ſur laquelle on le fait

écrire, étant partagée pour cela en huit quarrés égaux qui ſont ineffaçables. On lui a montré que de ces huit temps, il y en a quatre qui ſont intitulés, *parfait*, en cette maniere : *premier parfait*, *ſecond parfait*, *troiſieme parfait*, *quatrieme parfait*. Les ſignes qui doivent les exprimer ſe préſentent donc tout naturellement. Après avoir porté ſa main deux fois à ſon épaule, ce qui eſt le ſigne commun à tout parfait, & l'avoir remiſe devant ſoi dans ſa ſituation ordinaire, à peu près au milieu de l'eſtomac, on leve perpendiculairement (ſans que la main quitte cette place) autant de doigts qu'il en faut, pour repréſenter un, deux, trois ou quatre ; ce qui annonce au Sourd & Muet quel eſt le parfait dont on parle, & celui qu'il doit écrire ſi on lui dicte.

Nous ne laiſſons point ignorer au Sourd & Muet la différence qu'il y a

entre les *parfaits*, qui expriment un temps passé, mais indéterminé, & ceux qui déterminent le temps où s'est accompli ce qu'ils représentent.

Donnons un exemple : *Nous eûmes mangé*. Pour rendre ces trois mots par les signes méthodiques, on fait d'abord le signe de *nous*, ensuite le signe de l'action de *manger*, après cela le signe du *parfait*, enfin le signe de quatrieme, c'est-à-dire, du quatrieme *parfait*. Au reste, ces signes s'expédient beaucoup plus vîte que la plume ne peut écrire.

Nous en sommes aux modes. Comme il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité, l'indicatif n'a pas besoin de signes, si ce n'est lorsque le Sourd & Muet rend compte des parties du verbe ; parce qu'il suffit qu'aucun signe n'indique un autre mode, pour que le mot du verbe dont il s'agit soit à l'indicatif.

Mais le Sourd & Muet a remarqué le ſigne de la main & des yeux qu'on lui faiſoit toujours, & qu'il faiſoit lui-même en cas de beſoin, pour exprimer un commandement : il retrouve avec nous ce ſigne pour indiquer l'impératif.

Il voit à tout moment deux verbes qui ſont joints par un *que* ; on lui dit que ce *que* eſt comme le nœud qui les réunit ; & faiſant un double crochet des deux doigts, appellés *index*, pour les attacher enſemble, ce ſigne devient la marque du conjonctif ou ſubjonctif.

Nous avons trois temps qui ne ſont point de ce mode. Ils ſont appellés par M. Reſtaut, *futur paſſé*, *conditionnel préſent*, *conditionnel paſſé*. Nous les mettons avec le ſubjonctif, afin de nous accorder, en faiſant ce qu'on appelle les parties en termes Scolaſtiques, avec la diſpoſition de

la Grammaire Latine qui les y place. Nous avertiſſons cependant qu'ils n'en ſont pas, & nous les caractériſons par des ſignes qui leur ſont propres.

Voici comme nous les expliquons. Nous écrivons ſur la table : *J'aurai donné à N. qui eſt dans une ſeconde chambre, &c.* Nous montrons que tant que je reſte dans la premiere chambre, la donation eſt future; qu'elle devient préſente lorſque je ſuis dans la ſeconde & que je donne, mais qu'elle eſt paſſée lorſque je ſuis dans la troiſieme. Nous faiſons donc le ſigne qui convient à l'action de donner, & enſuite le ſigne du futur & celui du parfait.

Nous donnons le ſigne de futur-imparfait au temps que M. Reſtaut appelle un conditionnel préſent, parce que la volonté de donner nous ſemble annoncer une futurition; mais

au même temps que je parle, cette volonté étant déjà arrêtée par le défaut de la condition, il nous paroît que le frein qui nous arrête, & qui est antérieur à notre expression, doit avoir pour signe l'imparfait.

Par la même raison nous donnons le signe de futur plusque-parfait au temps que M. Restaut appelle conditionnel passé, parce que si le défaut de condition n'eût point arrêté ma volonté, la donation seroit déjà au plusque-parfait, lorsque je serois dans la quatrieme chambre.

La condition s'exprime par l'exemple d'un enfant pour lequel j'apporte un Livre, dans l'intention de le lui donner s'il sçait bien sa leçon. Il me la récite; & s'il s'en tire bien, je lui donne ce Livre: mais s'il ne la répete pas comme il faut, je remets mon Livre avec ostentation dans ma poche, en lui disant qu'il ne l'aura pas, parce qu'il est un paresseux.

Les habiles dans cet art trouveront peut-être que je m'écarte en quelque chose de la précision des temps. Voici toute ma réponse : La Théologie est mon élément ; la Grammaire ne l'est point ; je n'en sçais pas, & il ne m'est pas nécessaire d'en sçavoir davantage pour conduire les Sourds & Muets au salut. C'est le but que je me suis proposé en me chargeant de les instruire ; & je n'ai ni le temps, ni la volonté de m'appliquer à une étude approfondie de tout ce qui n'entre point nécessairement dans ce plan. S'il arrive dans la suite que quelque Sourd & Muet s'éleve au dessus de la foule de ses condisciples, & qu'il desire avoir une connoissance plus détaillée du nombre réel, de la dénomination & de la distinction des temps de notre langue, il trouvera de quoi satisfaire son goût dans un excellent ouvrage sur cette matiere, qui est intitulé,

Essai Synthétique sur l'origine & la formation des Langues. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1774. C'est à la profonde érudition de M. l'Abbé C*** que le Public en est redevable.

Le Sourd & Muet voit très-souvent exprimer l'action qu'un verbe signifie, sans désigner aucune personne qui agisse ou qui doive agir. L'action de chercher, & le défaut de trouver la personne ou les personnes qui agissent ou qui doivent agir, devient le signe de l'infinitif (ou indéfinitif), devant lequel on ne met aucune personne, ni du singulier, ni du pluriel. On a soin de faire observer qu'en François, l'infinitif se termine toujours en *er*, ou en *ir*, ou en *oir*, ou en *re*.

En faisant comme si je tirois une épingle, ou un fil, ou un petit morceau de chaque côté de mon habit,

j'exprime la nature du participe, qui prend partie du verbe & partie du nom. Il se décline comme les noms, & il gouverne les mêmes cas que les verbes.

Enfin, pour faire connoître la différence du verbe actif & du verbe passif, nous portons un enfant dans un fauteuil. Notre action est sensible, & nous la faisons remarquer aux Sourds & Muets. L'enfant qui est porté ne fait aucun mouvement : ses bras & ses mains, ses jambes & ses pieds sont pendans, & demeurent immobiles, comme s'il étoit paralytique. Ce sont les deux signes par lesquels nous caractérisons ces deux especes de verbes.

ARTICLE II.

Explication des Noms & des Pronoms par les signes méthodiques.

JE n'ai point voulu interrompre

tout ce qui avoit rapport au verbe; mais pour entendre ce que je viens de dire du participe, il a fallu apprendre à décliner, ce qui (dans notre langue) n'eſt pas l'affaire de plus d'une demi-heure; & ſi nous ne commençons point par les déclinaiſons, comme on fait ordinairement dans les Méthôdes, c'eſt parce qu'elles ne nous fourniſſent pas autant de moyens de développer l'intelligence des Sourds & Muets.

Venons donc à l'explication des noms.

Nous faiſons obſerver aux Sourds & Muets les jointures de nos doigts, de nos mains, du poignet, du coude, de l'épaule, &c. & nous les appellons articles ou jointures. Nous écrivons enſuite ſur la table que *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des*, joignent les mots comme nos articles joignent nos os. Dès-lors le mouvement de l'index

droit, qui s'étend & qui ſe replie en forme de crochet, devient le ſigne raiſonné que nous donnons à tout article. Nous en exprimons le genre en portant la main au chapeau pour l'article maſculin *le*, & à l'oreille où ſe termine ordinairement la coëffure d'une perſonne du ſexe pour l'article féminin *la*. Nous en annonçons le pluriel ou le ſingulier par le ſigne des doigts qui convient à l'unité ou à la multiplicité.

Quant à *de*, *du*, *des*, ce ſont des articles au ſecond cas. Ils ont donc le ſigne qui convient à celui-ci. On le trouvera quelques lignes plus bas. Nous avons ſoin de faire obſerver que le *de*, *du*, *des*, de l'ablatif, n'eſt point un article, mais une prépoſition qui a ſon ſigne particulier à proportion de l'uſage auquel on l'emploie.

En apprennant ſes déclinaiſons, le Sourd & Muet apperçoit clairement

la distinction des cas, soit dans le singulier, soit dans le pluriel. Ils ont chacun leur signe conforme à la place qu'ils y occupent : *premier*, *second*, *troisieme*, *&c.* indiquent le nominatif, le génitif, le datif, &c. Ces signes se font avec la main gauche, en la faisant marcher horizontalement dans le même sens que l'écriture. Nous dirons tout-à-l'heure, comment premier & second, &c. se distinguent d'un & deux, &c.

Les noms adjectifs ne peuvent subsister seuls ; ils sont faits pour s'appliquer sur d'autres, qui doivent nécessairement être exprimés ou sous-entendus. La main droite, qu'on porte & qu'on applique sur la main gauche, est le signe de ces noms. Il n'en est pas de même des noms substantifs. Ceux-ci expriment communément une personne, ou une chose, ou une action. Nous ne leur donnons

point ordinairement de ſignes, parce qu'il ſuffit qu'un nom ne ſoit pas adjectif par ſa nature pour qu'il puiſſe ſubſiſter ſeul, & par conſéquent qu'il ſoit un ſubſtantif.

Les noms de nombre ſe diviſent en cardinaux & en ordinaux. Ils ont chacun les ſignes qui leur ſont propres. Pour dire *trois*, nous tenons trois doigts élevés perpendiculairement. Pour dire *troiſieme*, nous les tenons couchés & les faiſons avancer horizontalement vis-à-vis de nous, ce qui indique tout à la fois que *troiſieme* eſt à la file des autres & le rang qu'il y tient.

Pour exprimer par ſignes les pronoms, nous faiſons un rond avec un crayon ſur la table, & nous mettons au milieu une tabatiere. Enſuite nous la pouſſons hors de ce rond pour y mettre autre choſe. Un pronom eſt un mot qui ſe met à la

place d'un nom, & le ſigne commun à tous eſt l'action que nous venons de faire. Chacun d'eux enſuite a ſon ſigne particulier, à proportion de ce qu'il ſignifie.

En expliquant les perſonnes des verbes, nous avons annoncé les ſignes des pronoms perſonnels. Les démonſtratifs ſe montrent en les indiquant du bout du doigt; les relatifs, en mettant le doigt deſſus, & le portant auſſitôt ſur le nom auquel ils ſe rapportent. Nous plaçons les poſſeſſifs au rang des adjectifs. D'autres Méthodes l'ont fait avant nous.

Mais il eſt juſte de donner ici une idée de la diverſité de nos ſignes. Les mots ſuivans, *je*, *moi*, *mon*, *ma*, *mes*, *le mien*, *la mienne*, *les miens*, *les miennes*, ont chacun leur ſigne diſtinctif; & ſi cela n'étoit pas, il ſeroit impoſſible que les Sourds & Muets écriviſſent *currente*

calamo

calamo ſous la dictée des ſignes méthodiques.

J'ai dit ci-deſſus quel eſt le ſigne de *je*. On exprime *moi* en mettant ſa main ſur ſa poitrine, comme un Prêtre qui fait un ſerment en Juſtice. 1°. Parce que les doigts ſont alors diſpoſés dans le même ordre que les cas d'un nom qu'on écrit l'un ſur l'autre. Or, *moi* eſt le plus ordinairement un des cas de *je*. 2°. Parce que *moi* étant plus expreſſif & plus excluſif de tout autre que *je*, il eſt dans l'ordre de lui donner un ſigne qui fixe davantage les yeux ſur moi. D'ailleurs il n'eſt perſonne qui, en y faiſant attention, ne reconnoiſſe qu'on fait comme naturellement le premier de ces deux geſtes, en diſant, *je deſire*, *je penſe*, &c. mais qu'on fait le ſecond, en diſant : telle choſe eſt à *moi*, telle choſe eſt pour *moi*.

Pour exprimer *me*, nous tenons

précisément la même situation que je viens de représenter ; mais sur le champ nous portons l'index de la main droite sur le bout de l'index de la main gauche, pour faire entendre que ce pronom est conjonctif, c'est-à-dire, qu'il se met toujours avec un verbe. Tous les autres, *mon*, *ma*, *mes*, *&c.* s'expliquent suivant les regles des adjectifs, avec cette différence, que l'article qui précede les quatre derniers, annonce qu'ils sont absolus, c'est-à-dire, qu'on ne les joint pas avec le nom substantif auquel ils se rapportent.

Les pronoms relatifs & interrogatifs, *qui*, *que*, *quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, ont aussi chacun leur signe distinctif. Il en faut trois différens pour le seul mot *que*, à proportion qu'il est ou un pronom interrogatif, ou un relatif-conjonctif, ou une sim-

ple conjonction. Dans le premier cas on met le doigt dessus, & aussi-tôt on le porte ou sur le *D*, qui est au commencement de la phrase, & qui signifie *Demande*, ou sur le point interrogatif qui se trouve à la fin de cette même phrase. Nous avons dit ci-dessus comment on exprime les relatifs, & les conjonctifs, & les simples conjonctions.

Est-il donc possible, dira sans doute quelqu'un, que des Sourds & Muets saisissent toutes ces différences? Il n'est plus question de demander, si cela est possible, lorsque cela est en effet: *Ab actu ad posse valet consecutio.* Mais qu'il me soit permis de répéter, que si cela n'étoit pas, nos Sourds & Muets ne pourroient point écrire, *currente calamo*, sous la dictée des signes. D'ailleurs MM. les Dactylologistes eux-mêmes ne nous contestent pas cet article, dont ils ont été convain-

cus par leurs propres yeux (on doit ſentir toute la force de cette preuve). Enfin des milliers de perſonnes de tout état, qui ont aſſiſté à nos Exercices ou à nos Leçons ordinaires, en ont été & en ſont tous les jours les témoins.

Cette difficulté, qu'on ſe figure à ſoi-même, de ſaiſir ces différences, n'eſt qu'un fantôme qui diſparoît à meſure qu'on s'en approche. Non ſeulement on s'imaginoit que ce devoit être un cahos impénétrable pour les Sourds & Muets de naiſſance, mais on penſoit pour ſoi-même qu'en jouiſſant de toutes ſes facultés, on auroit bien de la peine à le démêler. Cependant auſſi-tôt qu'on s'y applique, les nuages ſe diſſipent, tout s'éclaircit, & on apperçoit une route dans laquelle on peut marcher & conduire les autres.

Nous avons dit dans notre qua-

trieme Lettre, en 1774, que dans l'eſpace de deux mois, ou environ, M. Dom Franciſco de Angulo, Eſpagnol, avoit acquis l'uſage d'écrire ſur le champ tout ce qu'il me plaiſoit de lui dicter par mes ſignes méthodiques. Je ne lui donnois que quatre leçons par ſemaines. Nous en avons maintenant une nouvelle preuve. Deux Chanoines de l'Egliſe du Mans, touchés de compaſſion pour cinq Sourds & & Muets qui ſont dans l'Hôpital de cette Ville, ont pris de concert la réſolution de s'appliquer à les inſtruire; & dans cette vue ils ont deſiré de ſe mettre au fait de notre méthode. L'un deux eſt venu exprès à Paris : l'autre y étoit déjà. En venant tous les jours chez moi, excepté les jours de Dimanches & Fêtes, au bout de trois ſemaines ces deux Meſſieurs écrivoient couramment ſous la dictée de mes ſignes : ils ſe dictoient chez

eux l'un à l'autre ; ils se plaisoient aussi à se faire dicter par des Sourds & Muets ; car, ceci soit dit en passant, non seulement nos Sourds & Muets écrivent sous la dictée des signes, mais ils dictent eux-mêmes de cette maniere à l'ouverture du Livre, quand il se trouve quelqu'un qui desire en faire l'épreuve. Enfin ces deux Messieurs commencent à écrire, sans le secours d'aucun signe, sur la seule inspection du mouvement des levres. La même chose arriveroit infailliblement à toute personne intelligente qui auroit la charité de se consacrer à l'instruction d'un ou de plusieurs Sourds & Muets.

Je crois qu'on me pardonnera cette espece de digression, qui peut devenir utile aux Sourds & Muets présens & à venir.

La préposition ne se décline, ni ne se conjugue point. Elle se met avant

un nom, ou un pronom, ou l'infinitif d'un verbe. Chacune a ſon ſigne particulier conforme à ſa ſignification ; mais le ſigne général qui leur convient à toutes, ſe fait en courbant les doigts de la main gauche, & faiſant marcher cette même main dans cette ſituation de gauche à droite ſur la ligne même qu'on lit ou qu'on écrit, parce qu'alors on y rencontre les prépoſitions avant que de trouver le mot auquel elles ſe rapportent, ou plutôt qu'elles régiſſent.

Nous avons parlé ci-deſſus de la conjonction. Nous parlerons bientôt de l'adverbe. Sera-t-on ſurpris maintenant que des Sourds & Muets ſoient en état de faire les parties de toutes phraſes qu'on leur préſente, & de dire ce qu'eſt chaque mot, où il ſe trouve, & pourquoi il s'y trouve?

ARTICLE III.

Usage plus détaillé des Signes méthodiques.

VOICI maintenant le plus grand usage de nos signes méthodiques, pour dicter à nos Sourds & Muets tout ce que nous voulons qu'ils écrivent.

Une même opération ou disposition de l'esprit, ou du cœur, ou du corps, &c. peut se rendre tantôt par un verbe, tantôt par un nom, soit substantif, soit adjectif, & quelquefois par un adverbe. Puisque c'est la même opération ou disposition, il faut nécessairement le même signe radical qui y corresponde. Je donnerai pour exemple le verbe *aimer* dans toutes ses parties, soit actives, soit passives, *l'amitié*, *l'amour*, *aimable*, *ami*, *amie*, *amiablement*, *amical*, *amicalement*: tous ces mots ont

le

le même ſigne radical, qui s'exécute en mettant fortement ſa main droite ſur ſa bouche, pendant que la gauche eſt ſur le cœur, & rapportant enſuite la main droite avec une nouvelle force ſur le cœur conjointement avec la main gauche.

Cependant il ne faut pas que le Sourd & Muet, à qui je dicte une leçon ou une lettre, ſe trompe dans le choix d'aucun de ces mots, qui de bon compte ſont au nombre de plus de deux cens-quarante, en y comprennant toutes les perſonnes, les nombres, les temps & les modes du verbe actif & du verbe paſſif, les nombres, les genres & les cas des noms ſubſtantifs & adjectifs.

S'il s'agit de quelque partie du verbe, le ſigne de la perſonne, du nombre, du temps & du mode, joint avec le ſigne radical que nous avons donné ci-deſſus, annonce au Sourd

& Muet, qui ſçait conjuguer, ce qu'il faut qu'il écrive.

Si je veux dicter *l'amitié*, je fais d'abord le ſigne de l'article, & enſuite le ſigne radical, c'en eſt aſſez pour faire comprendre que c'eſt le nom ſubſtantif que je demande.

Si c'eſt *l'amour* que je veux faire écrire, je fais les deux mêmes ſignes que pour *l'amitié*; mais j'y ajoute une plus grande activité, tant ſur la bouche que ſur le cœur, parce que l'amour eſt plus ardent que l'amitié.

Eſt-il queſtion de ce mot *aimable?* je fais le ſigne radical, enſuite je porte ma main droite ſur ma main gauche; ce ſigne annonce que c'eſt une qualité qui s'ajoute à un nom ſubſtantif, & qui s'applique ſur lui; en un mot, que c'eſt un nom adjectif que je demande. Il faut y joindre le ſigne d'attirer, parce que ce mot

ſignifie ce qui attire l'amitié ou l'amour.

Le terme *d'ami* eſt correlatif. Il ſuppoſe deux perſonnes qui ont de l'amitié l'une pour l'autre. Si je ſuis moi-même un des deux amis, je me montre moi-même, & je fais le ſigne radical. J'indique enſuite du bout du doigt la perſonne qui eſt mon ami ou ſon nom. Après cela je fais une ſeconde fois le ſigne radical, & je retourne le bout de mon doigt vers moi-même, pour montrer que l'amitié de cette perſonne ſe rapporte à moi, comme mon amitié ſe rapporte à elle.

Il eſt aiſé de concevoir l'application que je dois faire de ces ſignes, lorſque je ne ſuis point intéreſſé dans cette amitié, & qu'il s'agit de deux autres perſonnes; comme auſſi les ſignes qu'il convient de faire, à proportion du nombre ou du genre des

personnes dont on veut annoncer l'amitié.

S'agit-il de ce mot *amiablement ?* je fais le ſigne radical, enſuite un ſecond ſigne, qui annonce qu'il n'y a pas de conteſtation : après cela je mets ma main proche mon côté droit, ſans cependant y toucher, pour faire entendre que c'eſt un mot qui ſe met le plus ordinairement à côté d'un verbe, & qui ſert à le modifier : c'eſt ce que nous appellons un *adverbe.*

Faut-il dicter ce mot *amical ?* je fais le ſigne radical, & enſuite le ſigne de l'adjectif. J'y ajoute un ſouris gracieux, accompagné d'un geſte qui l'eſt pareillement,

Enfin, pour exprimer ce mot *amicalement*, je fais le ſigne radical, le ſouris & le geſte gracieux, & enſuite le ſigne de l'adverbe.

C'eſt ainſi que nous faiſons en ſorte de ne rien donner à l'arbitraire ; il faut

toujours que ce ſoit ou l'imitation de la nature, ou la raiſon qui nous conduiſe dans tous nos ſignes. Ne peut-on pas eſpérer beaucoup de l'éducation d'un Sourd & Muet, qu'on commence à monter ſur ces regles dès les premieres leçons auxquelles il aſſiſte, & qui en voit répéter plus d'une centaine de fois l'application tous les Mardis & tous les Vendredis ?

ARTICLE IV.

Comment les idées Métaphyſiques s'expriment par les Signes méthodiques.

ON nous demande tous les jours comment nous pouvons faire entendre à des Sourds & Muets toutes ſortes de mots, & principalement ceux qui expriment des idées Métaphyſiques.

Il n'eſt point de mot qui ne ſignifie quelque choſe, & il n'eſt point de

chose qui ne puisse être signifiée par un ou plusieurs mots. Ces mots peuvent se dire à quiconque a des oreilles duement organisées, & s'écrire sous les yeux de quiconque n'a point la faculté d'entendre. Lorsqu'on les dit, & qu'ils ne sont pas entendus, c'est-à-dire, compris, on les explique de vive voix par d'autres mots : si ces derniers ne sont pas encore assez intelligibles, on en cherche d'autres qui le soient davantage. Avec les Sourds & Muets, c'est précisément la même opération qui se fait par écrit, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à des mots qui ont été cent & cent fois compris par signes, & qui répandent la lumiere sur ce qui étoit obscur.

Il est très-rare que je sois obligé d'en venir jusqu'à la seconde opération ; & si cela arrivoit souvent, ce seroit une preuve que je n'aurois pas

des idées bien nettes, & que je ne ſçaurois pas choiſir mes expreſſions. J'ai donné dans une de mes Lettres précédentes un exemple de ces ſortes d'explications ; il faut le répéter ici avec plus d'étendue.

Il n'eſt peut-être point de mot plus difficile à expliquer par ſignes que celui-ci, *je crois*. Voici donc de quelle maniere nous nous y prenons : après avoir écrit ſur la table, *je crois*, nous tirons quatre lignes ainſi diſpoſées :

Je crois.
- Je dis *oui* par l'eſprit. Je penſe que *oui*.
- Je dis *oui* par le cœur. J'aime à penſer que *oui*.
- Je dis *oui* de bouche.
- Je n'ai pas vu, & je ne vois pas encore de mes yeux.

Nous recueillons enſuite ce qui eſt écrit ſur ces quatre lignes, & nous le portons ſur le mot *je crois*, pour faire entendre que tout cela y eſt renfermé.

S'agit-il, après cette explication, de dicter par les ſignes méthodiques ce mot, *je crois ?* je fais d'abord le ſigne de la premiere perſonne du ſingulier en me montrant moi-même avec l'index de ma main droite, dont le bout eſt tourné vers ma poitrine. Je mets enſuite mon doigt ſur mon front, dont la partie concave eſt cenſée renfermer mon eſprit, c'eſt-à-dire, ma faculté de penſer, & je fais le ſigne de *oui*. Après cela je fais le même ſigne de *oui* en mettant mon doigt ſur la partie de moi-même, qu'on regarde ordinairement comme le ſiege de ce que nous appellons notre cœur dans l'ordre ſpirituel, c'eſt-à-dire, de notre faculté d'aimer (quoiqu'il ait été dit pluſieurs fois que ces deux facultés ſont ſpirituelles & n'occupent point de place). Je fais enſuite le même ſigne de *oui* ſur ma bouche en remuant mes levres. Enfin

je mets ma main ſur mes yeux ; & en faiſant le ſigne de *non*, je montre que je ne vois pas. Il ne me reſte plus que le ſigne du préſent à faire, & on écrit *je crois ;* mais en l'écrivant, on le comprend beaucoup mieux que la plupart de ceux qui parlent & qui entendent. Il eſt inutile de répéter ici que tous ces ſignes ſe font en un clin d'œil.

D'après ce que je viens de dire, & ce que j'ai expliqué précédemment ſur la maniere d'employer différemment un même ſigne radical, il eſt aiſé de concevoir comment il faudra dicter, *nous avons cru*, *ils croiront*, *que vous euſſiez cru*, *la foi*, *le fidele*, *l'incrédule*, *l'incrédulité*, *incroyable*, *&c.*

On m'a ſouvent demandé comment je faiſois comprendre aux Sourds & Muets ce que c'eſt qu'*entendre*, & ce qui les prive de cette faculté.

Je demande qu'on m'apporte une grande terrine, & je la fais remplir d'eau. Lorſque l'eau eſt bien repoſée, j'y laiſſe tomber perpendiculairement une boule d'ivoire, ou quelqu'autre choſe de ſemblable, que je tenois entre mes doigts. Alors je fais obſerver le mouvement d'ondulation qui ſe fait dans l'eau, & qui ſeroit beaucoup plus ſenſible dans un baſſin ou dans la riviere; mais les Sourds & Muets qui l'ont ſouvent apperçu dans l'un ou dans l'autre, ſe le rappellent très-aiſément. Enſuite j'écris ſur la table ce qui ſuit: *je jette la boule dans l'eau; l'eau s'écarte & va frapper les bords de la terrine.* Il n'eſt aucun de ces mots qui ne ſoit entendu des Sourds & Muets.

Après cela je prends un écran ou quelqu'autre choſe de ſemblable, & en l'agitant avec la main, je m'en ſers pour faire voltiger les rideaux,

les manchettes, des feuilles de papier, &c. Je souffle aussi sur la main, & j'appelle tout cela *air*. Alors j'écris de nouveau sur la table. *La chambre est pleine d'air, comme la terrine est pleine d'eau : je frappe sur la table, & l'air s'écarte & va frapper les murailles de la chambre, comme l'eau s'écarte & va frapper les bords de la terrine.*

Je prends ensuite ma montre à réveil, & plaçant l'aiguille à l'endroit où elle doit être pour opérer la détente, je fais sentir à chacun des Sourds & Muets le petit marteau qui frappe son doigt avec beaucoup de vîtesse. Je leur dis ensuite que nous avons tous un petit marteau dans l'oreille, & que l'air en s'écartant pour aller frapper les murailles de la chambre, rencontre notre oreille, qu'il y entre & qu'il fait remuer ce petit marteau, comme je fais remuer avec le souffle de ma bouche le petit

coin de mon mouchoir. (C'eſt mon langage avec eux. Je ne dois point ici le rendre autrement). Enſuite je fais placer contre la muraille une perſonne qui entend & qui me tourne le dos, & je la prie qu'auſſi-tôt qu'elle m'entendra frapper ſur la table, elle ſe retourne & vienne vers moi. Je frappe donc, & elle exécute ce dont nous ſommes convenus. Alors je montre que l'air a rencontré ſon oreille, qu'en y entrant il a fait remuer ſon petit marteau, & que ç'a été ce mouvement qu'elle a ſenti, qui l'a fait ſe retourner & venir vers moi.

Après cela j'envoie la même perſonne dans une autre chambre: je frappe, & à l'inſtant elle arrive. Je déclare que la même opération s'eſt faite dans ſon oreille, & lui a ſervi d'avertiſſement pour venir nous trouver. C'eſt ainſi que nous montrons la propagation du ſon par le moyen

de l'ondulation de l'air. (Nous expliquons aussi, pourquoi cette propagation est beaucoup plus lente que celle de la lumiere). Quant à ce qui se passe dans l'intérieur de l'oreille ; MM. les Anatomistes voudront bien se ressouvenir que nous parlons à des Sourds & Muets, & qu'il n'est pas question de rechercher ici une exactitude physique.

Nous faisons comprendre aux Sourds & Muets, que s'ils n'entendent pas, c'est parce qu'ils n'ont pas ce marteau dans l'oreille, ou qu'il est trop enveloppé pour que le mouvement de l'air puisse y faire impression, ou enfin parce que s'il se remue & qu'il frappe, la partie sur laquelle il agit est comme paralytique.

Je dois dire en passant, que toutes les fois que j'ai fait cette explication, elle a produit dans les Sourds & Muets deux effets bien différens ;

les uns témoignant une grande joie de ſçavoir ce que c'étoit qu'entendre, & les autres ſe livrant à une triſteſſe profonde de ce qu'ils n'avoient point ce marteau dans l'oreille, ou de ce qu'il y étoit enveloppé. Les deux premieres qui ont aſſiſté à cette leçon, en ayant rendu compte chez elles, ne pouvoient contenir leur mauvaiſe humeur, lorſqu'elles apprirent que le chat de la maiſon & le ſerin avoient chacun leur petit marteau; & comme c'étoit un Vendredi, elles demanderent, ſi la carpe en avoit auſſi un. Leur maîtreſſe leur répondit qu'elle n'en ſçavoit rien.

On eſt étonné de voir qu'un Sourd & Muet écrive ſous ma dictée par ſignes, *Monſieur eſt un Théologien*, avec la même facilité qu'il écriroit, *Monſieur eſt un Menuiſier*, parce que j'aurois fais le ſigne d'un homme qui rabote une planche. Cela eſt tout

ſimple. Un premier ſigne montre dans ma bibliotheque l'Ecriture Sainte & les Peres de l'Egliſe. Le ſecond ſigne indique un homme qui les lit avec attention. Le troiſieme, un homme qui réfléchit ſur ce qu'il a lu; & le quatrieme, un homme qui écrit ſes réflexions. N'eſt-ce pas là un Théologien ? & le Sourd & Muet qui écrit ce mot, ne l'entend-il pas mieux que la plupart de ceux qui le prononcent ? Si ma bibliotheque n'étoit pas préſente, il faudroit quatre ſignes de plus; ſçavoir, deux pour repréſenter les divines Ecritures, & deux autres pour indiquer les Ouvrages des Peres. A quatre idées doivent néceſſairement répondre quatre ſignes. Il faut émier le pain qu'on donne à de petits oiſeaux, de peur qu'il ne les étrangle au lieu de les nourrir. Ces exemples doivent ſuffire pour montrer le développement que nous

sommes obligés de faire de chaque mot qui exprime plusieurs idées. Les Sourds & Muets que nous instruisons seroient bien à plaindre, si notre art ne consistoit qu'à remuer des mains & à faire des gestes. Nous ne laissons passer aucun mot sans l'expliquer; (& ceci soit dit en parenthese, il seroit à desirer qu'on fît la même chose pour l'éducation des enfans qui entendent & qui parlent). Nous faisons l'analyse d'un mot simple dont la signification est composée, comme *croire*, *adorer*, *&c.* Nous distinguons les différens sens dans lesquels on peut entendre un même mot, comme *apprendre*, *ordonner*, *&c.* Nous caractérisons les nuances qui différencient des verbes, dont les significations pourroient se confondre, tels que *voir*, *regarder*, *appercevoir*, *considérer*, *contempler*. Nous décomposons les mots qui renferment une ou plusieurs

ſieurs prépoſitions avec un verbe, comme *empriſonner*, *déſempriſonner*, ou des noms, ſoit ſubſtantifs, ſoit adjectifs, avec un verbe, tels que *pétrifier*, *ſanctifier*, ou des adverbes avec un verbe, comme *ſatisfaire*, *introduire*.

La Langue Latine nous ſert beaucoup à l'égard de ceux mêmes qui ne l'entendent pas, & à plus forte raiſon pour ceux qui l'entendent. Ainſi nous diſons que *ducere* eſt un mot Latin, qui ſignifie *conduire*, & que *intrò* eſt un autre mot Latin qui ſignifie *dedans*; qu'en joignant ces deux mots en un ſeul, cela ſignifie *conduire dedans*. Le mot *faire* n'a pas beſoin d'explication, il s'entend tout ſeul: *ſatis* eſt un mot Latin qui ſignifie *aſſez*: *ſatisfaire*, c'eſt donc *faire aſſez*. Nous nous ſervons également de la Langue Grecque pour les mots qui en dérivent.

Il eſt très-facile de diſtinguer ici l'uſage de l'écriture d'avec celui des ſignes méthodiques. Lorſque nous trouvons des mots qui ne peuvent ſe repréſenter par des ſignes naturels, tels que le mot *croire*, nous y ſubſtituons, par le moyen de l'écriture, d'autres mots, qui ont le double avantage, 1°. de rendre toute la ſignification & la force des premiers; 2°. de pouvoir être repréſentés par des ſignes naturels. C'eſt alors que l'art des ſignes méthodiques vient s'emparer de ces mots, qui juſqu'alors lui étoient étrangers. Deux ou trois ſignes naturels enchâſſés l'un dans l'autre en un clin d'œil, ſoumettent à la repréſentation oculaire les idées les plus métaphyſiques, en y aſſujettiſſant les mots qui les expriment.

CHAPITRE VI.

Objection de MM. les Dactylologistes contre la Méthode des Signes.

LE plus sçavant des Disciples de M. Perreire qui attaque notre méthode, voudroit que je songeasse à supprimer peu à peu les signes méthodiques pour accoutumer insensiblement mes Eleves à l'intelligence, à l'esprit, au génie & au caractere de la langue : ce sont ses expressions.

Ce Monsieur trouve apparemment que notre méthode ne tend pas à ce but, ou qu'elle ne pourra jamais y faire parvenir nos Eleves, même en les introduisant dans la lecture des meilleurs Livres ; & la ressource qu'il me présente pour les conduire à ce terme, c'est la DACTYLOLOGIE ; c'est-à-dire l'Alphabet Manuel Espagnol,

un *épellage* continuel (je ſupplie qu'on me paſſe ce terme), ſecours vraiment utile à quiconque n'a pas d'autre moyen pour ſe faire entendre des autres, & recevoir à ſon tour la communication de leurs idées ; mais langage inſipide & ennuyeux pour toute perſonne à qui la nature ou l'art fourniſſent des reſſources plus promptes & plus commodes, enfin un idiôme abſolument inintelligible à l'univerſalité morale du genre humain.

La Dactylologie eſt bonne & utile pour apprendre aux commençans à diſtinguer leurs lettres. Je m'en ſers auſſi moi-même pour les noms propres avec ceux de mes Eleves qui ne ſont pas encore en état de les entendre à la ſeule inſpection du mouvement des levres. L'alphabet manuel François ſeroit auſſi bon & auſſi utile, parce qu'alors il n'eſt pas temps

d'opérer en bref. Le troisieme alphabet manuel dont j'ai parlé au commencement, produiroit encore le même avantage. Cependant aucun d'eux ne seroit absolument nécessaire; & j'espere bien en effet n'en employer aucun pour instruire une jeune enfant sourde & muette & aveugle, dont on m'a parlé, ayant un autre moyen plus facile relativement au sujet. Ce sera, s'il plaît à Dieu, dans le cours du mois d'Octobre prochain, que je commencerai cet ouvrage, pourvu que la pauvre enfant ne soit pas imbécile, ce que je verrai bientôt dans l'espace d'une heure ou environ.

Mais ce qui m'indispose contre l'usage ordinaire de la Dactylologie, c'est, 1°. parce que dans les commencemens elle ne signifie rien que des *A*, des *B*, *&c.*; 2°. parce qu'elle est très-embarrassante, & en quelque

forte impraticable pour bien des personnes ; 3°. parce qu'elle devient totalement inutile aux Sourds & Muets qui sont plus avancés. Reprenons ces trois points.

1°. L'Alphabet manuel ne signifie rien dans les commencemens vis-à-vis des Sourds & Muets qui ne sçavent aucune langue. Il ne leur communique par lui-même aucun degré d'intelligence. Après nous en être servi pour apprendre à un Sourd & Muet à distinguer ses lettres, si nous écrivons sur la table ces deux mots, *nous portons*, il ouvrira de grands yeux, & il n'y comprendra rien. Il n'en sera pas plus avancé, lorsque nous aurons mis au dessus de ces deux mots les trois personnes du singulier & les deux autres du pluriel au dessous. Il ne fera qu'ouvrir de plus grands yeux, & nous regarder avec un air de tristesse. La plupart

mettent leur main ou leur doigt à leur front, & accompagnent ce geste du signe ordinaire de négation, pour nous faire entendre qu'ils n'y comprennent rien. Mais un moment de patience, & notre nouveau Disciple y comprendra bientôt avec le secours de nos signes méthodiques.

Un Livre *in-folio* que nous faisons apporter sur la table commence à attirer son attention. Tous les autres Sourds & Muets se rassemblent autour de nous, & je place le Candidat à côté de moi à ma droite. Alors je mets l'index de ma main gauche sur le mot *je*, & pendant ce même temps je me montre moi-même avec l'index de ma main droite, en m'en frappant moi-même sur ma poitrine: ensuite je mets le doigt de ma main gauche sur le mot *porte*, & prenant le livre *in-folio*, je le porte successivement sur mon épaule, sous mon

bras, dans les pans de ma robe, ſur mon dos & ſur ma tête ; le tout en marchant, & avec l'extérieur d'un homme qui ſe ſent chargé. Aucun de ces mouvemens n'échappe à l'attention du Sourd & Muet. Je reviens à la table, & pour faire entendre la ſeconde perſonne, je mets l'index de ma main gauche ſur le mot *tu* ; en même temps je porte l'index de main droite ſur la poitrine du Sourd & Muet, & je l'en frappe doucement pluſieurs fois, en lui faiſant obſerver que je le regarde & qu'il doit auſſi lui-même me regarder. Je mets enſuite mon doigt ſur le mot *portes*, & je lui donne le livre *in-folio*, en lui faiſant ſigne de faire à ſon tour ce qu'il m'a vu faire à moi-même le premier. Il ſe met à rire, prend le livre, & exécute très-bien ſa commiſſion.

Il s'agit alors de la troiſieme perſonne

ſonne du ſingulier. Je mets l'index de ma main gauche ſur *il*, & avec l'index de ma main droite je montre quelqu'un qui eſt à côté ou derriere moi, en faiſant obſerver que je ne le regarde pas : je lui donne de même, ſans le regarder, le Livre *in-folio* : il le porte en toutes les manieres ci-deſſus, & vient le remettre ſur la table. Alors je tire une ligne horizontale avec le crayon, parce que l'explication du ſingulier eſt finie.

Nous procédons enſuite à l'explication des perſonnes du pluriel. Je mets donc l'index de ma main gauche ſur le mot *nous*, & je porte l'index de ma main droite ſur moi-même, & ſucceſſivement ſur tous ceux qui entourent la table ſans en excepter un ſeul; enfin, une ſeconde fois ſur moi-même, pour montrer que je

n'oublie perſonne, & nous nous mettons tous à porter la table.

Nous paſſons alors à la ſeconde perſonne du pluriel, & mettant mon doigt ſur le mot *vous*, je montre avec ma main droite la perſonne qui eſt à ma gauche, & ſucceſſivement tous ceux qui entourent la table juſqu'au Sourd & Muet qui eſt à ma droite; mais au lieu de me montrer moi-même, je me retire à l'écart. Les autres portent la table, & je fais obſerver que je ſuis à mon aiſe, n'étant chargé d'aucun fardeau.

Il ne nous faut plus que la troiſieme perſonne du pluriel. Etant donc revenu à la table, je mets mon doigt ſur *ils*, & avec la main droite je montre tous ceux qui entourent la table, en commençant par celui qui eſt à ma gauche juſqu'à celui qui eſt à la main droite du Sourd & Muet.

Pour lui, je le retire : nous nous mettons tous deux à l'écart , restant à notre aise , pendant que les autres soutiennent & portent le poids de la table.

Il est inutile de dire combien cette opération amuse notre nouveau Sourd & Muet. Cependant voici un petit rabat-joie. Il faut qu'il fasse lui-même avec son doigt sur chacune des personnes du singulier & du pluriel tout ce qu'il m'a vu faire. Il commence donc ; & dès la premiere opération il se trompe, sans que ce soit sa faute. Ayant le doigt de sa main gauche sur *je*, il m'apporte le doigt de sa main droite sur ma poitrine , parce qu'il a cru que je m'appellois *je* ; ayant vu que sur ce mot je m'étois montré moi-même plusieurs fois.

Pour corriger cette erreur , je fais venir tout de suite cinq ou six de

ceux qui faiſoient tout à l'heure partie du *nous*, du *vous* & du *ils*; mais dont chacun, dès qu'il eſt vis-à-vis de la table, ſe montre lui-même en ayant le doigt ſur *je*, montre enſuite celui qu'il regarde, & devant lequel il ſe retourne, en ayant le doigt ſur *tu*; enfin, un autre, devant lequel il ne ſe retourne point & qu'il ne regarde pas, en ayant le doigt ſur *il*: alors notre Sourd & Muet ſçait, comme les autres, s'appeller lui-même *je*; & le reſte ne ſouffre plus de difficulté.

C'eſt ainſi que pour ne point faire perdre de temps au Sourd & Muet, nous avons avec lui, dès le premier jour, un langage qui ſignifie quelque choſe. Il faut néceſſairement qu'il nous comprenne, s'il n'eſt pas comme le cheval & le mulet, qui ſont ſans intelligence; & dès-lors il

entend ce qu'il écrit, quand on lui fait conjuguer, *je tire, tu tires*, &c. *je pouſſe, tu pouſſes*, &c. &c. &c.

2°. Le langage dactylologique, c'eſt-à-dire, de l'Alphabet manuel, eſt très-embarraſſant, & en quelque ſorte impraticable pour un très-grand nombre de perſonnes. M. de Saboureux de Fontenai dit qu'il s'apprend en trois heures. J'en conviens : c'eſt même beaucoup trop : en voici la preuve; c'eſt que m'étant ſervi juſqu'alors de l'alphabet des deux mains pour inſtruire les Sourds & Muets ; un jour que ce Monſieur me trouva faiſant une leçon à une Sourde & Muette, il nous montra à l'un & à l'autre l'alphabet d'une ſeule main dans l'eſpace d'un demi-quart-d'heure, enſorte que j'achevai la leçon avec cet alphabet plus commode, l'ayant commencée avec celui des deux mains. C'eſt lui-même qui m'a rap-

pellé ce fait dont je ne me souvenois plus. Il ne nous a pas fallu, à cette fille & à moi, un long apprentissage pour passer de l'état de disciple à celui de maître dans cette science profonde.

Mais de deux choses l'une ; ou l'on en vient comme quelques-uns de MM. les Dactylologistes à remuer ses doigts avec la promptitude du plus habile Organiste ; ou le langage de l'Alphabet manuel est plus long & plus embarrassant que celui de l'écriture. D'ailleurs, en supposant qu'on en vienne à ce point de perfection, il faut trouver des personnes qui puissent suivre des yeux cette espece de langage. Or il est très-difficile d'en rencontrer qui soient en état de le faire, lors même qu'on y procede très-doucement, parce que plusieurs personnes n'ont jamais eu, & d'autres ont perdu depuis long-

temps l'habitude d'épeller. Mais cela devient en quelque ſorte impoſſible, lorſque le Dactylologiſte fait uſage de la facilité qu'il a d'aller plus vîte. Ce qui eſt certain, c'eſt que, grace à la complaiſance d'un demi-quart-d'heure de M. de Saboureux, je ſçais le fond de la Dactylologie comme lui-même, & que je m'en ſers tous les jours de leçon lorſque je veux dicter des noms propres à des Sourds & Muets qui ne les entendent pas encore au mouvement des levres. Cependant il doit ſçavoir que je ne puis pas le ſuivre des yeux; & que s'il veut me faire l'honneur de me dire quelque choſe, je le prie de tirer ſes tablettes & de prendre ſon crayon. Comment donc d'autres le ſuivront-ils ?

Ce Monſieur deſireroit « que tout » citoyen, animé par l'amour de l'hu- » manité, du bien public & de la

» Patrie, ne refusât point d'apprendre » la Dactylologie, & de la pratiquer » habituellement, pour rendre solide » l'instruction des Sourds & Muets » : ce sont ses expressions que je copie. Mais qu'il se désabuse de cette espérance. On saisit d'abord avec quelque plaisir l'Alphabet manuel, parce qu'on desire de converser avec lui; mais quand on voit qu'il faut digérer un *c*, une *h*, un *a*, un *p*, un *e*, une *l*, avant que de pouvoir deviner, si c'est d'un Chapelain, ou d'un chapelet, ou d'un Chapelier, dont il veut parler; parce que ce n'est qu'à la septieme lettre qu'on commence à le découvrir : on perd patience, on se dégoûte; & si, pour éviter cet inconvénient, il veut aller un peu vîte, on ne peut plus le suivre.

Il n'y a donc que ceux qui vivent & qui conversent habituellement avec

lui, qui puiſſent s'accommoder de ce langage. Tout le reſte du monde n'aura jamais aſſez d'activité, ni dans les yeux, ni dans les doigts, pour pouvoir tenir la converſation avec lui, & ſe réduira toujours à le prier d'écrire ſur ſes tablettes. Il doit en avoir l'expérience.

3°. Le langage de l'Alphabet manuel devient totalement inutile à ceux qui ſont plus avancés. Il leur devient inutile pour entendre ce qu'on leur dit, puiſqu'ils écrivent leurs leçons ſur l'inſpection ſeule du mouvement des levres : c'eſt bien une preuve au deſſus de toute évidence qu'ils entendent ce qu'on leur dit. Je conviens qu'ils entendent moins facilement toute autre perſonne qui leur parle, qu'ils n'entendent leur Maître & les différentes perſonnes qui vivent & qui converſent habituellement avec eux; mais

ce qu'ils entendent leur fait deviner très-aiſément ce qu'ils n'entendent pas ; & ſi deux perſonnes avoient quelque ſecret à ſe dire, je ne leur conſeillerois point de le faire à quelque diſtance que ce pût être dans une même chambre ; nous en avons ſouvent la preuve ſous nos yeux.

Le langage de l'Alphabet manuel ne leur eſt pas plus utile pour ſe faire entendre eux-mêmes, que pour entendre les autres. Je ne dirai pas que pour le parler, il faudroit trouver des perſonnes qui l'entendiſſent. Or, d'après ce que j'ai dit ci-deſſus, il faudroit preſque les chercher dans Paris & ailleurs, comme un François en chercheroit un autre dans les Etats du Grand-Mogol ; mais ayant une voie beaucoup plus facile & beaucoup plus courte, qui eſt la prononciation plus ou moins claire, aidée en cas de beſoin, par un ou deux

ſignes ; les Sourds & Muets ne s'aviſent pas de recourir à l'Alphabet manuel, qui les impatiente au-delà de tout ce que je puis dire, & qui n'eſt entendu de preſque perſonne.

Qu'arrivera-t-il donc néceſſairement? Au lieu d'apprendre l'Alphabet manuel pour converſer avec les Sourds & Muets, on leur demandera pourquoi ils n'ont pas appris l'Alphabet labial. Celui-ci étoit beaucoup plus intéreſſant que l'Alphabet manuel. Il eſt vrai qu'il ne s'apprend pas auſſi promptement, mais il ne s'en faut de guere.

OUI. Sans être obligé d'ouvrir la bouche de plus d'un travers de doigt, on fait appercevoir aux Sourds & Muets autant de différentes poſitions de l'organe de la voix ou des parties qui l'environnent, qu'il y a de lettres de l'alphabet ; parce qu'il n'en eſt aucune parmi celles mêmes qui ſe

prononcent le plus intérieurement ; qui ne s'annonce au dehors par quelque mouvement de la gorge, du menton ; des levres, de la langue & des joues. En y rendant les Sourds & Muets attentifs, les plus petits d'entre eux écrivent toute lettre sur le vu de ces différentes positions, avec autant de facilité que par le secours de la Dactylologie. C'est là ce que les Sourds & Muets doivent apprendre pour converser avec tout le monde, au lieu d'espérer que tout le monde apprendra la Dactylologie pour converser avec eux.

L'Allemand qui ne sçait que sa langue, restera toujours sourd & muet au milieu de nous, jusqu'à ce qu'il trouve un autre Allemand avec qui il puisse converser. Il en sera de même du Sourd & Muet Dactylologiste : il sera toujours le triste & lugubre personnage de Sourd & Muet

jusqu'à ce qu'il trouve un autre Dactylologiste ; & j'ose dire, sans crainte d'être démenti, que c'est la contenance morne (& pénible pour ceux qui en sont témoins) que tient M. de Saboureux lui-même, tant qu'il ne tire pas ses tablettes pour converser par écrit.

Nos Sourds & Muets, au contraire, sont tous très-gais, parce que leurs oreilles tiennent à la prunelle de leurs yeux, qu'ils entendent par ce moyen de qui ou de quoi l'on parle, & qu'ils comprennent ce qu'on en dit, nonobstant un certain nombre de mots qui peuvent quelquefois leur échapper, comme nous entendons nous-mêmes de quoi parle un Prédicateur & le fond de ce qu'il dit, lors même que son genre de prononciation, ou la trop grande distance dans laquelle nous nous trouvons, nous

ſait perdre un certain nombre de ſes paroles.

Telles ſont les raiſons qui m'auroient empêché de faire dans mes inſtructions un uſage ordinaire de l'Alphabet manuel, quand même je n'aurois eu, comme M. Perreire, & après lui, M. de Saboureux de Fontenai, qu'un petit nombre de Sourds & Muets à inſtruire, & qu'ils euſſent demeuré chez moi ou dans mon voiſinage. Mais l'ordre de mes leçons & le nombre de mes Eleves y forme un autre obſtacle conſidérable.



CHAPITRE VII.

Incompatibilité de l'usage de la Dactylologie avec l'ordre de nos Leçons.

CHAQUE jour de leçon je suis environné d'une trentaine de Sourds & Muets, qui sont pour la plupart dans un différent degré d'avancement. Il faut donc un genre d'instruction, qui sans faire perdre du temps à ceux qui sont plus instruits, serve néanmoins à l'instruction de ceux mêmes qui ne font que commencer. Pour cet effet, voici comme nous procédons.

Après avoir fait dire à tous les nouveaux, quel est le jour de la semaine, du mois, & de l'année dans lequel nous sommes, nous dictons par signes méthodiques ou de vive voix, en forme de demandes & de réponses, la matiere qui doit être le

ſujet de l'explication. Juſqu'alors elle n'avoit été ni imprimée ni écrite. C'eſt la production actuelle de mes penſées & de mes réflexions ſur le point de doctrine ou le trait d'hiſtoire où nous en ſommes. S'il eſt néceſſaire d'y rectifier quelque choſe, je l'ai ſous mes yeux pendant trois heures ou environ. Notre écriture s'efface aiſément, & le papier n'en eſt pas gâté (Nous nous ſervons de crayon blanc ſur une grande table noire). C'eſt ainſi que j'en ai toujours uſé. Nos Sourds & Muets ne s'en vont point ſans avoir tranſcrit cette inſtruction. Ils en ont donc une collection de cahiers qui formeroit un gros ouvrage, que je reviſerois & traduirois enſuite en Latin, en Italien, en Eſpagnol, en Allemand, ou en Anglois, ſi on formoit des établiſſemens auxquels il pût être de quelque utilité.

Ces Leçons s'écrivent ſous ma dictée

dictée par sept ou huit des plus anciens Sourds & Muets, qui en font l'un après l'autre quelques demandes & quelques réponses. Pendant cette opération leur esprit travaille, puisqu'ils ont à choisir dans tous les mots de la langue ceux qui correspondent aux idées que j'exprime par signes, & ensuite à mettre chacun d'eux aux temps & aux modes, aux cas & aux genres qui leur conviennent. Cela s'exécute de leur part avec une très-grande promptitude.

Pendant cette dictée, la Dactylologie n'en feroit que des copistes d'*a* & de *b*, &c. Ce feroit donc un temps perdu pour ceux qui écrivent & pour ceux qui les regardent & qui apprennent à faire la même chose. Je doute même qu'aucun d'eux voulût se prêter à cette ennuyeuse opération.

La dictée étant finie, nous élevons notre table en forme de pupitre, à

peu près à la hauteur d'un lutrin. Après une très-courte priere, qui eſt toujours prononcée plus ou moins diſtinctement par un des Sourds & Muets, nous commençons l'explication par ſignes méthodiques. Il faut obſerver que la leçon rempliſſant toujours la même table, elle eſt ordinairement composée d'environ trois cens mots.

Les Sourds & Muets, placés à proportion de leur grandeur, ont ſous les yeux tous ces mots tant que dure cette opération. La plus ancienne des Sourdes & Muettes tient une baguette qui ſe place ſucceſſivement ſur chaque mot qu'on explique; mais cette fonction demande de l'intelligence, parce qu'ayant mis la baguette ſur chaque pronom de quelqu'eſpece qu'il ſoit, à meſure qu'il s'en rencontre, il faut ſur le champ la porter ſur le nom dont il

tient la place, & qui ne ſe trouve quelquefois que cinq ou ſix lignes plus haut. S'il ſe préſente des phraſes ſemblables à celle-ci, *il le lui donna*, il faut indiquer les trois noms ſubſtantifs auxquels ces trois pronoms ſont ſubſtitués. Enfin lorſqu'on trouve la particule *y*, ou la particule *en*, il faut également les rapporter au nom ou au pronom qu'elles repréſentent.

Chaque demande ne s'explique qu'une fois; mais dans le cours ordinaire toutes les réponſes ſe répetent au moins à ſix diverſes repriſes. On conçoit, comme je l'ai dit ci-deſſus, que nous commençons par les plus habiles; mais en deſcendant par degrés, on ne néglige aucun des nouveaux venus. Chacun, ne ſçachant pas ſi ce n'eſt point à lui qu'on va s'adreſſer, eſt obligé de regarder la leçon & l'explication qu'on en fait.

Il s'agit de pouvoir faire ſon perſonnage, ſans encourir la qualification d'ignorant; ce qui eſt parmi nous le comble du déshonneur. On paſſe quelque choſe les premiers jours, on compâtit, on aide; mais il ne faut pas que cela dure long-temps. De quel uſage nous feroit la Dactylologie pendant cette explication, & que nous apprendroit-elle ?

Notre table nous préſente des mots; nos ſignes méthodiques en expriment la ſignification; & comme les mots les plus uſités reviennent ſouvent ſous les yeux, qu'ils s'y fixent pendant un temps, qui a ſa longueur, & qu'ils s'expliquent toujours par les mêmes ſignes; les Sourds & Muets les retiennent ſans avoir eu la peine de les apprendre, comme nos enfans qui entendent & qui parlent, apprennent leur langue par le ſimple uſage. C'eſt ainſi que nous converſons avec nos

Eleves, & que nous les faiſons converſer avec nous; ne croyant pas devoir attendre douze ou quinze mois pour leur faire apprendre toutes ſortes de phraſes.

Je dis *toutes ſortes de phraſes*, parce que, comme je l'ai obſervé dans une de mes Lettres précédentes, il eſt impoſſible d'expliquer, comme nous le faiſons, dans le plus grand détail, toute l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament (juſqu'au point d'y faire entrer ce que chacun des douze petits Prophetes a prédit de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe), ſans que les choſes les plus naturelles faſſent néceſſairement partie de cette explication, comme elles le feroient de l'Hiſtoire de France ou de tout autre Royaume. Il faut donc auſſi que les mots qui les expriment s'y rencontrent. Il en eſt de même de l'Hiſtoire du Nouveau Teſtament.

Je ſçais qu'on me reproche ce détail même dont je viens de parler, ſous le prétexte que les Sourds & Muets n'ont pas beſoin d'une inſtruction auſſi étendue. Je répondrai dans la ſuite à cette objection ; mais en attendant voici mes demandes : Lorſqu'une fois j'ai enſeigné aux Sourds & Muets les vérités de leur Catéchiſme, ſçavent-ils leur langue ? & ne faut-il pas que je la leur apprenne ? Veut-on donc que pour y réuſſir je leur faſſe lire la Gazette ou l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France ? On ne me trouvera point docile ſur cet article, & j'en dirai la raiſon dans ſon lieu.



CHAPITRE VIII.

Du nombre & de la gravité des gestes qui accompagnent les Signes méthodiques.

M. Perreire compare nos signes méthodiques à la multiplicité des caracteres Chinois. Ce n'est point certainement une comparaison qui nous offense. Mais le plus sçavant de ses Disciples, moins ménagé que lui dans ses expressions, nous représente dans une Lettre qu'il doit donner au Public, comme des gesticulateurs, qui font agir les yeux, la tête, les bras, & tout ce qu'il appelle *& cætera*. Il trouve nos signes semblables aux gestes des comédies pantomimes, aux signes usités chez les Muets du Serrail, & à leurs manieres bouffonnes pour amuser le Grand-Seigneur.

S'il n'étoit jamais venu à nos Leçons, il ne feroit pas étonnant qu'il s'en formât à lui-même cette idée : mais qu'en penferont les perfonnes qui y ont fouvent affifté, lorfqu'elles apprendront qu'il en a été plufieurs fois le témoin, & qu'il ne craint pas cependant de les repréfenter fous cette image dans une Lettre qu'il compte faire imprimer ?

La différence qu'il y a entre nos fignes & les caracteres chinois, c'eft que ceux-ci font arbitraires : nous avons montré que les nôtres font toujours pris ou dans la nature même, ou dans la raifon. Mais il s'en faut de beaucoup que nos yeux, notre tête, nos bras, &c. foient dans une agitation telle que M. Saboureux les repréfente. S'agit-il de la converfation ou de la dictée ? fouvent nous n'y employons qu'une feule main ; & lorfque les deux y concourent,

c'eft

c'eſt avec une tranquillité, qui a fait dire à pluſieurs perſonnes, qu'il leur ſembloit que nous ne faiſions preſque aucun mouvement. Ce ſont des ſignes raccourcis, mais non ſupprimés, qui nous procurent cet avantage, dont nous n'uſons pas dans le temps de l'explication, parce que celle-ci doit être plus active pour frapper davantage l'imagination des commençans qu'on y admet. Nous nous conduiſons comme les Maîtres à écrire, qui font faire de grandes lettres à leurs diſciples, avant que de les mettre à l'écriture ordinaire.

Donnons un exemple de ces ſignes raccourcis. Nous avons dit que pour indiquer l'imparfait, ou le parfait, ou le pluſque-parfait d'un verbe, nous portions notre main droite à l'épaule, une, deux, ou trois fois. Dans les ſignes raccourcis nous ne faiſons pas tant de chemin : le plus

léger mouvement de la main droite ſur la main gauche, comme pour chaſſer une mouche, nous ſuffit en le faiſant une, deux, ou trois fois, ſelon que nous avons un de ces trois temps à indiquer.

J'ignore les geſtes qui ſe font aux comédies pantomimes. Mais s'il étoit queſtion de monter en chaire vis-à-vis d'une aſſemblée de Sourds & Muets, qui ſeroient également au fait de la Dactylologie & des ſignes méthodiques, & qu'on y introduiſit, ſans le prévenir de quoique ce fût, un homme devenu Sourd & Muet par accident, je ne crains point de dire qu'à ſes yeux le Prédicateur Dactylologiſte, avec le mouvement perpétuel de ſes doigts d'une ſeule main, y feroit un perſonnage ridicule, juſqu'à ce qu'on fût venu dire à cet homme qui en ſeroit le témoin, que tous ceux qui l'environnent ſont des

Sourds & Muets, & que le Prêtre qui eſt en chaire n'a pas d'autre moyen pour s'en faire entendre.

Au contraire, ſi ce même homme entroit dans notre auditoire ſans être prévenu, il n'appercevroit en nous que des geſtes plus multipliés, j'en conviens, mais auſſi graves que ceux des Prédicateurs ; & nous voyant faire tous les mouvemens extérieurs de la parole, il s'en retourneroit ſans ſe douter qu'il eût été préſent à une inſtruction de Sourds & muets. Ceux-ci de leur côté ayant vu tout à la fois & le mouvement de nos levres (accompagné ou deſtitué de ſon, cela eſt égal) & nos ſignes méthodiques, n'auroient pas perdu un ſeul mot de notre inſtruction.

Ce n'eſt point ici une ſuppoſition en l'air. Nous eſſayons ſouvent ce genre de prédication, non en chaire, mais les jours de nos Leçons, en pré-

ſence des perſonnes qui y aſſiſtent. A la fin de chaque phraſe nous nous arrêtons ; & ſur le champ une des Sourdes & Muettes écrit mot pour mot ce que nous venons de dire, pourvu néanmoins que la phraſe ne ſoit pas trop longue. Ses yeux ont parfaitement rempli le miniſtere des oreilles, en regardant tout à la fois & le mouvement de nos levres, & les ſignes qui les accompagnoient.

Nous venons de voir quel fond l'on peut faire ſur ce qu'allegue M. de Saboureux contre la gravité de nos ſignes, qu'il appelle toujours des ſignes *geſtifs*. Examinons s'il ſera plus heureux par rapport à leur multiplicité.

Et d'abord j'adopte volontiers le terme de *geſtif*, qui, ſi je ne me trompe, eſt de ſon invention ; mais je demande enſuite ce que c'eſt que la Dactylologie, ſi ce n'eſt un aſſem-

blage de vingt - quatre ſignes geſtifs, dont chacun peut ſe repréſenter en peinture, ou en gravure, ou en ſculpture. Voyons donc qui eſt - ce des Dactylologiſtes ou de nous qui en fait davantage. On en peut juger par ces paroles : *Nous avons tranſporté le malade dans une autre chambre, parce que la ſienne étoit trop étroite.* Si je veux dicter cette phraſe qui a quinze mots, il faut que j'y emploie dix - neuf ſignes, parce qu'il en faut deux pour le mot *tranſporté*, qui exprime deux idées ; il en faut auſſi deux pour chacun des articles *le*, *la*, afin d'en diſtinguer le genre ; & deux pour le mot *une*, qu'on doit mettre au féminin. Le nombre des ſignes n'excede donc que de quatre celui des mots.

Si au contraire un Dactylologiſte veut exprimer cette même phraſe par ſon Alphabet manuel, il lui fau-

dra néceſſairement autant de différentes poſitions de doigts, & par conſéquent autant de ſignes geſtifs qu'il y a de lettres. Il ne s'agit plus que de les compter; on en trouvera ſoixante-dix-huit; & qu'aura-t-il exprimé? Des lettres; lettres dont un Sourd & Muet (ainſi que toute autre perſonne) n'aura pu entendre la ſignification, qu'autant qu'il aura déjà appris la Langue Françoiſe.

Pour moi j'aurai exprimé des choſes qui auront été également entendues, 1°. par tout Sourd & Muet qui ne ſçait encore aucune autre langue que la langue naturelle des ſignes, mais qui connoît déjà les ſignes méthodiques généraux; 2°. par l'Eſpagnol, l'Italien, l'Allemand & l'Anglois, qui comme nous ſe ſervent d'articles devant les noms ſubſtantifs, & que j'aurai mis préalablement au fait de ces mêmes ſignes méthodiques géné-

raux, chacun dans leur langue. Quant au Latin, qui ne se sert point d'articles devant les noms, il est averti que les signes que nous en faisons dans la dictée ne doivent lui servir que pour distinguer le masculin d'avec le féminin, & le singulier d'avec le pluriel.

Mais le Dactylologiste, après s'être fait entendre par le François, à l'aide des soixante-dix-huit signes de son Alphabet manuel, restera muet vis-à-vis des cinq autres, s'il ne sçait pas leur langue; & en supposant qu'il la sçache, il faudra recommencer pour chacun d'eux, à peu près ou environ, autant de signes gestifs. Il n'en sera donc quitte que moyennant 468 signes gestifs ou positions de doigts.

M. de Saboureux aime à se figurer, & il voudroit persuader aux autres, que des six personnes qui écriront

cette phrase sous ma dictée, ou qui l'entendront sans l'écrire, il y en aura cinq qui ne seront que de simples traducteurs des termes François que j'aurai exprimés par mes signes; mais il se trompe, parce qu'il juge de nos signes comme de la Dactylologie. Cependant il y a une grande différence. La Dactylologie ne dicte que des mots. Pour traduire ces mots en cinq langues différentes, il faut que chacun des traducteurs sçache non seulement sa propre langue, mais encore la langue Françoise dans laquelle le Dactylologiste s'est exprimé. Il n'en est pas de même des signes dont nous nous servons. Nos signes méthodiques, soit généraux, soit particuliers, sont des signes d'idées, & non des signes de mots. Il n'ont pas plus de rapport avec le François qu'avec toute autre langue. Il arrive souvent qu'un jeune Monsieur Espa-

gnol, après m'avoir vu exprimer une idée par tel ou tel ſigne, me dit qu'il peut bien rendre cette idée dans ſa langue; mais qu'il ne pourroit pas le faire dans la nôtre, parce qu'il ne ſçait pas le terme qui eſt d'uſage parmi nous pour l'exprimer. Il n'eſt donc pas traducteur d'un mot, mais traducteur d'un ſigne. Il en eſt de même de l'Italien, de l'Allemand & de l'Anglois. Il n'eſt pas néceſſaire qu'aucun d'eux ſçache le François pour écrire ſous ma dictée des ſignes; il ſuffit qu'ils ſaiſiſſent & qu'ils rendent dans leur langue des ſignes d'idées qui n'appartiennent particuliérement à aucune (langue), mais que chacune d'elles peut exprimer de la maniere qui lui eſt propre.

Ceci deviendra encore plus ſenſible en ſuppoſant que je ſuis Curé ou Seigneur de Paroiſſe à une lieue d'un champ de bataille, & qu'après

une action très-sanglante cinq Officiers de différentes nations arrivent chez moi accablés de fatigue & couverts de poussiere & de sueur. Ils ne s'entendent point réciproquement l'un l'autre ; & moi qui suis François, & qui ne sçais que ma langue & la Latine, je n'entends aucun d'eux, comme aucun d'eux ne m'entend. Cependant je leur tends les bras, je les reçois, & les fais entrer avec toutes sortes de témoignages d'empressement dans ma salle à manger. Aussi-tôt joignant au signe naturel de compassion les signes pareillement naturels de poussiere, de sueur & de fatigue, je porte ma main à ma bouche, en faisant le signe d'un homme qui boit ; & par un autre signe plus aisé à comprendre qu'à décrire, je leur demande s'ils veulent accepter du rafraîchissement, & même je les en supplie. Aucun

d'eux n'eſt ſourd à ce langage. Ils l'entendent, y répondent, & ajoutent même un ſigne d'action de graces. Je les entends auſſi; & cependant ils ne traduiſent pas, ni moi non plus.

Après les avoir ſervis ou fait ſervir, je fais avec ma main droite le ſigne d'un homme qui coupe ou qui tranche quelque choſe qu'il tient en ſa main gauche, enſuite le ſigne de manger : ils comprennent que je leur offre du pain; & leur ſimple inclination de tête m'annonce qu'ils en recevront volontiers : mais ſur le champ tirant avec ma main droite la peau qui eſt ſur le revers de ma main gauche, je fais encore le ſigne de couper & de trancher, pour leur faire entendre que j'ai auſſi de la viande; & que s'ils en veulent, elle eſt pareillement à leur ſervice. Ils l'ac-

ceptent ou la refusent, selon que leur devoir leur permet de s'arrêter, ou les oblige de passer outre.

Mais pendant qu'ils reprennent des forces, je leur demande par signes si l'action a été bien meurtriere? Ils levent les mains au ciel, & me font le signe naturel de *beaucoup*. M'appercevant alors qu'une des cornes du chapeau de l'un d'entre eux est percée, je fais le signe naturel d'un coup de fusil, & je lui demande si c'est un coup semblable qui a fait ce trou. Sur sa réponse affirmative, je l'embrasse & le serre de toutes mes forces, pour le féliciter de ce que la balle n'a point porté à quelques pouces plus près de sa tête. Je témoigne également ma joie aux quatre autres de ce qu'ils ont échappé au danger qui a fait périr tant de monde. Nous nous entendons tous, comme

si nous étions de la même nation & que nous parlassions le même langage.

Si mes hôtes peuvent faire chez moi un séjour de quelques heures, après qu'ils ont pris une réfection proportionnée à leur besoin, je leur fais deux signes naturels, dont l'un signifie *se coucher*, & l'autre, *dormir*; & je leur fais entendre, qu'en montant au premier étage, ils y trouveront des lits que j'aurai bientôt fait couvrir. Mais soit qu'ils l'acceptent ou qu'ils le refusent, arrive le moment de courir où le devoir les appelle. Nous nous séparons donc au milieu de nouvelles offres de service de ma part, & des actions de graces les plus sensibles de la leur. Il n'y a point eu dans tout ceci de traduction ni de leur côté, ni du mien ; & comment aurions-nous pu en faire,

puiſque nous n'entendions point la langue les uns des autres.

Cependant il n'eſt aucune idée eſſentielle à notre converſation, ſoit qu'elle eût dû s'exprimer par un verbe ou par un nom, ſoit ſubſtantif, ſoit adjectif, ou par, &c. que nous ne nous ſoyons communiquée les uns aux autres avec le ſecours de la langue naturelle des ſignes ; & ſi les Maîtres qui ont élevé ces Meſſieurs leur euſſent donné par les ſignes méthodiques le moyen d'aſſujettir cette langue à des regles générales & particulieres, nous nous ſerions tous parlé méthodiquement par ſignes ; & en ce cas nous n'aurions pas perdu réciproquement un ſeul mot de tout ce que nous nous ſerions dit, quoiqu'ils n'entendiſſent pas ma langue, & que la leur me fût inconnue.

PREMIER COROLLAIRE du Chapitre précédent.

La Langue des Signes méthodiques peut devenir une Langue univerſelle.

ON a ſouvent deſiré une Langue univerſelle, avec le ſecours de laquelle les hommes de toutes les nations pourroient s'entendre les uns les autres. Il me ſemble qu'il y a long-temps qu'elle exiſte, & qu'elle eſt entendue par-tout. Cela n'eſt pas étonnant : c'eſt une langue naturelle. Je parle de la langue des ſignes. Mais elle n'a point été juſqu'à préſent d'un grand uſage, parce qu'on l'a toujours retenue dans ſon état brut, ſans la perfectionner, en l'aſtreignant à des regles.

Quelques perſonnes ont penſé que notre art des ſignes méthodiques la retiroit de cet état d'enfance, & pouvoit la rendre très-utile. Je n'oſe

le dire, & j'en abandonne le jugement à d'autres: mais il me ſemble qu'en laiſſant à chaque nation le langage qui lui eſt propre, la langue des ſignes méthodiques à laquelle il ſeroit très-facile d'accoutumer les enfans dans les Académies & les Colleges, deviendroit un centre de réunion entre tous les hommes.

Dès qu'on ſe rencontreroit avec un étranger, on prendroit ce langage, & on s'entendroit auſſi facilement qu'en converſant de vive voix dans ſa langue nationale. Un langage qu'on peut apprendre à des Sourds & Muets, & qui réuſſit avec eux pour leur faire entendre & écrire tout ce qu'on veut leur dicter, ſeroit plus facile à montrer à des enfans qui jouiſſent de la faculté de parler & d'entendre.

Chaque Souverain dans ſes Etats reſpectifs pourroit ordonner aux Maîtres,

tres, chargés de l'éducation des enfans, de les former à ce langage; qui ne feroit qu'une efpece de jeu pour leurs Eleves. Tout pays qui voudroit faire fchifme avec le refte de l'univers, fe priveroit par fa faute des avantages qui peuvent en réfulter.

C'eft avec le fecours des fignes méthodiques que je m'entendrois dès le premier jour (comme je l'ai dit dans une de mes Lettres précédentes) avec tout homme, de quelque pays & de quelque nation qu'il pût être, qu'on m'enverroit pour le dreffer à l'inftruction des Sourds & Muets, pourvu qu'il m'apportât une Méthode & un Dictionnaire de fon pays. J'ajoute qu'il faudroit qu'il fçût lui-même fa propre langue par principes, & non par routine. Cela pofé, dès la premiere leçon nous ferions bien du chemin enfemble, quoiqu'il n'en-

tendît pas ma langue, & que je ne sçusse pas la sienne.

Quelques personnes ont desiré de sçavoir comment je m'y prendrois en pareil cas. Le voici :

Je lui donnerois & je prendrois moi-même un crayon blanc, pour écrire sur ma grande table noire. Je partagerois cette table en deux, lui cédant le côté droit & me réservant le gauche. Ensuite écrivant de mon côté, *je porte, tu portes, il porte, &c*, j'expliquerois devant lui cette leçon à cinq ou six Sourds & Muets de la maniere dont on l'a vu (page 96). Je le prierois ensuite d'écrire de son côté dans sa langue ce qui est écrit de mon côté dans la mienne, & sur le champ je recommenceroisl a même explication dans la sienne, parce que j'appercevrois tout d'un coup la différence des personnes & des nombres.

Après cela, en lui montrant dans notre Méthode le verbe ſur le modele duquel nous conjuguons, *je porte, tu portes, &c.* je l'engagerois à me montrer dans la ſienne celui qui lui ſert de regle pour ce qu'il vient d'écrire. En la tenant j'appercevrai bientôt la différence des temps & celle des modes. On conçoit aiſément qu'ayant feuilleté dès ma jeuneſſe les Méthodes Françoiſe, Latine & Grecque, & que m'étant ſervi de l'Italienne, de l'Eſpagnole, de l'Allemande & de l'Angloiſe, depuis que j'inſtruis des Sourds & Muets, j'ai dû acquérir une certaine facilité de me retourner dans une Méthode étrangere, qu'on me met entre les mains, quoique je n'entende pas la langue dans laquelle elle eſt écrite.

J'arrangerai donc de mon côté les différens temps de notre langue, &

je lui ferai écrire du ſien ceux de ſa langue qui y correſpondent. J'appliquerai mes ſignes ſur les premiers, & auſſi-tôt je ferai la même choſe ſur les ſeconds. Il ſera impoſſible, à moins qu'il ne ſoit dépourvu d'intelligence, que dans l'eſpace d'une ou deux heures il n'ait pas ſaiſi les ſignes de chaque perſonne, de chaque nombre, de chaque temps & de chaque mode. Cependant il ſçaura déjà une des parties les plus importantes de notre Méthode des ſignes.

Je ne le renverrai point ſans avoir décliné moi-même & lui avoir fait décliner de ſon côté un nom ſubſtantif. C'en ſera aſſez pour que dès cette premiere fois il ſoit en état d'écrire dans ſa langue ſous ma dictée des ſignes méthodiques tout verbe & tout nom ſubſtantif, qui porte avec lui-même ſon ſigne naturel, & pour placer les premiers au nombre, à la

perſonne, au temps & au mode, que mes ſignes lui auront indiqués ; & les ſeconds, c'eſt-à dire : les noms ſubſtantifs, au cas, au nombre & au genre qui leur conviennent, & certainement il ne traduira pas en faiſant cette opération.

Il arrivera à cet homme dans ſa langue, ſur laquelle nous lui aurons fait l'explication des ſignes méthodiques, ce qui arrive dans la nôtre à toutes les perſonnes intelligentes, auxquelles nous avons expliqué par ſignes méthodiques toutes les parties du verbe *porter ;* elles écrivent auſſi-tôt ſur nos ſignes telle perſonne, tel nombre, tel temps & tel mode que nous voulons, de tout verbe qui porte avec lui-même ſon ſigne naturel, comme *tirer*, *pouſſer*, *manger*, *boire*, *dormir*, *marcher*, *&c. &c. &c.* je pourrois en

citer tout de suite plus de deux cens de cette espece.

Ces signes sont de tous les pays. Je ne les apprends point au François, qui dès le premier jour écrit sous ma dictée les verbes qu'ils représentent. Il n'a pour cela d'autre maître que ses yeux & son bon sens. Tout ce que je lui ai appris, & sur un seul verbe, c'est la différence que nous mettons par nos signes méthodiques entre les personnes, les nombres, les temps & les modes. C'en est assez pour qu'il en fasse l'application à tout verbe. Il en sera de même de notre étranger, à qui j'aurai montré sur un verbe de sa langue cette même différence; il en fera lui-même l'application à tous les autres verbes qui porteront avec eux-mêmes, pour lui comme pour le François, leur signe naturel. Il y aura donc dès ce mo-

ment un grand nombre d'objets sur lesquels nous serons en état de converser ensemble d'une maniere méthodique.

D'après cet échantillon, il est facile de se représenter comment nous nous entendrons dans toutes les autres parties du discours. Je lui en donnerai les signes méthodiques généraux de la même maniere dont je les montre aux Sourds & Muets. Du reste je serai son Maître, & il sera le mien. Nous apprendrons chacun de notre côté la langue que nous ne sçavions pas. Les mots dont les signes ou naturels, ou raisonnés, auront été précédemment compris, me suffiront pour expliquer par l'analyse ceux qui expriment plusieurs idées, & qui ne se prêtent point par eux-mêmes à l'assujettissement aux signes. J'ai déjà donné l'exemple de cette explication analytique, par rapport au mot *croire*

& à quelques autres : en voici encore deux exemples. Nous en donnerions beaucoup plus, si cela étoit nécessaire.

Je dirai donc à mon étranger : Le bisaïeul de *N.* étoit courageux ; son aïeul étoit courageux ; son pere étoit aussi courageux : Pour lui c'est un lâche. Voilà des expressions dont il n'est aucune qu'il n'ait précédemment entendue, & qu'il n'écrive sur le champ à l'inspection de mes signes. Je n'aurai plus qu'à lui ajouter : c'est-là ce que nous appellons dans notre langue, *dégénérer* : de quel terme vous servez-vous dans la vôtre pour exprimer cette idée ? Il en sera de même d'un homme dont les ancêtres auront été sçavans ou charitables, & qui sera ou ignorant, ou dur envers les pauvres.

Le signe est ensuite très-facile à exécuter. Les deux premieres géné-

rations,

rations, c'eſt-à-dire, les deux premieres ſorties ſucceſſives du ſein maternel ſont ſemblables à la ſouche commune; la troiſieme, tombe & ne reſſemble point aux deux précédentes. Cela s'exprime par ſignes, beaucoup plus vîte qu'on ne peut écrire le mot *dégénérer*.

Je veux faire une choſe, telle que peindre, ou ſculpter, ou graver. J'ai d'abord beaucoup de peine à y réuſſir. En m'y appliquant avec quelque perſévérance, j'y trouve plus de facilité. Enſuite je la fais avec beaucoup d'aiſance. Voilà ce que nous appellons *s'accoutumer* ou *s'habituer*. Notre étranger m'écrira auſſi-tôt comment il l'exprime dans ſa langue. Il en approuvera les ſignes & ne les oubliera point, parce qu'ils ſont fondés dans la nature même.

Lorſque dans le court eſpace de quelques mois je lui aurai expliqué

de même par signes naturels ou raisonnés, enchâssés avec les signes méthodiques tous les mots de la langue, ne s'en retournera-t-il pas dans son pays avec plus de capacité pour instruire les Sourds & Muets, que s'il n'avoit pour principale ressource qu'un Alphabet manuel François, ou Espagnol, ou de toute autre nation ?

SECOND COROLLAIRE du Chapitre précédent.

Insuffisance de la Dactylologie, soit pour former un langage universel, soit pour instruire les Sourds & Muets.

IL est de la derniere évidence, qu'en supposant même que les cinq Officiers, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, eussent été aussi habiles que MM. Perreire & de Saboureux dans l'art de la Dactylologie, & que j'eusse été moi-même un

Maître accompli dans cette prétendue ſcience, nous ſerions tous reſtés Sourds & Muets les uns vis-à-vis des autres, parce qu'avec ma Dactylologie je n'aurois pu leur préſenter que des mots François qu'ils n'auroient point entendus ; & qu'avec la leur ils n'auroient pu m'offrir que des expreſſions de différentes langues qui me ſont étrangeres.

La Dactylologie, c'eſt-à-dire, l'Alphabet manuel Eſpagnol ne peut donc être un centre de réunion entre tous les Peuples, ni leur fournir un moyen de converſer les uns avec les autres, comme s'ils n'étoient qu'une ſeule nation. Mais ne ſera-t-elle pas au moins d'un grand ſecours pour l'inſtruction des Sourds & Muets ? C'eſt ce qu'il s'agit d'examiner.

Le Public y ſera toujours trompé tant qu'on lui parlera de Dactylologie, parce qu'il s'imaginera quelque

chofe de grand, un fecret, un art merveilleux pour inftruire des Sourds & Muets. Qu'on tire le voile, & qu'on lui dife que c'eft un Alphabet manuel fonciérement femblable à celui de nos plus petits écoliers, chacun dira, quoi? c'eft-là tout! il ne falloit pas faire tant d'étalage pour fi peu de chofes. Nous en fçavons bien autant.

Mais la gravité même Efpagnole n'y tiendroit pas, fi on donnoit cette explication dans les rues de Madrid. On y éclateroit de rire en voyant l'Alphabet des Crieurs de chanfons décoré d'un nom Grec, & préfenté fous cette enveloppe comme le grand moyen d'inftruire les Sourds & Muets. Si cela eft, diroit-on, nous pouvons tous devenir des Inftituteurs de Sourds & Muets; car il y a longtemps que, fans nous en douter, nous fçavons la Dactylologie.

Plaiſante ironie, diront ſans doute MM. les Dactylologiſtes. Non, nous ne penſons pas, ajouteront-ils, que l'Alphabet manuel ſuffiſe ſeul pour réuſſir dans ce grand ouvrage. Les regles les plus judicieuſes de la Logique & les principes de la plus exacte Métaphyſique doivent y être employés.

A la bonne heure. J'en donne acte à ces Meſſieurs. Mais je les ſupplie de vouloir bien nous expliquer pourquoi ils s'imaginent, qu'avec nos ſignes méthodiques nous ne parviendrons pas à faire entendre aux Sourds & Muets les choſes indépendantes des ſens? Croient-ils que la Logique & la Métaphyſique ſe ſoient concentrées chez eux? Ce qui eſt certain, c'eſt que leur Dactylologie n'en renferme pas même l'apparence. Au contraire, on peut attaquer, ſi l'on veut, notre Méthode des ſignes; mais au moins

ne dira-t-on pas que nous n'y faiſons aucun uſage de ces deux ſciences.

Ce n'eſt donc plus la Dactylologie qu'il faut vanter, cette écriture paſſagere comme l'ombre, pour laquelle les doigts ſervent de plume & d'encre, & l'air tient lieu de papier, mais de papier que le vent emporte, ou qui s'évapore à meſure qu'il a ſervi, ſur lequel par conſéquent les Sourds & Muets ne peuvent plus fixer leurs yeux ni leur attention ; cette routine dans laquelle le plus ſtupide des humains, ſi ſes doigts ſont bien déliés, peut l'emporter de beaucoup ſur nos Académiciens les plus célebres. C'eſt dans les deux ſciences qu'on revendique avec juſtice qu'il faut chercher des moyens, pour faire entrer par les yeux dans l'eſprit des Sourds & Muets ce qui ne peut y pénétrer par leurs oreilles. Mais il faut prendre garde de s'écar-

ter du droit chemin dès le premier pas.

Voici donc comme je raisonne en Logicien.

1°. Il est contraire à la droite raison de ne pas apprendre à raisonner le plutôt qu'il est possible, & de choisir une voie par laquelle on retient pendant douze ou quinze mois un homme doué d'une ame raisonnable dans la classe des perroquets, en ne lui apprenant que des mots & quelques phrases des plus familieres. Telle est cependant la route de la Dactylologie annoncée au Public dans un programme, par celui qui a introduit en France l'usage de cet Alphabet manuel pour l'instruction des Sourds & Muets.

2°. Dans cette voie même, qui n'est qu'une route de mémoire, il est pareillement contraire à la raison de donner une écriture volante, comme

le meilleur moyen pour y faire du progrès. Les Sourds & Muets ne sont point d'une nature différente de la nôtre. Or c'est par l'entremise de caracteres fixés persévéramment sous nos yeux par l'écriture, que nous avons appris tout ce qui est entré dans notre mémoire.

3° Il est encore contraire à la raison de ne pas se servir avec ceux que la nature a privés de la faculté d'entendre, d'un moyen que la nature même nous fournit, & qui a toujours été employé avec succès par tous ceux qui y ont eu recours, pour se communiquer leurs idées les uns aux autres lorsqu'ils ne pouvoient s'entendre réciproquement, eu égard à la diversité de leur langage national. Le Logicien & le Métaphysicien ne doit pas négliger un moyen aussi précieux. Son art doit consister à s'en servir avec discernement, & à le

perfeƈtionner en l'aſtreignant à des regles. Or ce moyen connu de tout le monde eſt le langage des ſignes.

4°. Un Logicien & un Métaphyſicien perd ſon temps ; & en cela il agit contre la raiſon, à moins que ſon intérêt dans l'ordre phyſique ne l'exige, lorſqu'il s'emploie d'une maniere ſuivie à un ouvrage, qui ſe feroit également bien, par ce qu'on appelle dans le monde *une Bonne*, ou par un Maître à lire qu'on paieroit au mois ou au cachet. Or quand on voudra, je prouverai en toute rigueur devant la Faculté de Médecine, ou l'Ecole de Saint-Côme, qu'après quatre jours de Leçon, un Sourd & Muet, tant ſoit peu intelligent, eſt en état d'être confié à une Bonne ou à un Maître à lire, qui auront été préſens à ces quatre Leçons, & qu'ils pourront continuer & perfeƈtionner cet ouvrage auſſi

bien que nous. J'en parle par expérience.

Ce n'eſt donc point à la Dactylologie que M. de Saboureux & quelques autres Eleves de M. Perreire ſont redevables des connoiſſances qu'ils poſſedent, comme tous les Sçavans ne doivent point hommage de leur ſcience à l'Alphabet qu'ils ont appris. Lorſque M. de Saboureux en particulier voudra rendre juſtice à qui elle appartient, il conviendra que c'eſt au nombre prodigieux de ſes lectures qu'il en a l'obligation; & s'il publie ſes Lettres, on y reconnoîtra évidemment que l'état dans lequel il s'y repréſente lui-même après plus de cinq années de Dactylologie, n'annonce pas des progrès qui répondiſſent alors ni à la longueur de l'étude, ni à l'eſprit qu'il a plu à Dieu de lui accorder.

Pourquoi donc prend-il avec tant

d'ardeur l'intérêt de la Dactylologie ? La raiſon en eſt toute ſimple ; c'eſt parce qu'il n'a pas d'autre moyen d'entendre & de tenir lui-méme la converſation. Il voudroit donc que tout le monde apprît ce langage pour s'entretenir avec lui. S'il pouvoit entendre des yeux, & s'exprimer ſuffiſamment de vive voix, il auroit bientôt abandonné la Dactylologie.

APPENDICE du Chapitre & des deux Corollaires précédens.

Moyen unique de rendre totalement les Sourds & Muets à la ſociété.

LE monde n'apprendra jamais à faire courir la poſte à ſes doigts & à ſes yeux pour avoir le plaiſir de converſer avec les Sourds & Muets. L'unique moyen de les rendre totalement à la ſociété eſt de leur apprendre à entendre des yeux & à s'expri-

mer de vive voix. Nous y réuſſiſſons en grande partie avec les nôtres, quoique nous ne vivions pas avec eux, & qu'ils ne viennent à nos Leçons que deux fois par ſemaine. Il n'eſt rien (abſolument rien) qu'ils ne puiſſent écrire ſous la dictée de vive voix, & ſans leur faire aucun ſigne. Ils l'entendent donc. Une de nos Sourdes & Muettes récite ſon office de vive voix avec ſa Maîtreſſe. Elle a auſſi récité de vive voix les vingt-huit Chapitres de l'Evangile ſelon S. Matthieu. Toutes les plus grandes répondent de vive voix aux queſtions qui ne demandent qu'une réponſe affirmative ou négative, avec le terme de politeſſe qu'on y joint toujours. Elles ajoutent en cas de beſoin des phraſes courtes, comme *je ne ſçais pas, je ne pourrai pas, je ne l'ai pas vu.* Un jeune Sourd & Muet me répond ſeul publiquement

à la Meſſe toutes les fois qu'une Fête concourt avec un jour de Leçon. Il a ſoutenu, en 1773, une Diſpute Latine de vive voix en toute regle ſur la définition de la Philoſophie, donné ſes preuves, & répondu aux objections. (Les argumens étoient communiqués). En 1774, plus de huit cent perſonnes l'ont entendu prononcer un Diſcours Latin de quatre pages.

Voilà ce qu'il s'agit de perfectionner; & on y arriveroit infailliblement s'il y avoit des Maiſons d'éducation conſacrées à cette œuvre. Il paroît juſqu'à préſent que la premiere ſe formera en Allemagne par M. le Duc de Saxe-Weymar. Ce jeune Prince ayant aſſiſté à une de nos Leçons, a formé ſur le champ le projet d'un établiſſement de cette eſpece; & s'étant retourné vers les perſonnes de ſa ſuite, il leur a demandé quel

feroit celui de fes Sujets qu'il pourroit envoyer en France pour fe former à ce genre d'éducation. La parole eft donnée pour le mois d'Octobre prochain. Tout autre Gouvernement pourroit faire la même chofe, fans qu'il en coûtât rien à l'Etat, en y attachant un bénéfice un peu confidérable ou plufieurs petits. Ce ne feroit certainement pas agir contre l'intention de l'Eglife. De mon côté je drefferois & fournirois des Maîtres ou Maîtreffes, qui conduiroient enfuite leur Maifon comme ils jugeroient à propos. C'eft tout ce que je pourrois faire, mon intention n'étant pas de me mettre jamais à la tête d'aucune Maifon. Je ne refuferois pas cependant d'y faire de temps en temps quelque vifite fi on le defiroit.



CHAPITRE IX.

Comment on pourroit s'y prendre dans un nouvel Etabliſſement pour inſtruire les Sourds & Muets.

ARTICLE PREMIER.

Leçons du premier mois.

S'IL arrive quelque jour qu'on forme un Etabliſſement pour l'inſtruction des Sourds & Muets, je ne conſeillerois pas d'y ſuivre la même route que j'ai tenue juſqu'à préſent, & qu'il m'eſt impoſſible d'abandonner. J'ai déjà dit que mes Eleves étoient au nombre de plus de trente, lorſqu'il n'y en a aucun d'abſent; qu'ils ſont pour la plupart dans un différent degré d'avancement; qu'ils ne demeurent point chez moi, & n'y viennent que deux fois par ſemaine.

Il en eſt parmi eux qui étant obligés de travailler pour gagner leur vie, ne font aucune étude & ne tirent aucune reſſource relative à l'inſtruction de la part des parens, ou des Maîtres avec leſquels ils vivent.

Au milieu d'un aſſemblage auſſi mal aſſorti, mais que je ne ſuis pas maître de compoſer autrement, parce que je me fais un devoir de ne refuſer ni de congédier perſonne, il a fallu choiſir un genre de Leçons qui répondît au beſoin de tous, de telle ſorte que les plus avancés puſſent y acquérir de nouvelles connoiſſances, & que les commençans y trouvaſſent les premiers élémens de leur inſtruction future. On a vu de quelle maniere nous avons formé & exécuté ce plan, & quels en ont été les ſuccès pour un certain nombre.

Mais je ne croirois pas devoir procéder de même dans un nouvel

établiſſement.

établiſſement. Les Sourds & Muets qu'on y admettroit ſe trouvant également dans une privation entiere de toute connoiſſance, il faudroit leur donner des leçons uniquement proportionnées à leur ignorance commune. Je commencerois donc par leur apprendre les vingt-quatre lettres de l'alphabet avec le ſecours de la Dactylologie, & je leur mettrois le crayon en main pour les faire écrire : mais dès ce premier jour il faudroit qu'un d'entre eux écrivît le préſent de l'indicatif du verbe *porter*, dont on lui auroit préſenté le modele, & je le leur expliquerois par les ſignes méthodiques avec l'appareil qu'on peut voir (p. 95). Je tiens fortement à cette maniere de procéder, parce que l'expérience m'a appris qu'elle amuſe beaucoup les Sourds & Muets, & qu'elle leur donne un goût décidé pour les leçons. Dès-lors ils com-

mencent à ſortir d'un certain air ſombre qui eſt comme naturellement attaché à leur ſituation, parce qu'ils ſe voient aſſociés à une communication avec nous, qui juſqu'à ce moment leur avoit été étrangere.

Il pourroit être utile, les deux ou trois premiers jours, de leur donner ſur des cartes les noms des principales parties de notre corps, & de leur procurer le petit amuſement du bureau typographique, comme on l'a vu (page 42). Il en réſulteroit un double avantage; 1°. celui de graver plus profondément dans leur eſprit la connoiſſance de leurs lettres; 2°. de les accoutumer à les unir les unes avec les autres pour compoſer des mots.

Mais ce ſeroit en quelque ſorte retomber dans les inconvéniens de la Dactylologie, que de prétendre avancer & continuer leur inſtruction

par ce moyen. Tout ce qui diſparoît promptement ne fait point aſſez d'impreſſion pour demeurer dans leur mémoire. Ce n'eſt qu'à la longue & après une répétition très-fréquente qu'ils peuvent le retenir. Il faut donc, non des éclairs, ni même des repréſentations de quelques minutes, mais des tableaux ſubſiſtans, qui fixent les mêmes mots ſous leurs yeux de telle façon qu'ils puiſſent les voir plus ſouvent que nous ne les avons entendus dans notre enfance.

Cela étant, il faudroit dans la ſalle deſtinée pour leur inſtruction & leurs opérations journalieres, partager un des longs pans de la muraille (que je ſuppoſe avoir vingt-quatre pieds de long ſur onze ou douze de hauteur) en trois caſes différentes, qui auroient chacune huit pieds de large & ſix ou ſept de hauteur, en deſcendant depuis le plafond. Dans la

premiere de ces cases, on mettroit par ordre alphabétique, en caracteres ineffaçables, six cens noms substantifs, en choisissant ceux qui sont d'un usage le plus ordinaire : dans la seconde, les infinitifs de six cens verbes ; & dans la troisieme, quatre cens noms adjectifs. Le reste de cette case seroit occupé par les pronoms, les prépositions & les conjonctions. Chacune de ces cases seroit divisée en trois colonnes, afin que les lignes ne fussent pas trop longues.

Si la salle avoit plus d'étendue, l'on feroit mieux de placer tous ces mots perpendiculairement au dessus les uns des autres, au lieu de les écrire horizontalement à côté l'un de l'autre. Cette seconde maniere n'a d'autre avantage, que de laisser moins de vuide, & par conséquent d'occuper moins de place. L'arrangement perpendiculaire est beau-

coup plus diſtinct, & par conſéquent plus utile. Il ne faudroit point charger d'écriturel es cinq ou ſix pieds de la muraille qui reſteroient juſqu'en bas.

A l'heure de la Leçon, le Maître feroit ſucceſſivement poſer le bout d'une baguette ſur chacun des mots qu'il faudroit expliquer par ſignes, afin que tous les diſciples le viſſent très-diſtinctement, & il feroit lui-même le ſigne qui doit y correſpondre. Il n'en prendroit que ſix, qu'il feroit enſuite répéter par chacun des diſciples, en commençant par ceux qui paroîtroient avoir plus d'intelligence, & deſcendant par degrés juſqu'à celui qui ſembleroit avoir moins d'ouverture. Il faudroit enſuite paſſer à ſix autres mots, en gardant le même ordre.

On commenceroit par douze noms ſubſtantifs. On iroit enſuite à la caſe

des verbes, & on en prendroit douze. Enfin on termineroit cette opération par six adjectifs. Ce seroient trente mots pour la premiere leçon ; mais avant que de la finir, il faudroit faire répéter par signes ces trente mots de suite par celui des disciples qui les auroit saisis plus facilement ; & je puis assurer que le Maître ne seroit point obligé de revenir lui-même à une seconde explication ; parce qu'il est comme impossible qu'entre les Eleves, que je suppose au nombre de dix ou environ , il n'y en ait pas un, ou deux, ou même davantage, qui retiennent ces signes. Or cela suffit ; & en voici la raison : Il n'est aucun Sourd & Muet qui ne veuille devenir maître dès qu'il sçait quelque chose, & qui ne dise tout simplement à ses compagnons , qu'ils sont des ânes, tant qu'ils ne conçoivent pas, ou qu'ils oublient ce qu'il a compris

& retenu. On peut donc être assuré que ces mots étant toujours présens à ses yeux, il en aura fait entrer les signes dans l'esprit & la mémoire de ses compagnons, lorsqu'on viendra faire la Leçon suivante.

Celle-ci doit commencer par la répétition des trente mots précédens, qu'il suffira de faire faire par un seul des Eleves. Il faudra ensuite prendre dans le même ordre trente nouveaux mots. Cela en fera soixante par jour, & par conséquent six cens en dix jours. Ce pan entier de la muraille, composé de dix-huit cens mots, sera donc achevé en un mois ; & le secours que les Sourds & Muets plus habiles auront fourni à leurs compagnons moins intelligens, y aura autant contribué que la science & l'instruction du Maître. L'expérience nous apprend que de jeunes Sourds & Muets qui assistent à nos Leçons,

rendent très-fidélement les ſignes à d'autres plus jeunes qui ne peuvent y venir, & que ceux-ci les apprennent auſſi-bien que ſi nous les leur euſſions montrés nous-mêmes.

Il ſera néceſſaire d'avoir dans la ſalle dont nous parlons, un tableau qui puiſſe ſe mettre & s'ôter quand on voudra, ſur lequel ſeront écrites deux déclinaiſons de noms ſubſtantifs maſculins, l'un commençant par une conſonne, l'autre par une voyelle ou une aſpirée; & deux autres déclinaiſons ſemblables pour les noms ſubſtantifs féminins. On donnera aux jeunes Eleves d'autres noms à décliner d'après ces modeles. Une ſeule leçon de ce tableau ſuffit ordinairement. S'il ſe trouvoit quelque eſprit plus lourd & plus tardif, pour lequel il en fallût davantage, on chargeroit quelques-uns de ſes condiſciples de le faire décliner en particulier: ils ne

lui

lui passeroient aucune faute & l'ameneroient bientôt à leur point.

Il faudra pareillement avoir un tableau pour les conjugaisons. Il ne doit contenir que les pronoms personnels ; & vis-à-vis d'eux à une petite distance les lettres finales qui conviennent à chaque personne & à chacun des nombres, des temps & des modes en cette maniere :

	Premiere Conjugaison.		*Seconde Conjugaison.*	
PRÉSENT.	Je	e.	Je	is.
	Tu	es.	Tu	is.
	Il	e.	Il	it.
	Nous	ons.	Nous	issons.
	Vous	ez.	Vous	issez.
	Ils	ent.	Ils	issent.
IMPARF.	Je	ois.	Je	issois.
	Tu	ois.	Tu	issois.
	Il	oit, &c.	Il	issoit, &c.

Le vuide qu'on laisse entre ces pronoms & ces finales, est pour y placer les lettres essentielles (qu'on peut appeller la racine) d'un verbe,

qui ſe retrouvent dans toutes & chacune de ſes parties, comme *port*, *tir*, *blanch*, *tern*, dans les verbes *porter*, *tirer*, *blanchir*, *ternir*. On commencera par donner aux Sourds & Muets à conjuguer ſur ce modele tel verbe qu'on voudra de la premiere conjugaiſon, & d'autres enſuite, mais de la même conjugaiſon. Ordinairement ils ſaiſiſſent cette méthode avec beaucoup de facilité, & le tableau devient bientôt inutile. Les quatre conjugaiſons doivent être diſpoſées dans ce même ordre; mais il ne faut point faire paſſer à la ſeconde juſqu'à ce que, ſans avoir beſoin de regarder le tableau, on ſçache imperturbablement écrire la premiere. Les autres alors ne ſont pour ainſi dire qu'un jeu. Tout ce que nous venons de dire peut & doit ſe faire dans le premier mois; & dès-lors les Sourds & Muets ſeront

en état d'écrire ſous la dictée des ſignes toute phraſe qui ne renfermera que les mots dont on leur aura donné l'explication.

Avec ſix cens noms ſubſtantifs & autant de verbes, quatre cens adjectifs, tous les pronoms, & un nombre de prépoſitions & de conjonctions, il y aura bien des phraſes à dicter. Cependant les Sourds & Muets les entendront toutes, puiſqu'ils choiſiront d'eux-mêmes les termes néceſſaires pour exprimer les idées dont on leur préſentera les ſignes. Il faut obſerver cependant que cela ſeroit impoſſible, ſi les Sourds & Muets n'avoient pas ſous les yeux les trois caſes dont nous avons parlé ci-deſſus qui renferment tous ces mots. Il eſt plus facile de retenir la ſignification d'un mot qu'on voit écrit ſur une muraille, que de ſe reſſouvenir, s'il n'eſt plus préſent devant ſoi, de toutes & cha-

cune des lettres qui doivent entrer dans ſa compoſition, pour en faire uſage ſous la dictée des ſignes : mais les Sourds & Muets ayant pour la plupart une mémoire locale aſſez bonne, & ces mots étant toujours expoſés devant eux, ils y auront promptement recours, s'ils ne ſe reſſouviennent pas bien au juſte de l'arrangement de toutes & chacune des lettres qui compoſent ces mots.

ARTICLE II.

Leçons du ſecond mois & des ſuivans.

LES Leçons du ſecond mois ſe feront dans le même ordre que celles du premier. On partagera pareillement en trois caſes l'autre long pan de la muraille. Mais comme le nombre des noms ſubſtantifs l'emporte de beaucoup ſur celui des verbes, & encore plus ſur celui des noms adjectifs, il faudra prendre autant de place qu'il

en ſera néceſſaire pour contenir mille ou onze cens noms ſubſtantifs, cinq ou ſix cens verbes, & deux cens adjectifs ſeulement.

Ce qui reſtera des murailles du côté des fenêtres & de la porte, ſervira pour le troiſieme mois, à la fin duquel les Sourds & Muets ſçauront plus de cinq mille mots. C'en ſera autant qu'il en ſera néceſſaire pour leur donner toutes ſortes d'inſtructions, pourvu qu'on ait toujours choiſi par degrés dans l'arrangement des caſes ceux qui ſe retrouvent plus ou moins ordinairement dans la converſation & dans la lecture. Dailleurs s'il s'en rencontroit quelqu'un, qui juſqu'alors n'eût point expliqué, c'eſt l'affaire d'un moment, ſoit qu'il porte en quelque ſorte avec lui-même ſon ſigne, ſoit qu'il faille recourir à l'analyſe pour l'expliquer.

Il ne faudra point ſe contenter de

donner ces instructions aux Sourds & Muets : on les obligera de les apprendre par demandes & par réponses, & de les rendre par écrit, jusqu'à ce qu'ils soient en état de les réciter de vive voix plus ou moins distinctement. Les demandes & les réponses ne seront point écrites par le même. Ils devront sçavoir également les unes & les autres ; & chacun à son tour sera demandant ou répondant, suivant l'ordre du Maître qui présidera à cet exercice. Mais il faudra toujours qu'on explique par signes méthodiques la leçon qu'on aura écrite.

On comprend bien qu'alors tous les enfans ne marcheront point d'un pas égal : il seroit injuste de l'exiger, & ce seroit une cruauté d'employer les pénitences ou les punitions pour les y contraindre. Il y en aura qui ne pourront apprendre par jour que

deux ou trois demandes & réponſes. Il s'en trouvera d'autres qui en apprendront facilement plus d'une douzaine. J'en connois qui ne font pour ainſi dire que les regarder, & auſſitôt ils les ſçavent; mais je conviens qu'ils les oublient auſſi très-facilement.

Il ſe formera donc néceſſairement différentes bandes dans la même claſſe. Mais il ſera néceſſaire de les réunir tous les jours une demi-heure le matin, & une demi-heure le ſoir, pour faire répéter par ſignes méthoques dans chacune de ces leçons, au moins une centaine des mots qu'ils auront appris, afin que le ſouvenir s'en grave de plus en plus dans leur mémoire d'une maniere ineffaçable. Il ſuffira de les faire répéter par un ou deux enfans en préſence des autres, & on ne ſupprimera cet exercice, que lorſqu'on s'appercevra qu'il

leur devient ennuyeux, parce qu'ils ſçauront tous ces mots, comme nous ſçavons notre *Pater*.

Cependant comme il reſtera encore un grand nombre de mots qui ſont néceſſaires pour l'intelligence entiere de la Langue, il faudra faire uſage des ſalles contigues à celle de l'inſtruction, ou des veſtibules s'il y en a. Suppoſé qu'il n'y en ait point, on devra ſe ſervir du réfectoire & des autres endroits de la maiſon où les Sourds & Muets peuvent ſe trouver enſemble; en un mot, de la cour même & du jardin, ſi cela eſt néceſſaire, pour achever la repréſentation entiere de tous les mots de la Langue, & toujours par ordre alphabétique, parce que c'eſt le vrai moyen de n'en oublier aucun.

Il eſt à ſouhaiter que dans quelque endroit de la maiſon il y ait des tableaux, dont l'un repréſente les prin-

cipaux & les plus connus d'entre les animaux à quatre pieds. Il n'eſt pas néceſſaire que chacun d'eux ſoit plus grand qu'ils ne le ſont dans les eſtampes de l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, *in*-12 ; mais il faut y obſerver exactement les couleurs. On fera la même choſe pour les oiſeaux, les poiſſons (les reptiles & les inſectes ſi l'on veut), les fruits & les légumes.

Il me paroît qu'en prenant tous ces moyens, & obſervant d'ailleurs tout ce que nous avons dit ci-deſſus dans l'expoſition de notre Méthode des ſignes, on pourra conduire l'inſtruction des Sourds & Muets juſqu'à une eſpece de perfection. Quelques perſonnes auroient deſiré que je donnaſſe avec cette Méthode le détail de mes ſignes. Cela eſt impoſſible. Il faudroit pluſieurs volumes, puiſqu'il n'eſt aucun mot qui n'ait ſon

ſigne particulier, qui s'exécute en un inſtant, mais qui ne ſe décrit pas de même. Il en eſt pluſieurs qui demanderoient des pages entieres. C'eſt donc une choſe qui ne peut s'apprendre que par tradition; & je ſuis au ſervice de quiconque le deſirera.

ARTICLE III.

Matiere ordinaire des Leçons des Sourds & Muets; & Réponſe aux reproches qu'on nous fait ſur cet article.

TOUT le monde conçoit qu'étant Prêtre, & ne m'étant chargé de l'éducation des Sourds & Muets que par un motif de religion, je dois les inſtruire des vérités de leur Catéchiſme. Perſonne ne le trouve mauvais; on ſeroit même étonné ſi cela n'étoit pas. Mais on a de la peine à m'entendre dire que je les inſtruis dans le plus grand détail ſur toute l'Hiſtoire de l'ancienne & de la nou-

velle Alliance. On me demande ſi je veux en faire des Théologiens ? Cela ſe pourroit, ſi c'étoit mon neveu, ou quelque autre qui avec un goût décidé pour cette ſcience auroit d'ailleurs un patrimoine honnête qu'il ne deſireroit pas d'augmenter. Mais je ne porte pas mes vues ſi haut avec nos Sourds & Muets. Il s'agit de développer leur intelligence, de leur fournir des idées, & de leur apprendre toute la Langue. Or pour arriver à ce terme, j'ai choiſi par préférence la route qu'on me reproche; & voici pourquoi.

Les plus habiles de nos Peintres n'ont pas toujours été des dévots; je crois qu'on en conviendra. Sur quelle Hiſtoire néanmoins la plupart d'entre eux ont-ils exercé leurs talens ? que nous repréſentent les plus beaux monumens de leur art qui décorent les Palais de nos Rois & de

nos Princes? Est-il aucun Peuple dont les Annales aient fourni au pinceau des sujets aussi intéressans & aussi variés que l'Histoire complette de l'ancienne & de la nouvelle Alliance?

La Peinture est un art muet, qui ne parle qu'aux yeux, & l'habileté de l'artiste consiste à sçavoir attirer les regards des spectateurs, fixer leur attention sur son ouvrage, & mériter leurs éloges. Son honneur & son intérêt y sont également compromis s'il n'y réussit pas. Mais dans la Peinture comme dans la Poésie, le choix du sujet n'est pas indifférent au succès que l'Auteur se propose. Le riche fond dans lequel la plupart des grands Maîtres ont puisé les originaux de leurs portraits, nous annonce donc où nous devons chercher la matiere la plus ordinaire des nôtres?

Semblable à la Peinture, l'art des

Signes méthodiques eſt un langage muet qui ne parle qu'aux yeux. Mais quelle différence entre l'une & l'autre du côté de la multitude des objets que celui-ci doit néceſſairement repréſenter ! Il faut que les idées les plus métaphyſiques, indociles à ſubir le joug du pinceau, viennent s'enchaîner ſous la dépendance des ſignes dans la claſſe des objets qu'il eſt très-poſſible de peindre à la vue, en faiſant entrer dans l'eſprit par l'organe des yeux la ſignification des mots qui les expriment. Nous avons dit ci-deſſus comment ſe fait cette opération, en expliquant par ſignes chacun de ces mots avec le ſecours de l'analyſe.

Cependant, après cette explication, où en ſommes-nous encore ? Nous ne ſommes pas plus avancés qu'un Peintre, qui auroit dans ſon attelier des yeux, des nez, des oreil-

les, des bouches, des mains & des pieds repréſentés ſur la toile avec toute la force & la délicateſſe de ſon art. J'étois venu chez lui pour y chercher un tableau de ſa façon composé de pluſieurs figures ; & je n'y trouve pas même un homme entier.

Il en eſt de même dans notre art des ſignes méthodiques. Tous nos mots écrits ſéparément ; dont nous avons donné l'explication par ſignes, ne préſentent à l'eſprit que des idées partielles, iſolées, & en quelque ſorte incomplettes, ſans aucune liaiſon des unes avec les autres. Il s'agit donc d'en compoſer des phraſes & d'en former des diſcours ſuivis ; ſans cela nous n'apprendrons point aux Sourds & Muets à réunir leurs idées, & encore moins à les communiquer aux autres. Il faut par conſéquent choiſir des ſujets propres à

faire ſortir chacun de ces mots de leurs caſes, pour venir tour à tour à leur deſtination naturelle.

Peut-être m'arrête-t-on déjà par une ſuite de l'ancien préjugé, en me diſant qu'il n'eſt pas néceſſaire que la circonférence de l'inſtruction des Sourds & Muets s'étende à tous les mots de la Langue; qu'elle doit ſe borner aux premieres vérités de la Religion & aux connoiſſances naturelles qui peuvent être relatives & proportionnées aux arts méchaniques qu'ils exerceront dans la ſuite. Cette objection ne m'affecteroit pas beaucoup, quand même il ſeroit vrai que la ſurdité ne ſeroit le partage que des pauvres. 1°. Il ne me ſeroit pas facile de diſcerner quels ſeroient les mots dont ils n'auront pas beſoin dans l'exercice de leur art & dans le ſein de leur famille. 2°. Quand cela ſeroit poſſible, je ne me détermi-

nerois pas aisément à circonscrire leurs facultés intellectuelles dans des bornes étroites, ayant un moyen de leur donner plus d'activité & plus d'étendue.

Mais on se trompe dans le fait. La surdité est une misere à laquelle sont sujettes des personnes de tout état & de toute condition. Nous avons parmi nos enfans des Sourds & Muets nobles & riches, comme il y en a de pauvres & de la lie du peuple. On voudra bien sans doute que nous donnions aux premiers toutes les especes de connoissances dont ils peuvent être capables. Eh bien, il faudra souffrir, quoi qu'on en dise, qu'au moins par concomitance les autres puissent également les saisir. Cela est d'autant plus juste, que les riches ne viennent chez moi que par tolérance. Ce n'est point à eux que je me suis consacré : c'est

aux

aux pauvres. Sans ces derniers, je n'aurois jamais entrepris l'inſtruction des Sourds & Muets. Les riches ont le moyen de chercher & de payer quelqu'un pour les inſtruire.

Cependant, ſoit riches, ſoit pauvres, c'eſt la Langue toute entiere qu'il faut apprendre, ou ne s'en pas mêler. L'Inſtituteur doit donc choiſir pour ſes inſtructions une ſuite de ſujets qui lui donnent occaſion d'en employer tous les mots. Mais qu'on y prenne garde : ces ſujets doivent être intéreſſans ; car il eſt queſtion (comme dans la Peinture) d'attirer les yeux des Sourds & Muets, de fixer leur attention, & DE LEUR PLAIRE ; ſans cela nous ne tenons rien.

Or l'Hiſtoire complette de l'ancien & du nouveau Peuple a cet avantage ſingulier au deſſus de toute autre matiere qu'on choiſiroit pour leur appren-

dre la Langue, qu'elle attire toujours leur attention & ne les ennuie jamais. S'imaginer qu'on leur apprendra toute la Langue sans le secours de l'Histoire, c'est se tromper. Mais c'est aussi ne les pas connoître que de croire qu'ils prendront intérêt à l'Histoire nationale. Les Sourds & Muets ne naissent point avec le goût patriotique. Ce sont de vrais solipses qui ne pensent qu'à eux-mêmes & à ce qui les touche de près. Ils connoissent leurs peres & meres, & peut-être leurs grand-peres & grand-meres. Ce qu'étoit leur patrie avant que ces personnes vinssent au monde ne les affecte en aucune maniere. Ils bâilleroient à chaque instant sur le récit de nos guerres & le détail de nos révolutions.

Il n'en est pas de même d'une Histoire, à la tête de laquelle ils trouvent un Dieu Créateur, dont on leur

explique les ouvrages, qui les raviſſent d'admiration. Chaque pas qu'on fait avec eux les étonne, les éleve, les enchante. Viennent enſuite les Hiſtoires perſonnelles d'Adam, de Caïn & d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Jacob & de Joſeph, de Moyſe, &c. qui forment autant de tableaux, dont chacun fait ſur leur eſprit les impreſſions les plus vives. Tout change en eux; leur viſage, leur maintien, la maniere de ſe préſenter & de nous aborder. Ce ne ſont plus les mêmes perſonnes.

On nous demande pour eux des connoiſſances naturelles; mais le détail des ouvrages de la création ne leur en a-t-il pas donné? J'oſe dire qu'ils en ont plus que le très-grand nombre de ceux qui parlent & qui entendent. Ils ſçavent déjà ce que ſont les aſtres qui roulent majeſtueuſement ſur nos têtes, ce qu'eſt la terre,

tout ce qu'elle produit & qui y marche, ou qui y rampe. Ils n'ignorent plus ce qu'eſt la mer & tout ce qu'elle renferme, ce que ſont les fleuves & les ruiſſeaux, les montagnes & les vallées. Ils retrouvent dans la ſuite de cette Hiſtoire l'éléphant & la fourmi, l'autruche & le paſſereau, la baleine & le poiſſon trop petit pour intéreſſer le Pêcheur qui le rejette, le cedre & l'hyſſope; tout ce qui ſert à notre nourriture, ſoit qu'il vive ou qu'il végete; tout ce qui entre dans la conſtruction & l'ornement de nos édifices; les broderies les plus riches & les plus délicates, & ce qu'il y a de plus groſſier dans les ouvrages des doigts; la ciſelure en or & le panier de jonc, les vêtemens les plus ſuperbes & les haillons les plus vils; la ſanté, la maladie, la mort, la paix, la guerre, le feu, a famine, la peſte, la proſpérité, les

malheurs, l'abondance, la disette, les châtimens, les récompenses; la fondation de grands Empires, leur élevation & leur gloire, leur abaissement & leur ruine. Je m'arrête : il n'est aucune chose dans quelque ordre que ce puisse être, dont l'Histoire très-détaillée de l'Ancien & du Nouveau Testament ne nous donne occasion de parler, & par conséquent d'employer dans des phrases toujours plus ou moins intéressantes, les différens mots que nous avons expliqués par signes méthodiques sur la muraille ou sur le papier.

Et on ne voudroit pas que nous choisissions par préférence pour instruire nos Sourds & Muets un fonds aussi riche, qui leur procure sans cesse un nouveau plaisir en même temps qu'il forme leur esprit & leur cœur! Chacun sera le maître de prendre pour matiere de ses instructions ce qu'il

jugera à propos ; mais je doute qu'on y réussisse également si on prend une autre route. Pour moi je ne quitterai jamais une méthode dont j'ai reconnu par expérience les avantages en tout genre. J'ai déjà dit que les Sourds & Muets que j'instruis ont sur cet objet une suite complette de Leçons par demandes & par réponses, que je ne ferai point de difficulté de traduire dans les différentes Langues dont nous faisons usage, si quelqu'une des Nations voisines est dans la disposition de s'en servir.



CHAPITRE X.

Comment on peut apprendre aux Sourds & Muets à parler.

IL ne me reste plus qu'à expliquer de quelle maniere l'art supplée au défaut de la nature, pour apprendre aux Sourds & Muets de naissance à former des sons distincts & à prononcer des mots. J'avertis que je ne suis point Auteur en cette matiere. M. Amman, Docteur en Médecine, a donné, il y a environ quatre-vingts ans, deux excellens Ouvrages; l'un intitulé, *Surdus & Mutus loquens*; & l'autre, *Dissertatio de Loquelâ Surdorum & Mutorum.* Avant lui (en 1625) M. Bonnet, Espagnol, avoit fait imprimer dans sa langue un Traité qui a pour titre, *Arte para enseñar à hablar à los Mudos.* On lui dispute

aujourd'hui le mérite de cette invention, parce qu'on trouve dans l'Histoire que quelques personnes avant lui avoient fait parler des Sourds & Muets, & on accuse M. Amman de plagiat, comme n'ayant fait que copier des Auteurs plus anciens. S'il m'est permis de dire ce que j'en pense, je ne trouve aucune difficulté à croire, que M. Amman l'ait inventé en Hollande, M. Bonnet en Espagne, M. Wallis en Angleterre, & d'autres Sçavans dans d'autres pays, sans avoir vu les ouvrages les uns des autres. J'ajoute même qu'il n'est aucun habile Anatomiste, qui en réfléchissant pendant quelques jours sur les mouvemens qui se passent en lui dans l'organe de la voix & les parties qui l'environnent, à mesure qu'il prononce fortement & séparément chacune de nos lettres, & se regardant avec attention dans son miroir, ne puisse devenir

devenir à ſon tour inventeur de cet art, ſans jamais avoir rien lu ſur cette matiere.

Si quelqu'un veut s'inſtruire à fond ſur cet article, il peut conſulter MM. de l'Académie des Sciences, qui lui indiqueront tous les Auteurs qui en ont parlé. Pour moi je me borne à expliquer très-ſimplement de quelle maniere je m'y ſuis toujours pris avec les Sourds & Muets dont je me ſuis chargé, n'ayant pas cru que ce fût une obligation pour moi de ſuivre en tout point ni les principes de M. Bonnet, ni ceux de M. Amman.

Lorſqu'un Sourd & Muet arrive chez moi pour la premiere fois, je lui fais laver ſes mains juſqu'à ce qu'elles ſoient vraiment propres. Alors je trace un *a* ſur la table; & enſuite prenant ſa main, je fais entrer dans ma bouche ſon quatrieme

doigt jusqu'à la seconde articulation; après cela je prononce plusieurs fois fortement un *a*, & je lui fais observer que ma langue reste tranquille, & qu'elle ne s'éleve point pour toucher à son doigt.

Ensuite j'écris sur ma table & je lui montre un *e*. Je le prononce de même plusieurs fois fortement & tranquillement, son doigt étant toujours dans ma bouche. Je lui fais observer que ma langue s'éleve & pousse son doigt vers mon palais. Après cela, ayant retiré son doigt, je prononce de nouveau cette même lettre, & je lui fais remarquer que ma langue s'élargit & s'approche des dents canines, & que ma bouche n'est pas si ouverte. Je lui montrerai dans la suite ce qu'il devra faire pour prononcer nos différens *e*.

Alors je mets moi-même mon doigt dans sa bouche, & je lui fais

entendre qu'il doit faire avec ſa langue comme j'ai fait avec la mienne. La prononciation de l'*a* ne ſouffre aucune difficulté. Ordinairement celle de l'*e* réuſſit de même dès la premiere fois. Mais il ſe trouve quelques Sourds & Muets pour qui il faut recommencer deux ou trois fois de ſuite la même opération.

Lorſque le Sourd & Muet a prononcé ces deux premieres lettres, j'écris & je montre un *i*. Enſuite je remets ſon doigt dans ma bouche, & je prononce cette lettre. Je lui fais obſerver, 1°. que ma langue pouſſe plus fortement ſon doigt vers mon palais comme pour l'y attacher; 2°. que ma langue s'élargit davantage, comme pour ſortir entre les dents des deux côtés; 3°. que je fais comme une eſpece de ſouris qui eſt très-ſenſible aux yeux.

Après cela, retirant ſon doigt de

ma bouche, & mettant le mien dans la ſienne, je l'engage à faire la même choſe; mais il eſt rare que cette opération réuſſiſſe dès la premiere fois, & même dès le premier jour, quoique faite à pluſieurs repriſes; il ſe trouve même quelques Sourds & Muets qu'on ne peut jamais y amener que d'une maniere imparfaite. Leur *i* a toujours trop de reſſemblance avec l'*é*.

Il n'eſt plus néceſſaire de remettre les doigts dans la bouche. En faiſant comme un *o* avec mes levres, & y ajoutant une eſpece de petite moüe, je prononce un *o*, & le Sourd & Muet le fait à l'inſtant ſans aucune difficulté.

Je fais enſuite avec ma bouche comme ſi je ſoufflois une lumiere ou du feu, & je prononce un *u*. Il fait la même choſe : quelquefois cependant il prononce un *ou*. Cela

ſe corrige, en lui faiſant ſentir que le ſouffle que je fais ſur le revers de ſa main en prononçant un *u*, eſt froid, & qu'il eſt chaud en prononçant un *ou*.

J'écris enſuite ſur ma table, *pa*, *pé*, *pi*, *po*, *pu*; & voici pourquoi je commence par ces ſyllabes : c'eſt que dans tout art il faut commencer par ce qu'il y a de plus facile, pour arriver par degrés à ce qu'il y a de plus difficile. Je montre donc au Sourd & Muet, que j'enfle mes joues & que je ſerre fortement mes levres. Enſuite faiſant ſortir l'air de ma bouche avec une eſpece de violence, je prononce fortement *pa*. Il l'imite auſſi-tôt. La plupart même le ſçavent prononcer avant que de s'adreſſer a nous, parce que les mouvemens qu'on fait pour prononcer cette ſyllabe étant purement extérieurs, ils s'en ſont apperçus pluſieurs fois &

ſe ſont accoutumés à les faire par imitation.

Mais ayant appris à prononcer *é*, *i*, *o*, *u*, par la premiere opération dont je viens de rendre compte, ils diſent tout de ſuite, *pé*, *pi*, *po*, *pu* : il n'y a que le *pi* qui eſt ſouvent très-obſcur, & qui le reſte long-temps.

J'écris *ba*, *bé*, *bi*, *bo*, *bu*, parce que le *b* n'eſt qu'un adouciſſement du *p*. Pour faire entendre cette différence au Sourd & Muet, je mets ma main ſur la ſienne ou ſur ſon épaule, & je la preſſe fortement, en lui faiſant entendre que mes levres ſe preſſent de même fortement l'une contre l'autre, lorſque je dis *pa*. Après cela je preſſe plus doucement ſa main ou ſon épaule, & je fais obſerver que mes levres ſe preſſent auſſi plus doucement en diſant *ba*. Le Sourd & Muet pour l'ordinaire ſaiſit cette différence, & il pro-

nonce *ba*, & tout de ſuite *bé*, *bi*, *bo*, *bu*.

Après le *p* & le *b*, la conſonne qui eſt la plus facile à prononcer eſt le *t*. J'écris donc *ta*, *té*, *ti*, *to*, *tu*, & je prononce *ta*. En même temps je fais remarquer au Sourd & Muet, que je mets le petit bout de ma langue entre mes dents de devant ſupérieures & inférieures, & que je fais avec le bout de ma langue une eſpece de petite éjaculation, qu'il lui eſt aiſé de ſentir en y approchant l'extrêmité de ſon petit doigt. Il n'en eſt preſque aucun qui ſur le champ ne prononce *ta*, & enſuite *té*, *ti*, *to*, *tu*.

J'écris alors *da*, *dé*, *di*, *do*, *du*, parce que le *d* n'eſt que l'adouciſſement du *t*; & pour faire ſentir la différence entre l'un & l'autre, je prends la même route que je viens de dire pour le *p* & le *b*.

Ce qu'il y a enſuite de plus facile, eſt la lettre *f*. J'écris donc *fa*, *fé*, *fi*, *fo*, *fu*, & je prononce fortement *fa*. Je fais obſerver au Sourd & Muet, que je poſe mon ratelier ſupérieur ſur ma levre inférieure, & je lui fais ſentir ſur le dos de ſa main le ſouffle que je fais en prononçant cette ſyllabe. Auſſi-tôt il la prononce lui-même pour peu qu'il ait d'intelligence.

Va, *vé*, *vi*, *vo*, *vu*, n'en eſt que l'adouciſſement, & ne ſouffre pas plus de difficulté.

Tout ce que nous venons de dire n'eſt en quelque ſorte qu'un jeu ; & pour peu que les Sourds & Muets aient de capacité, il ne leur faut pas une heure entiere pour l'apprendre & l'exécuter. Cependant ils ſçavent déjà onze lettres, qui font à peu près la moitié de notre alphabet. Ce qui ſuit devient tant ſoit peu plus difficile.

J'écris *cha*, *ché*, *chi*, *cho*, *chu*, & je prononce fortement *cha*. Je fais observer au Sourd & Muet, 1°. le genre de moüe que nous faisons tous, lorsque nous faisons peur à un chat, & que nous disons fortement *chat*; 2°. que je fais une aspiration forte; 3°. que ma langue touche presque à mon palais; 4°. qu'elle s'étend & vient comme frapper mes dents molaires. La prononciation de cette syllabe ne rencontre pas encore de grandes difficultés. Avec un peu d'attention le Sourd & Muet la prononce, & ensuite *ché*, *chi*, *cho*, *chu*. Le *ja*, *jé*, *ji*, *jo*, *ju*, en est l'adoucissement, & s'enseigne comme ci-dessus par la différence de la pression.

Nous en sommes (en suivant toujours l'ordre à proportion de la facilité ou difficulté) au *sa*, *sé*, *si*, *so*, *su*. Je l'écris, & je prononce *sa*. Je prends ensuite la main du Sourd

& Muet, & je la mets dans une ſituation horizontale à trois ou quatre pouces au deſſous de mon menton. Je lui fais obſerver alors, 1°. qu'en prononçant fortement une *ſ*, je ſouffle ſur le dos de ſa main d'une maniere très-ſenſible, quoique ma tête, & par conſéquent ma bouche, ne ſoit pas inclinée pour y ſouffler; 2°. que cela arrive ainſi, parce que le bout de ma langue touchant preſque aux dents inciſives ſupérieures, ne laiſſe qu'une très-petite iſſue à l'air que je chaſſe fortement, & que j'empêche de ſortir en droiture, comme il faiſoit lorſque je prononçois *cha*. D'un autre côté ce même air fortement pouſſé, ne pouvant retourner en arriere, il eſt obligé de deſcendre perpendiculairement ſur la main qui eſt au deſſous du menton. 3°. Je fais encore obſerver que la langue preſſe aſſez fortement les

dents canines ſupérieures. Il arrive ſouvent qu'un Sourd & Muet attentif à ce qu'il me voit faire moi-même, & à ſes obſervations que je lui ai fait faire par ſignes, prononce tout d'un coup *ſa*, & enſuite *ſé*, *ſi*, *ſo*, *ſu*. Nous avertiſſons que le *c* avec un *é* ou un *i*, ſe prononce comme *ſé*, *ſi*, & que même avec un *a*, un *o* & un *u*, il ſe prononce comme *ſa*, *ſo*, *ſu*, lorſqu'on met au deſſous du *c* une cédille, c'eſt-à-dire, une petite virgule.

Le *za*, *zé*, *zi*, *zo*, *zu*, eſt l'adouciſſement de *ſa*, *ſé*, *ſi*, *ſo*, *ſu*.

Mais voici de quoi exercer notre patience. J'écris ſur la table,

ca	.	.	*co*	*cu*
ka	*ké*	*ki*	*ko*	*ku*
qua	*qué*	*qui*	*quo*	.

Enſuite je prononce fortement *ca*. Je prends alors la main du Sourd & Muet, & je la mets doucement à mon goſier

dans la ſituation extérieure d'un homme qui me prendroit à la gorge pour m'étrangler. Je lui fais obſerver, & il le ſent d'une maniere palpable, qu'en prononçant fortement cette ſyllabe, mon goſier s'enfle. Je lui montre enſuite que ma langue ſe retire au fond de ma bouche, qu'elle s'attache fortement à mon palais, & ne laiſſe à l'air intérieur aucune iſſue pour ſortir juſqu'à ce que je la force de s'abaiſſer pour prononcer cette ſyllabe. Après cela, je mets moi-même ma main ſur ſon goſier, comme je lui ai fait mettre la ſienne ſur le mien, & je l'engage à faire lui-même comme il m'a vu faire.

Il n'eſt qu'un très-petit nombre de Sourds & Muets pour leſquels cette opération réuſſiſſe dès la premiere fois. Avec les autres il faut la répéter, leur montrer, & leur faire ſentir l'effet que la prononciation de cette

ſyllabe produit dans le goſier de leurs compagnons ou compagnes, & de quelle maniere leur langue tient à leur palais, tant qu'ils ſe préparent à la prononcer. On leur fait auſſi remarquer l'eſpece d'effort qui ſe paſſe dans les flancs en prononçant fortement cette ſyllabe.

Il s'en trouve pour leſquels il faut y revenir trois ou quatre jours de ſuite ; mais je prie qu'on ſe ſouvienne ſur-tout qu'il faut prendre garde de les rebuter. Quand on voit qu'ils s'impatientent ou qu'ils ſe découragent ſur une lettre, il faut paſſer à une autre. Peut-être qu'une heure après ils diront tout d'un coup celle qu'on a été obligé d'abandonner. Il arrive auſſi quelquefois qu'en voulant leur faire prononcer une ſyllabe, qu'on leur montre *hîc & nunc*, ils en prononcent une autre, qu'on ne leur a point encore appriſe,

comme, par exemple, qu'en voulant leur faire dire pour la premiere fois *cha*, ils disent ou *sa*, ou *qua* : sur le champ il faut écrire ou *sa*, *sé*, *si*, *so*, *su*, ou *qua*, *qué*, *qui*, *quo*, *cu*, selon ce qu'ils ont prononcé, & le leur faire répéter ; c'est autant de peine épargnée pour le Maître.

Lorsqu'ils sont parvenus à prononcer le *ca*, toutes les autres syllabes, que nous avons rangées ci-dessus sous trois lignes, ne souffrent plus aucune difficulté.

Ga, *gué*, *gui*, *go*, *gu*, sont des adoucissemens de *qua*, *qué*, *qui*, &c. mais nous avons soin d'avertir que lorsque le g se trouve seul avec un *é* ou un *i*, il se prononce comme *jé* & *ji*. Nous faisons aussi observer que dans ces mots, *gabion*, *galere*, la prononciation du g est dure, & qu'alors la langue est presque aussi profondément retirée vers le gosier,

qu'en prononçant le *qua*. 2°. Que dans la prononciation de *guerre* ou *guidon*, il y a plus de douceur, & qu'alors la langue eſt moins retirée. 3°. Enfin, qu'elle ne l'eſt preſque plus dans ce mot *Seigneur*, & autres ſemblables. Cette troiſieme prononciation du *g* avec une *n*, doit ſortir par le nez ; c'eſt une de celles qu'il eſt plus difficile de faire entendre aux Sourds & Muets.

Nous n'enſeignons point particuliérement la lettre *x*. Nous montrons ſeulement qu'elle ſe prononce quelquefois comme *qs*, & d'autres fois comme *gz*. Nous dirons ci-après de quelle maniere nous apprenons aux Sourds & Muets à joindre enſemble deux conſonnes.

Il ne nous reſte plus que les quatre conſonnes appellées liquides, *l*, *m*, *n*, *r*, parce que nous n'avons pas voulu ſéparer toutes celles qui étant

dures par elles-mêmes, en ont ſous elles d'autres plus douces.

J'écris donc *la*, *lé*, *li*, *lo*, *lu*, & je prononce *la*. Je fais obſerver, 1°. que ma langue ſe replie ſur elle-même, & que ſa pointe en s'élevant frappe mon palais ; 2°. qu'elle s'élargit d'une maniere ſenſible pour prononcer la lettre *l* de cette ſyllabe, mais qu'elle ſe rétrécit auſſi-tôt pour en prononcer la lettre *a*. Les Sourds & Muets ſaiſiſſent aſſez facilement cette prononciation, dans laquelle il ſe paſſe quelque choſe à peu près ſemblable à ce qui ſe fait dans la langue du chat lorſqu'il boit.

En écrivant *ma*, *mé*, *mi*, *mo*, *mu*, & prononçant *ma*, je fais obſerver que la ſituation de mes levres eſt la même que pour la prononciation du *p* & du *b* ; mais, 1°. que la preſſion des levres l'une contre l'autre

eſt

eſt encore plus douce que celle du *b*; 2°. que la prononciation de cette lettre doit ſortir par le nez. Il ſe trouve des Sourds & Muets qui ont de la peine à ſaiſir ce ſecond adouciſſement du *p*, & l'émiſſion de l'air par les narines. Ceux d'entre eux qui ont vécu avec leurs meres ſçavent dire *maman* avant que de venir à nos Leçons, à force d'avoir vu répéter ce mot.

Quelques Sçavans en ce genre ont dit que la lettre *m* étoit un *p* qui ſortoit par le nez, & la lettre *n* un *t* qui ſortoit par la même voie. Il eſt certain que cette lettre *n* peut ſe prononcer très-diſtinctement en obſervant la même poſition de la langue que pour le *t*. Il eſt cependant plus commode de porter le bout de la langue derriere les dents inciſives ſupérieures en les preſſant fortement, & faiſant ſortir la reſpiration

par le nez : c'eſt ce que je fais obſerver au Sourd & Muet en prononçant moi-même *na*, & en lui faiſant prononcer *na*, *né*, *ni*, *no*, *nu*. Cette ſyllabe ſouffre auſſi quelques difficultés par les mêmes raiſons que la précédente.

M. Amman regarde la lettre *r* comme la plus difficile de toutes, & ne fait point difficulté de dire, *ſola littera* r *poteſtati meæ non ſubjacet.* Voici de quelle maniere je m'y ſuis toujours pris. Lorſque je ne pouvois pas la faire prononcer à quelques Sourds & Muets, je mettois de l'eau dans ma bouche, & je faiſois tous les mouvemens qui ſont néceſſaires pour ſe gargariſer. Enſuite je faiſois faire la même choſe aux Sourds & Muets ; & pour l'ordinaire ils diſoient ſur le champ *ra*, *ré*, *ri*, *ro*, *ru*. Je conſeillerois donc volontiers qu'en cas de beſoin on fît la même choſe.

Il s'en trouve quelques-uns qui pleurent, lorſqu'on veut leur faire faire cette opération. Pour ceux-là il faut leur faire ſentir ſur ſoi-même, ou ſur quelque autre perſonne, le mouvement qui ſe fait dans le goſier en prononçant cette lettre. Si cela ne réuſſit pas, il ne faut qu'un peu de patience, parce que ceux-mêmes qui ne peuvent la prononcer, diſent ordinairement très-bien la ſyllabe *pra*, lorſqu'on en eſt à cet endroit de l'Inſtruction ; ce qui les conduit à dire la ſyllabe *ra*, qu'ils ne pouvoient prononcer : car alors il eſt très-facile de leur faire ſentir ſur eux-mêmes la différence de ce qui ſe paſſe ſur leurs levres pour la prononciation du *p*, d'avec ce qui ſe paſſe dans leur goſier pour la prononciation de la lettre *r*.

Nous n'expliquons point à nos Sourds & Muets les petites différences qui ſe trouvent dans les poſitions de la langue en prononçant nos quatre différens *e* : nous leur faiſons remarquer ſeulement l'ouverture plus ou moins grande de la bouche ; &

cela leur suffit à l'instant même. Cependant la moue que l'on fait en prononçant l'*e* muet, ou la diphtongue *eu*, mérite une attention particuliere.

Il n'est pas toujours bien facile de leur faire saisir la différence de cette moue, d'avec celle que nous faisons en prononçant *ou*. La seconde resserre le gosier & la bouche : la premiere dilate l'un & l'autre. En prononçant *eu*, la levre inférieure est tant soit peu plus pendante. Nous faisons observer aux Sourds & Muets qu'en soufflant dans nos mains pendant l'hiver pour nous échauffer, nous disons naturellement *eu*.

J'ai oublié de parler en son lieu de la lettre *h*. J'écris donc *ha*, *hé*, *hi*, *ho*, *hu*, & je pousse autant de soupirs qu'il y a de syllabes : ensuite je fais signe au Sourd & Muet de faire la même chose. L'usage lui apprendra quels sont les mots de notre Langue où cette aspiration ne doit pas se faire, quoiqu'ils commencent par une *h*.

❧

CHAPITRE XI.

Obſervations néceſſaires pour la lecture & la prononciation des Sourds & Muets.

NOUS avons ſçu prononcer les différens mots de notre Langue avant que d'apprendre à lire. La premiere de ces deux études s'eſt faite de notre part ſans nous en appercevoir, & toutes les perſonnes avec qui nous vivions étoient nos Maîtres ſans s'en douter. De prétendus Experts dans l'art nous ont introduit dans la ſeconde de ces ſciences. Mais ſi nous y avons réuſſi, ce n'a point été leur faute. Ils prenoient tous les moyens pour nous en empêcher. En nous faiſant épeller un *t*, un *o*, un *i*, un *e*, une *n* & un *t*, ils nous mettoient à cent lieues de *tê*; c'étoit cependant pour nous le faire dire. Peut-on imaginer

rien de plus déraiſonnable ? Enfin nous avons ſçu lire, parce que nous avions plus de facilité que nos Maîtres n'avoient de bon ſens.

Il n'en eſt pas de même pour nos Sourds & Muets. De la prononciation à la lecture, il n'y a pour eux qu'un ſeul pas. Diſons mieux : ils apprennent l'une & l'autre en même temps. Nous avons ſoin de leur bien inculquer ce principe, que nous ne parlons pas comme nous écrivons. C'eſt un défaut de notre Langue ; mais nous ne ſommes pas maîtres de le corriger. Nous écrivons pour les yeux, & nous parlons pour les oreilles.

Nous mettons donc l'une ſur l'autre différentes ſyllabes dans le même ordre qu'on les voit ici :

tê	lê	mê, &c.
tes.	les	mes.
tais	lais	mais.
tois	lois	mois.
toient	loient	moient.

Et nous disons à nos Sourds & Muets qu'elles se prononcent toutes de même, en cette maniere, *tê, tê, tê, tê, tê ..... lê, lê,* &c. *mê, mê,* &c. Ensuite nous faisons prononcer de cette maniere chacune de ces syllabes aux Sourds & Muets. Ils l'entendent, c'est-à-dire, qu'ils le comprennent; & nous ne voyons pas qu'ils s'y trompent jamais.

Nous observons la même méthode pour toutes les syllabes qui se prononcent les unes comme les autres, & qui s'écrivent différemment; & cela entre si bien dans leur esprit, que sous notre dictée, lorsqu'elle se fait par le mouvement des levres, ils écrivent tout autrement qu'ils ne nous voient prononcer. Par exemple, nous prononçons *an seu tan deu joué,* & nos Sourds & Muets écrivent, *en ce temps de joie;* nous prononçons *eun mouâ,* & ils écrivent *un mois.*

Il ne nous reſte plus que trois opérations à faire avec eux, tant pour la prononciation, que pour la lecture. Il s'agit, 1°. des ſyllabes composées de deux conſonnes & d'une voyelle, comme *pra* dans le mot *pratique*; 2°. de celles qui finiſſent en *n*, comme *tran* dans le mot *tranquille*; 3°. de celles qui terminent un mot par une conſonne ſans un *e* muet qui la ſuive, comme *tral* dans le mot *magiſtral*.

1°. Les Sourds & Muets n'ayant eu dans leur premiere Leçon que des ſyllabes composées d'une ſeule conſonne & d'une ſeule voyelle, lorſque nous leur écrivons dans la ſeconde (ou dès la fin de la premiere) *pra*, *pré*, *pri*, *pro*, *pru*, ne manquent pas de dire, *peura*, *peuré*, *peuri*, *peuro*, *peuru*. Pour corriger ce défaut, nous leur montrons qu'ils font deux émiſſions de voix, & que nous n'en faiſons qu'une. Nous leur faiſons mettre deux

deux doigts de leur main droite ſur notre bouche, & deux doigts de leur main gauche ſur notre goſier. Enſuite nous prononçons comme eux très-tranquillement *peura, peuré, peuri, &c.* en comptant avec nos doigts, une & deux, à meſure que nous prononçons chacune de ces ſyllabes, & nous les avertiſſons que ce n'eſt point comme cela qu'il faut faire.

Après cela nous leur diſons par ſignes qu'il faut ſerrer & unir ces deux ſyllabes que nous avons ſéparées, & n'en faire qu'une ſeule. Leurs doigts étant donc toujours ſur notre bouche & ſur notre goſier, nous prononçons très-précipitamment *pra*, & enſuite de même, *pré, pri, pro, pru.* Nous leur montrons à chaque fois que nous ne faiſons qu'une ſeule émiſſion de voix. Ils le ſentent : ils eſſaient de faire la même choſe ; & pour l'ordinaire, en peu de temps ils y réuſſiſſent.

Mais comme je l'ai remarqué ci-dessus, il faut bien prendre garde de les rebuter s'ils n'y réussissent pas; tout homme trop vif & sujet à l'impatience, ne seroit pas propre à ce ministere

2°. Pour les syllabes qui finissent en *n*, comme *tran*, *pan*, *san*, nous disons aux Sourds & Muets que la voix doit se jetter dans le nez. Alors nous leur faisons mettre leurs deux doigts *index* sur le côté de chacune de nos narines, & les presser doucement. Ensuite nous prononçons *tra*, *pa*, *sa*, & nous leur faisons observer qu'ils ne sentent aucun mouvement qui se fasse dans nos narines. Après cela nous disons *tran*, *pan*, *san*, & nous leur faisons remarquer le mouvement très-sensible qu'ils y éprouvent. Nous mettons donc à notre tour nos doigts sur leurs narines, & nous leur disons de faire comme nous avons fait. Quelques-uns d'entre eux nous

exercent un peu long-temps ; d'autres le font dès la premiere fois.

3°. Quant aux ſyllabes qui terminent des mots par une conſonne qui n'eſt pas ſuivie d'un *e* muet, comme *tal*, *tel*, *til*, dans *natal*, *immortel*, *ſubtil*, nous montrons aux Sourds & Muets que nous laiſſons notre langue dans la poſition de l'alphabet labial, qui convient à la prononciation de la lettre *l*, & qu'ils connoiſſent très-bien. Nous n'abaiſſons point notre langue pour laiſſer l'air ſortir librement, & nous fermons notre bouche avec notre main. Enſuite nous leur faiſons la même choſe pour toutes les ſyllabes de la même eſpece : il n'importe par quelle conſonne elles ſe terminent. Nous leur fermons la bouche, & nous ne laiſſons pas ſortir l'air.

Nous avons encore à parler d'une autre eſpece de ſyllabes, qui ſe terminent par deux conſonnes, comme

conſ dans *conſtruction*, & *tranſ* dans *tranſpoſer*. Il n'eſt queſtion que d'appliquer à ces ſortes de ſyllabes les trois opérations que nous venons de décrire. En montrant aux Sourds & Muets qu'il faut jetter la voix dans le nez, on leur fait dire *con*, ſelon ce qui a été dit dans le n°. 2. En les faiſant reſſerrer & unir deux conſonnes, on leur fait dire *conſ*, ainſi que nous l'avons expliqué dans le n°. 1. Enfin en leur mettant la main ſur la bouche, & les obligeant de reſter dans la poſition des organes qui convient à la lettre *ſ*, on les empêche de dire *conſeu*, de la maniere dont nous l'avons dit dans le n°. 3.

C'eſt ici avec les Sourds & Muets le *nec plus ultrà* de mon miniſtere pour ce qui regarde la prononciation & la lecture. En quatre leçons je leur ai ouvert la bouche & délié la langue. Je les ai mis en état de pouvoir prononcer plus ou moins diſtinctement toutes

sortes de syllabes. Je puis dire tout simplement qu'ils sçavent lire. Tout est consommé de ma part. C'est aux peres & meres, ou aux Maîtres & Maîtresses chez lesquels ils demeurent, à leur faire acquérir de l'usage, soit par eux-mêmes, soit en leur donnant le plus simple Maître à lire, qui soit exact à leur faire une ou deux leçons par jour, après avoir assisté lui-même à nos quatre opérations. Il s'agit de dérouiller de plus en plus leurs organes par un exercice continuel. Il faut aussi les obliger de parler, en ne leur donnant tous leurs besoins qu'après qu'ils les ont demandés. Si on ne se conduit pas de cette maniere, tant pis pour les Sourds & Muets & pour ceux qui s'y intéressent. Quant à moi, il ne m'est pas possible d'en faire davantage. En voici la raison.

La leçon qu'on donne à un Sourd & Muet pour le langage, ne sert

qu'à lui ſeul : il faut néceſſairement ici du perſonnel. Ayant donc plus de trente Sourds & Muets à inſtruire ; ſi je donnois à chacun d'eux ſeulement dix minutes pour l'uſage de la prononciation & de la lecture, cela me prendroit cinq heures, pendant leſquelles chacun d'eux perdroit quatre heures & cinquante minutes. D'ailleurs comment pourrois-je continuer leur inſtruction dans l'ordre ſpirituel ? Or c'eſt le but principal que je me ſuis propoſé en me chargeant de cette œuvre.

Quand on voudra conduire pluſieurs Sourds & Muets juſqu'à une prononciation & une lecture totalement diſtinctes, on leur donnera des Maîtres qui ſe conſacreront par état à ce genre d'éducation, & qui les exerceront tous les jours. Il n'eſt pas néceſſaire de choiſir pour cet emploi des hommes à talens ; il ſuffit d'en

trouver qui ayent de la bonne volonté & du zele, & qui pratiquent fidélement ce que nous venons d'expliquer. Pour cette œuvre purement méchanique, des gens d'eſprit ſont plus à craindre qu'à deſirer, parce qu'ils s'en laſſeroient bientôt. En ſe rabattant au niveau des Maîtres d'Ecole ordinaires, on en trouvera qui s'y appliqueront aſſiduement & perſévéramment, pourvu que cette occupation forme pour eux un état dont ils ſoient certains juſqu'à la fin de leur vie. C'eſt le ſeul moyen d'y réuſſir.

S'il ſe trouve en Province quelque pere ou mere, Maître ou Maîtreſſe, qui ait un Sourd & Muet dans ſa maiſon, & qui ne ſoit pas en état de comprendre ce que je viens de dire, le plus clairement qu'il m'a été poſſible, ſur la maniere d'apprendre aux Sourds & Muets à lire & à prononcer, voici ce que je leur conſeille.

Dès l'âge de quatre ou cinq ans, ils mettront ſouvent devant eux, ou même prendront entre leurs jambes le jeune Sourd & Muet. Ils lui leveront la tête pour l'engager à les regarder, en lui propoſant même quelque récompenſe. Lorſqu'il regardera, ils prononceront fortement (il n'eſt pas néceſſaire de crier pour cela) & tranquillement *pa*, *pé*. Ils ne feront pas long-temps ſans obtenir ces deux ſyllabes. Ils diront enſuite *pa*, *pé*, *pi*; & ils y joindront par degrés *po* & *pu*.

Quand ils auront réuſſi, ils prendront de même par degrés *ta*, *té*, *ti*; *to*, *tu*, & enſuite *fa*, *fé*, *fi*, *fo*, *fu*, toujours en prononçant fortement & tranquillement, & en faiſant marcher les récompenſes à proportion du ſuccès. Mais ils auront ſoin de ne point paſſer d'une premiere ſyllabe à une ſeconde, & de même de la ſeconde à la troiſieme, juſqu'à ce que

la précédente ait été bien prononcée. Je vois tous les jours de très-petits Sourds & Muets qui n'apprennent que de cette maniere.

Les peres & meres, Maîtres ou Maîtresses, porteront alors notre Méthode, que je suppose qu'ils auront entre les mains, puisqu'ils auront fait ce que je leur conseille ici; ils la porteront, dis-je, à quelqu'un plus habile qu'eux; & en lui en montrant la page 191, ils le prieront de vouloir bien lire le Chapitre dixieme de cet Ouvrage, & de leur dire comment ils devront continuer leurs opérations.

J'oubliois un article important, & qui demande quelque attention de la part de ceux qui veulent instruire des Sourds & Muets. Il arrive quelquefois que dans les premieres leçons qu'on leur donne pour leur apprendre à parler, ils disposent leurs organes

comme ils nous voient diſpoſer les nôtres pour prononcer telle ou telle lettre. Cependant lorſque nous leur faiſons ſigne de la proférer à leur tour, ils reſtent ſans voix, parce qu'ils ne ſe donnent aucun mouvement intérieur pour faire ſortir l'air hors de leurs poumons. Si on n'eſt pas ſur ſes gardes, cet inconvénient fait aiſément perdre patience.

Pour y remédier, je mets la main du Sourd & Muet ſur mon goſier, à l'endroit qu'on appelle le nœud de la gorge, & je lui fais ſentir la différence palpable qui s'y trouve, lorſque je ne fais que diſpoſer l'organe pour prononcer une lettre, & lorſque je la prononce en effet. Cette différence eſt auſſi très-ſenſible dans les flancs, au moins dans certaines lettres, comme dans le *q* & le *p*, en les prononçant fortement. Je lui fais auſſi éprouver ſur le dos de ſa main

la différence du frappement de l'air lorſque je prononce ou que je ne prononce pas. Enfin mettant ſon doigt dans ma bouche, ſans toucher à ma langue ni à mon palais, je lui fais encore appercevoir cette différence d'une maniere très-ſenſible.

Je crois avoir rempli la tâche que je m'étois propoſée, qui conſiſtoit à donner quelque idée de la maniere dont on peut s'y prendre pour inſtruire les Sourds & Muets. Des perſonnes, dont je reſpecte les lumieres, auroient deſiré que j'euſſe refondu mes quatre Lettres précédentes dans cet Ouvrage, pour n'en faire qu'un ſeul. Je n'en ai pas le temps. D'ailleurs il me ſuffit (pour le bien des Sourds & Muets préſens & à venir) que ceux qui viendront après nous, & qui auront des talens ſupérieurs aux miens, trouvent ici des matériaux pour donner un Ouvrage plus complet. Il m'a

paru aussi que quelques-uns des sujets que j'ai traités dans ces Lettres, n'étoient pas de nature à figurer dans une Méthode. Enfin il me semble que ce feroit une répétition ennuyeuse pour ceux qui les ont lues dans mon Programme de l'année derniere.

J'ai donc pensé que, par rapport à ceux qui n'en ont point eu de connoissance, il étoit plus convenable de faire de ce Programme même une seconde Partie. Après avoir vu les principes de notre Méthode contenus dans la premiere, ils auront sous les yeux dans cette seconde, le genre de succès qu'ils ont eu pour un certain nombre de Sourds & Muets.

Puisse ce fruit de mon travail être de quelque utilité, jusqu'à ce que d'autres Instituteurs aient répandu plus de lumieres sur cette matiere importante. *En Juillet, 1773.*

Fin de la premiere Partie.

INSTITUTION

DES

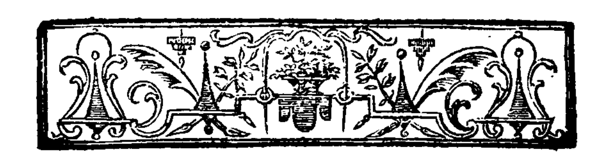
SOURDS ET MUETS,

PAR LA VOIE

DES SIGNES MÉTHODIQUES.

SECONDE PARTIE,

Qui contient les PROGRAMMES *des Exercices qui ont été faits par les Sourds & Muets en 1771, 72, 73 & 74; & les* LETTRES *qui y ont rapport.*



INSTITUTION DES SOURDS ET MUETS.

Nous ne diſſimulerons pas qu'il a fallu du courage pour entreprendre & continuer l'Inſtitution des Sourds & Muets. Un certain nombre d'amis ſçavans & reſpectables ne nous voyoient qu'avec peine entrer dans une carriere, dont ils ne croyoient pas poſſible d'atteindre le terme. Ils auroient voulu, qu'en nous conſacrant au ſervice du Public, nous euſſions choiſi quelque autre œuvre, ſinon plus importante, au moins plus ſuſceptible de ſuccès.

Nos premiers Exercices, en 1771 & 72, & les Lettres qui en ont accompagné les Programmes, ont commencé à faire changer de ton. L'Instruction des Sourds & Muets s'y est présentée comme un ouvrage moins difficile qu'on ne se l'étoit imaginé jusqu'alors, & dans lequel on pouvoit espérer de réussir. Il étoit réservé aux Programmes & aux Lettres de 1773 & 74 d'en fournir une conviction plus entiere.

On nous demandera peut-être pourquoi ces Programmes & ces Lettres ne sont point entrés dans la premiere Partie de cet Ouvrage, puisqu'ils ont été la suite & l'effet de nos premieres opérations avec les Sourds & Muets. En voici la raison : Nous avons pensé qu'en les mettant dans la seconde, ils deviendroient comme autant de Pieces justificatives

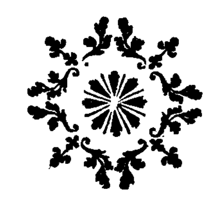
justificatives des principes avancés dans la premiere.

C'est en effet leur destination toute naturelle. La Méthode que nous publions aujourd'hui leur est antérieure. Si nous ne l'eussions pas formée précédemment, il nous auroit été impossible de préparer les Sourds & Muets aux Exercices publics dont il s'agit dans ces Programmes & dans ces Lettres. Nous ne faisons donc ici que rétablir l'ordre en présentant la cause avant les effets qu'elle a produits, & qui s'étoient montrés au grand jour, sans y manifester le principe dont ils dérivoient.

On trouvera nécessairement dans ces Lettres quelques répétitions de ce qu'on aura lu dans la Méthode. Mais nous nous sommes fait un devoir de les donner ici telles qu'elles

ont paru chacune dans leur temps. Nous eſpérons qu'elles ſeront encore auſſi-bien reçues qu'elles l'ont été, lorſqu'elles ont paru pour la premiere fois.

ON trouvera dans la quatrieme Lettre de quelle maniere nous donnons aux Sourds & Muets les premieres notions de la Logique ; *Part. II*, page 75 : *Et qu'on ne s'imagine pas*, &c.



LETTRE PREMIERE

De M. l'Abbé ***, Inſtituteur des Sourds & Muets,

*A M. l'Abbé ***, ſon intime ami, en 1771.*

VOUS êtes étonné, Monſieur & très-cher ami, de ce que j'enſeigne quatre Langues à des filles Sourdes & Muettes. N'eſt-ce pas aſſez, dites-vous, d'entreprendre & de réuſſir à leur en montrer une ſeule? Pourquoi deux? Mais quatre! C'eſt marteler à pure perte la tête de ces pauvres enfans.

Vous n'êtes pas le ſeul, mon cher ami, qui penſiez de cette maniere: pluſieurs autres perſonnes reſpectables & d'un vrai mérite, m'ont fait cette même objection. Je vais donc vous rendre compte des motifs qui

m'ont déterminé à ſuivre cette conduite, & vous expoſer, en premier lieu, quel eſt l'avantage & même la néceſſité de deux Langues différentes.

Apprendre à des Sourds & Muets de quelle maniere ils doivent diſpoſer leurs organes, pour rendre des ſons & former des paroles diſtinctes, eſt une opération qui n'eſt certainement ni longue, ni pénible.

Trois ou quatre leçons avancent beaucoup cet ouvrage, ſi elles ne le conſomment pas (en ſuivant la Méthode de M. Bonnet, Eſpagnol, imprimée il y a cent cinquante ans). Il ne s'agit plus que de leur faire acquérir de l'uſage; & cela ne me regarde point; c'eſt l'affaire des perſonnes qui demeurent avec eux, ou d'un Maître ordinaire qui montre à lire à des enfans.

Mais ces parlans de nouvelle fabrique, cherchent toujours à s'expliquer en bref ; ſemblables à un petit enfant qui ne ſçait aucune Langue, & qui ne fait encore que balbutier. Une ou deux paroles prononcées plus ou moins diſtinctement, & accompagnées de ſignes ſouvent très-équivoques, paroiſſent à leurs yeux des phraſes entieres, & que nous devons entendre. S'il arrive que nous ne devinions pas ce que ce langage, qui n'a ni regle ni ordre, ſignifie dans leur intention, ils croient que c'eſt notre faute, & quelquefois ils s'en fâchent. Notre façon de nous exprimer de vive voix, ou par écrit, ou même par des ſignes artiſtement combinés, les impatiente ; & ils ne le diſſimulent pas.

Il faut cependant les déshabituer de leur langage arbitraire, & les amener non ſeulement à entendre,

mais à compoſer eux-mêmes des phraſes ; ſans quoi nous ne ſerons jamais certains de la ſolidité de leur inſtruction.

Or j'ai penſé que j'y réuſſirois, en leur faiſant apprendre une ſeconde Langue, dont les mots ſeroient arrangés dans un ordre différent de ceux de la nôtre, & en les obligeant de traduire de cette Langue en François. C'eſt ce qui m'a déterminé à leur enſeigner le Latin. D'ailleurs il s'agiſſoit de faire entrer dans leur eſprit des regles de conſtruction du diſcours. Or celles de la Langue Latine ſont plus préciſes, en plus petit nombre, & plus faciles à retenir. La diſtinction des cas & le régime des verbes & des prépoſitions s'y annoncent d'une maniere bien plus ſenſible, &c. &c.

Je ſuppoſe, Monſieur, que cette raiſon vous réconcilie avec le Latin

des Sourdes & Muettes. Ne pourrons-nous pas obtenir la même grace pour l'Italien & l'Eſpagnol ? Ces deux Langues, dites-vous, peuvent-elles être néceſſaires à des Sourdes & Muettes Françoiſes ? Ma réponſe doit vous contenter, mon cher ami : Non, rien de moins néceſſaire. Pourquoi donc, ajouterez-vous, pourquoi les leur faire apprendre ?

Pourquoi ? C'eſt parce que je ſuis mortel. Cette raiſon vous étonne : un moment de patience, & votre ſurpriſe ne ſera pas de longue durée.

Une partie très-conſidérable de ma carriere eſt déjà fournie, puiſque je touche preſque à ſoixante ans. Dites-moi donc, s'il vous plaît, Monſieur, qui eſt-ce qui inſtruira des Sourds après moi ? Cet ouvrage eſt pénible par l'aſſiduité qu'il demande ; il engage à des dépenſes, & il ne rapporte rien : trois pierres

d'achoppement pour bien des personnes, qui feroient d'ailleurs en état de s'y appliquer.

Je me suis donc imaginé qu'en faisant faire à mes Eleves un Exercice public en quatre Langues, Exercice où chacun auroit la liberté de les interroger dans celles des quatre Langues qu'il voudroit, sur la matiere proposée (qu'on ne leur a point fait apprendre par demandes & par réponses), il en résulteroit évidemment que les Sourds & Muets sont susceptibles d'instruction comme les autres enfans. En conséquence, je me suis flatté qu'il se trouveroit peut-être quelque Puissance qui voudroit en former une Maison dans ses Etats. Dès-lors il y auroit quelqu'un après moi (il n'importe en quel pays) qui continueroit cette œuvre ; & tôt ou tard d'autres Puissances en reconnoîtroient l'avantage. Est-ce illusion

ou

ou erreur de ma part ? Je vous en fais juge.

Vous me demanderez ſans doute, mon cher ami, comment on s'y prendroit ailleurs pour l'établiſſement de cette Inſtruction. Rien de plus facile & de moins diſpendieux. Il ne faudroit que m'envoyer quelqu'un d'intelligent, avec une Méthode & un Dictionnaire de ſon pays. Je puis aſſurer qu'à l'aide de mes ſignes méthodiques, également applicables à toute Langue, nous nous entendrions dès le premier jour, de quelque Langue & de quelque Nation qu'il pût être ; & qu'en ſix mois au plus je renverrois chez lui ce nouveau Maître des Sourds & Muets en état de conduire parfaitement ſa maiſon.

Telle eſt, Monſieur, l'unique récompenſe que je me propoſe en ce monde, & je déclare très-expreſſé-

ment que je n'en accepterois aucune autre, de quelque part qu'elle me fût offerte : (*Gratis accepiſtis, gratis date*. Matth. X, 8).

Il eſt bien à deſirer, mon cher ami, qu'on ſe défaſſe de ce préjugé preſque univerſel, que l'inſtruction des Sourds & Muets eſt une opération très-difficile. Entretenir le Public dans cette penſée, ce ſeroit de ma part un vrai charlataniſme. L'œuvre eſt extraordinaire, j'en conviens; mais elle n'eſt pas difficile. En venant chez moi pour aſſiſter à nos Leçons, chacun s'attend à y voir quelque heureuſe invention, qui ſoit un effort de l'art, pour faciliter le langage, & développer l'intelligence de mes diſciples; mais on ne trouve qu'une méthode très-ſimple, qui ſe ſaiſit à l'inſtant, & dont on conçoit tout d'un coup la liaiſon infaillible avec le ſuccès.

J'oſe en prendre à témoin les Princes du Sang, Ducs, & autres Seigneurs de la Cour, Ambaſſadeurs des Cours Etrangeres, Magiſtrats, Eccléſiaſtiques, & autres perſonnes de toute condition, qui ont honoré de leur préſence quelques-unes de nos Leçons.

La patience, accompagnée d'une grande douceur, eſt le principal talent qui ſoit néceſſaire au Maître; en y joignant de l'ordre dans ſes idées & un peu d'imagination, il n'en faut pas davantage. Les Dames s'écrient quelquefois qu'il y a du ſortilege: on en rit, & le grimoire n'en paroît pas plus obſcur.

Le nombre des Sourds & Muets eſt beaucoup plus grand qu'on ne penſe. Je me ſuis chargé de l'inſtruction d'une trentaine; & on prétend qu'il peut y en avoir deux cens dans Paris. Donc, toute proportion gar-

dée, il doit y en avoir environ trois mille dans le Royaume. Je présume qu'il en est de même des autres pays. Ne seroit-ce pas un grand bien de venir au secours d'une portion si considérable de l'humanité, qui se trouve presque réduite à la condition des bêtes, lorsque personne ne les instruit?

Voilà, Monsieur & très-cher ami, en peu de mots, les raisons de ma conduite, mes desirs & mes espérances.

Vous sçavez avec quels sentimens je suis pour la vie, V. T. H.



LETTRE II

De l'Instituteur des Sourds & Muets ;

*A M. l'Abbé***, en 1772.*

L'ŒUVRE à laquelle vous vous intéressez, Monsieur & très-cher ami, n'a trouvé jusqu'à présent aucun contradicteur dans le grand nombre des personnes qui ont cru devoir assister à quelques-unes de nos Leçons avant que d'en porter un jugement définitif. La simplicité de notre méthode & l'étendue de l'application qu'on en peut faire, ont convaincu toute personne intelligente, que l'instruction des Sourds & Muets n'étoit pas une opération aussi difficile qu'on se l'imagine ordinairement.

Mais il est aisé de critiquer ce qu'on ignore, & de déclarer même impossible ce qu'on n'a pas vu jusqu'à présent,

& qu'on ſe perſuade à ſoi-même qu'on ne pourroit pas faire. C'eſt la conduite que tiennent des Théologiens en très-petit nombre (déſavoués en cela par leurs confreres) & quelques Philoſophes, qui s'en ſont même expliqués dans leurs ouvrages. S'ils cherchoient la lumiere, ils devroient ſans doute propoſer leurs difficultés à celui même qui, de deux choſes l'une, ou doit être en état de les réſoudre, ou n'auroit d'autre parti à prendre que celui d'abandonner une œuvre qu'il auroit témérairement entrepriſe, n'ayant pas trouvé les moyens d'y réuſſir.

Il faut donc, Monſieur & cher ami, répondre aux difficultés des uns & des autres, quoiqu'elles ne parviennent pas directement juſqu'à nous. Ce ſont d'abord quelques Théologiens, d'ailleurs reſpectables, qui prononcent d'un ton grave & déciſif,

que la foi venant de ce qu'on a entendu, ſelon ces paroles de l'Apôtre, *fides ex auditu*, il eſt impoſſible d'en faire entrer les vérités ſaintes dans l'eſprit & le cœur de pauvres enfans; dont les oreilles ont été fermées dès leur naiſſance.

Suppoſons donc un Infidele renfermé par des ordres ſupérieurs, & totalement ſéqueſtré du commerce avec le reſte des hommes, mais auquel on pourroit faire tenir quelques écrits par un moyen ſemblable à celui dont il eſt parlé dans les Commentaires de Jules Céſar (une lettre attachée à une fleche). Ces Meſſieurs ſe croiront-ils hors d'état de l'inſtruire par ce moyen, & prononceront-ils en dernier reſſort, que même, avec le ſecours de la grace, il ne pourra, ſans miracle, entendre & goûter les motifs de crédibilité de notre Religion, & captiver enſuite ſon enten-

dement ſous le joug des vérités ſaintes qu'elle enſeigne ? En leur attribuant une telle penſée, je croirois déshonorer leurs lumieres. Cependant il faut le dire, ou renoncer à l'interprétation qu'ils donnent aux paroles de S. Paul.

Nous ſçavons, Monſieur, & c'eſt ce que l'Apôtre a voulu nous enſeigner, que l'eſprit de l'homme, tel pénétrant qu'il puiſſe être, ne parviendra jamais à découvrir par lui-même les vérités & les myſteres de notre Religion. Il faut néceſſairement qu'on les lui annonce, afin qu'il ſe convertiſſe des ténebres à la lumiere ; mais il importe peu que ce ſoit de vive voix ou par écrit que ſe conſomme ce grand ouvrage de la miſéricorde divine.

Ecoutons un célebre Docteur, que nous regardons tous comme un profond Théologien & un des plus habiles

Commentateurs des divines Ecritures (c'eſt d'Eſtius dont je parle). Voici comme il s'exprime ſur ce texte de S. Paul : « La lecture des vérités ſaintes » de notre Religion , qui ſe fait par » le ſecours des yeux , eſt compriſe » dans ces paroles de l'Apôtre, *ex au-* » *ditu :* car s'il eſt vrai que le plus » grand nombre de ceux qui ſe ſont » convertis à la foi, n'en ont appris » les vérités ſaintes que par le canal » des Miniſtres qui les leur ont prê- » chées, on ne peut pas diſconvenir » non plus qu'il n'y en ait eu beau- » coup auxquels ces vérités ſaintes » ont été tranſmiſes par la lecture. » Les ſaints Evangiles ont été écrits , » afin qu'en les liſant on crût les » vérités ſaintes qu'ils renferment : » *Ces choſes ont été écrites ,* dit l'A- » pôtre ſaint Jean dans ſon Evangile » (Chap. XX, v. 31), *afin que vous* » *croyiez que Jeſus eſt le Fils de Dieu.*

» *& qu'en croyant, vous ayiez la vie en* » *son nom* ».

Nous ne dissimulerons point que Estius ajoute sur le champ, qu'à l'égard des Sourds de naissance, saint Augustin a pensé que leur situation même formoit un obstacle invincible à la réception de la foi, *quod vitium ipsam impedit fidem*. Mais la raison qu'il en donne, bien-loin de nous être contraire, se tourne en preuve de la vérité que nous soutenons; c'est, dit-il, parce que le Sourd de naissance ne pouvant apprendre à connoître les lettres, il lui est impossible de recevoir la foi par le moyen de la lecture: *Nam surdus natus litteras, quibus lectis fidem concipiat, discere non potest.*

Estius ne sçavoit pas, & saint Augustin lui-même n'avoit pas conjecturé qu'on pût apprendre en moins de deux heures les vingt-quatre lettres

de l'alphabet à un Sourd & Muet intelligent, & ſur le champ même lui en faire faire uſage, pour diſcerner les noms des choſes principales qui nous environnent de plus près, & ne point confondre ces noms les uns avec les autres.

Ils imaginoient encore moins qu'on pût facilement apprendre à des Sourds & Muets de naiſſance à décliner & à conjuguer; leur faire obſerver les cas, les nombres & les genres des noms; diſtinguer entre ceux-ci les ſubſtantifs d'avec les adjectifs; connoître l'uſage des pronoms & de quelques particules qui en tienent lieu; ſçavoir ce que c'eſt qu'un verbe, la différence de l'actif & du paſſif, leurs perſonnes, leurs temps & leurs modes; enfin à quoi ſervent les adverbes, les prépoſitions & les conjonctions.

Ils ne ſe figuroient point non plus qu'on pût employer avec les Sourds

& Muets trois ſortes de langages : 1°. celui des ſignes méthodiques artiſtement combinées ; 2°. celui de l'Ecriture ; 3°. le langage même de vive voix, en leur apprenant à diſtinguer par le mouvement de la langue, des levres, des joues, &c. les paroles qu'on leur adreſſe.

Ce dernier paroîtra peut-être incroyable à pluſieurs perſonnes ; mais il eſt certain que de temps en temps nous dictons nos leçons de vive voix & ſans faire aucun ſigne. L'opération eſt tant ſoit peu plus longue, & c'eſt ce qui nous empêche d'en faire un uſage ordinaire ; en quoi je conviens tout ſimplement que nous pouvons avoir tort.

Si le ſaint Docteur & le Commentateur des divines Ecritures euſſent connu ces différens ſecrets, ils auroient aſſuré, par une ſuite néceſſaire de leurs propres principes, que les

Sourds & Muets pouvant lire comme les autres hommes, ils peuvent concevoir la foi par la lecture; qu'un Ministre de la parole de Dieu peut aussi leur être envoyé pour la leur annoncer par écrit, & les conduire jusqu'à la foi des vérités de notre Religion; ils n'auroient pas manqué d'ajouter que c'est en cette maniere que peuvent s'accomplir en eux ces paroles de l'Apôtre, *fides ex auditu;* & que ces hommes, conduits jusqu'à cet heureux terme par un effet de la grace & de la miséricorde de Dieu, peuvent s'écrier comme les autres dans de saints transports de reconnoissance & de joie: *Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile, de ceux qui annoncent les vrais biens!*

N'en est-ce point assez, mon cher ami, pour convaincre des Théologiens, qui ne jugeoient, comme

Estius, que de ce qu'ils ne sçavoient pas, mais dont ils auroient pu s'instruire en nous honorant d'une seule visite? Peut-être (& ils n'auroient pas été les premiers de leur espece à qui cela seroit arrivé) que leur propres larmes eussent été une preuve sensible de leur conviction.

Les Philosophes nous donneront plus d'ouvrage.

Quelques-uns de ces Messieurs, fortement prévenus de ce principe (que nous ne discuterons point ici, parce qu'il est étranger à la matiere que nous traitons), qu'il n'est rien dans notre esprit qui n'y soit entré par nos sens, regardent l'instruction des Sourds & Muets comme impossible, parce qu'ils sont dénués du secours de l'entendement extérieur.

N'avons-nous donc qu'un seul sens? ou le défaut de l'un ne peut-il être

ſuppléé par le miniſtere d'un autre ?

Commençons par un axiome que nous avons appris avec les premiers élémens de Logique, *ab actu ad poſſe valet conſecutio :* on ne peut regarder comme impoſſible ce qui eſt réellement exécuté. Or nous avons dans Paris, & on le montrera à ces Meſſieurs autant de fois qu'ils voudront, un Sourd & Muet de naiſſance (M. Saboureux de Fontenai), à l'inſtruction duquel je n'ai point contribué (*), qui ſoutient par écrit des diſputes en regle, non ſeulement ſur les différens objets des converſations ordinaires, mais même ſur des ſcien-

(*) C'eſt aux talens de M. Perreire, que M. de Fontenai eſt redevable de l'inſtruction de la Langue Françoiſe. Une autre perſonne s'eſt chargée de lui apprendre ſa Religion ; enſuite il s'eſt appris lui-même pluſieurs Langues par le ſecours des Méthodes & des Dictionnaires.

ces dont le commun des hommes n'eſt pas inſtruit.

Je l'ai éprouvé moi-même pluſieurs fois, parce que nous n'avons pas toujours été d'accord ſur différens articles ; mais je l'ai vu plus ſouvent aux priſes avec d'autres perſonnes, & notamment avec un Monſieur qui s'entretenoit avec lui (par écrit) ſur la génération des plantes. La converſation les conduiſit juſqu'à la production des champignons ; ce qui occaſionna entre ces deux Meſſieurs une diſpute d'une demi-heure, qui devint très-active de part & d'autre. M. de Fontenai travaille maintenant à un ouvrage qu'il eſpere donner au Public.

Je défie qu'on puiſſe objecter rien de ſolide contre cette démonſtration de fait. Mais entrons dans le fond même de la matiere. C'eſt par les oreilles que nous avons été inſtruits,

& les sons articulés ont servi de véhicule aux connoissances qu'on a fait entrer dans nos esprits. Or les idées n'ont pas plus de liaison naturelle avec des sons articulés qu'avec des caracteres tracés par écrit. Ces deux moyens sont incapables par eux-mêmes de nous en fournir aucune. Il faut nécessairement qu'un genre d'expressions primitives & communes à tout le genre humain leur donne de l'activité.

En vain répéteroit-on cent & cent fois à un enfant les noms de *porte*, de *fenêtre*, & de *cheminée*; il n'attacheroit aucune idée à ces expressions, & ne sçauroit jamais ce dont on parleroit, si on ne regardoit pas en même temps ces objets, ou si quelque signe n'y fixoit son attention.

Le signe des yeux ou de la main est donc le premier langage, qui lui

fait comprendre ce que ces ſons articulés ſignifient dans l'intention de ceux qui les prononcent ; & toutes les fois qu'on lui répetera dans la ſuite ces mêmes mots, ils ne feront que rappeller à ſon eſprit ce qu'ils n'étoient pas capables d'y faire entrer en premiere inſtance.

Il en eſt de même par rapport à l'inſtruction des Sourds & Muets. Ce feroit en vain que nous préſenterions à leurs yeux, ſur des cartes différentes, les trois noms que nous avons donnés pour exemple, ſi le ſigne des yeux ou de la main ne leur annonçoit ce que nous prétendons déſigner par ces différens caracteres : mais ayant fixé leurs yeux ſur ces objets, & leur ayant fait conſidérer à diverſes repriſes les différens caracteres que nous avons tracés par écrit ; toutes les fois qu'ils verront ces mêmes caracteres arrangés de la même

maniere, ils rappelleront à leur esprit ce dont nous voulons les entretenir. Ces caracteres deviendront donc entre eux & nous un moyen de communication réciproque de nos idées, plus embarrassant par la longueur de l'opération, mais aussi certain que le peuvent être les sons articulés entre des personnes qui entendent.

On nous demandera peut-être comment il est possible de faire entrer dans l'esprit des Sourds & Muets cette multitude de connoissances qu'une conversation toute des plus ordinaires suppose nécessairement. Comment? Elles sont entrées dans nos esprits par nos oreilles; mais chacun des termes qui concourt à les exprimer, a été précédé dans son principe par quelque signe extérieur, qui en fixoit le sens. Elles entreront également dans l'esprit des Sourds &

Muets par leurs yeux, parce que chacun des termes qu'on trace par écrit pour les exprimer, a été précédé dans son principe par quelque signe extérieur, qui leur en apprenoit la signification.

Tous les mots d'une Langue sont-ils donc susceptibles d'être exprimés par des signes? Oui, sans doute; & si cela n'étoit pas, leur signification ne seroit jamais entrée dans nos esprits par nos oreilles. Il a fallu dans l'origine, qu'on nous apprît la convention faite entre les hommes de tel ou tel pays, de se servir de tel ou tel mot, pour exprimer telle ou telle chose qu'on nous indiquoit. Ces mots étoient absolument incapables de nous fournir aucune idée, puisqu'ils n'avoient de liaison naturelle avec aucune.

Le langage des signes est plus expressif que tout autre, parce qu'il

eſt naturel, & que les autres ne le ſont pas. En le réduiſant en art méthodique, il ſeroit capable de former entre tous les hommes un langage univerſel. Auſſi nos ſignes ſont-ils abſolument les mêmes dans les différentes Langues dans leſquelles nous inſtruiſons nos Sourds & Muets.

C'eſt ce langage qui nous ſert continuellement avec eux. A l'aide des ſignes méthodiques, ils écrivent indiſtinctement tout ce que nous voulons (une lettre qu'on tire de ſa poche, ou quelqu'autre choſe ſemblable) avec la légereté d'un Secretaire, pourvu néanmoins qu'il ne s'y agiſſe pas de quelque art ou de quelque ſcience dont ils n'aient pas d'idée.

En veut-on un témoin non ſuſpect? M. Perreire en a fait l'épreuve. Nous ayant fait l'honneur d'aſſiſter à une de nos leçons, & s'étant placé

vis-à-vis de moi (la table entre nous deux) ayant à sa gauche une Sourde & Muette ; cette jeune personne, sur mes signes, lui a rendu par écrit les cinq ou six premieres lignes d'une lettre qu'il m'avoit donnée pour essai ; après quoi, ce Monsieur nous a arrêtés en me disant : *En voilà assez, Monsieur ; je ne l'aurois jamais cru : vous avez donc autant de signes, que les Chinois ont de caracteres.* La différence qu'il y a entre nos signes & les caracteres Chinois, c'est que ceux-ci n'ont pas de liaison naturelle avec les choses qu'ils doivent signifier ; nos signes, au contraire, sont toujours pris dans la nature, ou en la saisissant à la volée, quand elle se présente d'elle-même, ou en y ramenant par le secours de l'analyse, lorsqu'elle ne s'offre pas en premiere instance.

Nous donnerons volontiers une espece de *Prospectus* général de la

maniere dont nous procédons dans cette instruction.

Nous fixons d'abord les signes des trois personnes du singulier & de celles du pluriel, parce que c'est ce qu'il y a de plus facile; delà nous passons aux temps & aux modes, & nous donnons à chacun d'eux des signes que les connoisseurs trouvent simples & naturels, & par conséquent très-faciles à retenir. Ces signes généraux sont également applicables à tous les verbes. Il ne s'agit donc plus que de la signification de chaque verbe en particulier.

Lorsque l'idée qu'il rappelle présente d'elle-même à notre esprit un signe qui puisse tout d'un coup se faire entendre, nous nous en servons; & tout est dit pour ce même verbe dans toutes les parties qu'il renferme. Ainsi, par exemple, *élever*, *abaisser*, *pousser*, *presser*, *tirer*, *man-*

ger, *boire*, *dormir*, *&c.* *&c.* ſont des termes qui ſe font entendre ſur le champ, parce que les idées qu'ils expriment, ſe rendent à l'inſtant même par les ſignes qui leur ſont propres. La perſonne, le nombre, le temps & le mode où on doit les mettre, ſont indiqués par les ſignes généraux qui s'appliquent également à tous les verbes; & des enfans qui ſçavent leurs conjugaiſons, n'y trouvent point de difficulté.

Mais lorſque l'idée qu'un verbe rappelle, ne préſente à notre eſprit aucun ſigne qui lui ſoit propre, & qui puiſſe ſur le champ la rendre ſenſible, nous recourons à l'analyſe; & par ſon moyen, nous rentrons dans l'ordre des ſignes naturels.

Ainſi, par exemple, le mot *croire*, dans le ſens dans lequel les Théologiens l'emploient, & que les Fideles l'entendent, en diſant, *je crois*, rappelle

pelle à notre eſprit une idée qui ne peut s'exprimer par un ſeul ſigne qui en rende toute la force. Alors donc nous écrivons ce mot ſur la table, & nous tirons quatre lignes qui partent de ſon centre : nous exprimons ſur la premiere, la connoiſſance de l'eſprit ; ſur la ſeconde, l'adhéſion du cœur ; ſur la troiſieme, la profeſſion extérieure de vive voix ; & ſur la quatrieme, la privation de vue claire & évidente. Nous recueillons enſuite ces quatre lignes, & nous les portons ſur le mot *croire*, pour montrer qu'il renferme ces quatre choſes. Dès-lors nous voilà rentrés dans l'ordre des ſignes naturels. Le *oui* de l'eſprit, *oui* du cœur, *oui* de bouche, & le *non* des yeux (qui s'exécutent en un clin d'œil) ſe joignant aux ſignes qui ſont généraux pour tous les verbes, nous avons tout ce qui nous eſt néceſſaire

pour rendre celui-ci dans toutes ses parties.

Mais comme ce même mot a souvent d'autres significations bien différentes, nous recourons alors à d'autres analyses, qui fixent le sens dans lequel il est employé.

D'après cette peinture des verbes, on concevra facilement que nous avons d'autres signes généraux pour exprimer les autres parties qui entrent dans le discours; c'est-à-dire, les noms, soit substantifs, soit adjectifs, &c. & que, pour la signification particuliere de chaque terme, les signes naturels, ou rendus naturels par l'analyse, nous fournissent tout ce qui est nécessaire.

C'est ainsi, Monsieur, que les connoissances doivent entrer par les yeux dans l'esprit de nos Sourds & Muets, comme elles sont entrées dans les nôtres par les oreilles; & si

tout ce que je viens de dire n'en montre pas à nos Philoſophes au moins la poſſibilité, juſqu'à ce qu'ils viennent eux-mêmes en voir l'exécution ; il ſeroit inutile d'en alléguer d'autres preuves : je parlerois à des Sourds, qui le ſeroient d'autant plus, qu'ils ne voudroient pas entendre.

On nous fait encore de temps en temps d'autres objections, qui ne ſeront pas difficiles à réſoudre. Ne vaudroit-il pas mieux, diſent quelques perſonnes, inſtruire ſucceſſivement les Sourds & Muets ſur toutes les vérités de notre Religion, & d'une maniere plus ſuccinte, que de s'arrêter ſi long-temps ſur un ſeul objet, tel que celui de la Confirmation, & d'y faire entrer juſqu'aux différens ſentimens des Théologiens ſur le Miniſtre, la matiere & la forme de ce Sacrement ?

Je réponds : 1°. Que nos inſtructions ſur cet article n'interrompent point nos Leçons ordinaires des Mardis & Vendredis, pour tous nos Sourds & Muets réunis enſemble. Elles ne ſont donc qu'un ſurcroît d'ouvrage pour nous, & pour ceux d'entre les Sourds & Muets que nous préparons à un exercice public, & qui ont le temps & la facilité de s'y appliquer. Ces Leçons ne ſe font pas les mêmes jours que les autres, & par conſéquent ne dérangent point l'opération générale. 2°. Il eſt impoſſible d'inſtruire à fond ſur un objet de notre foi, ſans répandre par cela ſeul une certaine lumiere ſur pluſieurs autres, & en rendre l'intelligence plus facile. 3°. Il s'agit de montrer à des perſonnes qui s'obſtinent à penſer le contraire, que les Sourds & Muets ſont vraiment capables d'une inſtruction très-étendue.

Or un ſimple Catéchiſme ne le prouveroit pas, & paroîtroit à la plupart de ces Meſſieurs, indigne de leur attention. Nous regardons cet article comme très-eſſentiel, parce que les Puiſſances ne ſe détermineront à former des Maiſons d'éducation pour les Sourds & Muets, qu'autant qu'il ne reſtera aucun doute ſur l'utilité de ces établiſſemens.

Enfin, diſent quelques autres perſonnes, pourquoi s'en tenir à la Religion, & ne pas donner aux Sourds & Muets une multitude de connoiſſances naturelles, dont ils auront beſoin dans les Maiſons dont ils feront partie? Je crois qu'on n'y penſe pas, en formant cette objection. Eſt-il poſſible d'inſtruire ſur la Religion, ſans que tous les mots qui expriment les connoiſſances naturelles, s'y rencontrent? Peut-on, par exemple, expliquer (comme nous le faiſons)

toute l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament dans un grand détail, ſans que les choſes les plus ordinaires & les plus naturelles faſſent partie de cette explication, comme elles le feroient de l'Hiſtoire de France, ou de quelque autre pays? Au reſte, ſi quelqu'un nous faiſoit à nous-mêmes cette objection, nous le prierions de vouloir bien nous dire ſon âge: auſſi-tôt une Sourde & Muette de naiſſance lui feroit le calcul des mois, des ſemaines, des jours, des heures & des minutes, qui ſe ſont écoulés depuis ſa naiſſance; elle y ajouteroit, en cas de beſoin, les ſecondes; &, après avoir poſé le total, elle en exprimeroit la valeur en toute écriture. Je ſuppoſe qu'on en concluroit évidemment qu'elle eſt en état de faire les comptes de dépenſes d'une Maiſon ordinaire.

Quant aux menues choſes qui ſont

partie de cette dépenſe, on voudra bien qu'à cet égard (que nous ne négligeons pas néanmoins lorſque l'occaſion s'en préſente), nous nous en rapportions aux perſonnes avec qui ces enfans demeurent, & à la curioſité naturelle des Sourds & Muets, qui ne manquent pas de s'en informer.

Concluons, mon cher ami. J'exprime vos deſirs en annonçant les miens. Puiſſe ne pas périr avec moi une œuvre dont la Religion & la Société peuvent tirer de grands avantages ! C'eſt l'objet de tous mes vœux. *Fiat, fiat.*



LETTRE III

De l'Instituteur des Sourds & Muets, *à M. l'Abbé de ***, en 1773.*

Nous sommes enfin, Monsieur & cher ami, dans une position un peu plus avantageuse. Les préjugés anciens & presque universels sur l'éducation des Sourds & Muets commencent à se dissiper. On en croit à ses propres yeux ; c'est toujours beaucoup ; & nous ne devions pas en espérer davantage.

Plusieurs Académiciens, & des Sçavans de différens pays, n'ont pas dédaigné d'honorer de leur présence quelques-unes de nos Leçons, dont le récit leur avoit paru fabuleux, & le succès impossible : chacun de ces Messieurs, après avoir examiné toutes nos opérations avec des yeux criti-

ques, ainsi qu'il leur convenoit, & comme nous le souhaitions nous-mêmes, s'est retiré en disant : *Je ne l'aurois jamais cru sur le détail qu'on m'en avoit fait, il falloit que je le visse moi-même pour m'en convaincre.*

Quelques-uns même ont ajouté, qu'ayant saisi notre méthode en moins d'une heure de conversation, ils en feroient actuellement autant que nous si cela étoit nécessaire ; & je conviens très-volontiers qu'ils ont raison de le dire. Je pense même qu'avec une imagination plus vive, & un esprit vraiment systématique, ils y réussiroient mieux, pourvu néanmoins qu'ils fissent provision d'une dose de patience, qui ne se concilie pas toujours avec la vivacité de l'imagination.

Ne cherchant point à nous faire valoir mal à propos, & n'ayant rien à gagner ni à perdre dans l'idée vraie ou fausse que chacun se forme de nos

opérations, exposons tout simplement de quelle maniere les choses se sont passées. C'est à la nécessité seule, & non à de profondes réflexions, que nous sommes redevables de la combinaison de notre méthode. Nous n'en avions ni formé, ni même entrevu l'ensemble dans le temps de nos premieres Leçons. Voguant alors à l'aventure, & sans rames & sans voiles, nous avancions très-peu en faisant beaucoup de chemin.

Le besoin nous a rendu industrieux; & comme il se faisoit sentir à chaque pas, il excitoit sans cesse l'imagination, non seulement à saisir les signes les plus naturels que nous présentoient les choses même qu'il falloit faire entendre, mais encore à trouver, avec le secours de l'analyse, plusieurs signes pareillement naturels, dont les uns s'enchâssassent dans les autres en un seul instant, pour

rendre toute la valeur d'un mot qui, renfermant des idées compliquées, ne pouvoit s'exprimer par un seul signe. C'étoit en quoi consistoit la difficulté, comme aussi lorsqu'il falloit désigner clairement la différence réelle qui se trouve entre des especes de synonimes, tels que *sçavoir*, *concevoir*, *comprendre*.

Or, c'est la réunion de ces différens signes, toujours analogues à la Nature en premiere ou seconde instance, & découverts l'un après l'autre, en consultant cette même Nature, à proportion que le besoin l'exigeoit, qui a formé notre méthode complette, sans avoir exigé d'autre travail de notre part, que l'application de quelques momens à chaque opération particuliere. Avec des signes purement arbitraires, nous n'aurions jamais pu nous faire entendre; d'ailleurs, nos Sourds & Muets ne

les auroient pas retenus, & nous nous y ſerions trompés nous-mêmes à chaque inſtant. Il n'en eſt pas de même de la Nature, on ne l'oublie point, & il eſt impoſſible de s'y méprendre.

Il ne s'agit donc plus de ſe demander à ſoi-même ſi, pour parvenir à me faire entendre, il a dû m'en coûter peu ou beaucoup de travail : on ſe tromperoit certainement dans l'examen de cette queſtion vraiment ſuperflue : c'eſt à l'eſſentiel qu'il en faut venir.

Puiſque la route eſt maintenant frayée, ſuppoſons un homme qui réuniſſe la patience & l'eſprit méthodique avec un peu d'imagination, & qu'on veuille le charger de l'inſtruction d'un certain nombre de Sourds & Muets ; ſon travail n'aura plus rien de difficile. En nous faiſant l'honneur d'aſſiſter à quelques-unes de nos Leçons, il ſe mettra tout d'un coup

au fait ; & dégagé des petites entraves de la premiere invention, il avancera plus en six mois, que nous n'avons fait dans nos cinq ou six premieres années.

Il faut convenir que ce seroit un très-grand bien pour chaque individu, me disoit il y a quelque temps un homme d'esprit, qui venoit d'être témoin de nos opérations : *mais quel avantage le Public en retireroit-il ?*

Cette question ne m'eût pas étonné, s'il se fût agi des Aveugles de naissance. L'éducation qu'on leur donne, & toutes les nécessités de la vie qu'on leur fournit, publieront à jamais la piété & la gloire de ceux qui ont jetté des yeux de compassion sur ces *individus*. Ils ont cru rendre service à la Patrie, en prenant soin de ceux de ses membres qui ne pouvoient eux-mêmes pourvoir à leur subsistance ; mais en les retirant du sein

de la misere, ils n'ont pu les mettre en état de contribuer par leurs talens au bien général de la République.

Il n'en est pas de même des Sourds & Muets de naissance. En leur donnant de l'éducation, ils seront en état de conduire leurs terres, leurs domaines & leurs biens, s'ils en possedent par la suite (nous en instruisons qui sont dans le cas), de contenir leurs vassaux dans le devoir, & de s'informer de leurs besoins pour les soulager. Ils pourront contracter des alliances convenables, présider à l'éducation de leurs enfans, & veiller à la conduite de leurs domestiques. Seront-ils donc inutiles dans la société ?

La porte des Sciences leur sera ouverte comme à nous. Je crains de nommer ; je me contenterai donc d'indiquer suffisamment un Académicien, qui étant venu chez moi,

il y a quelques ſemaines, avec Madame la Maréchale de B..., Meſdames les Ducheſſes d'Anv.... & d'Eſt...., & Madame la Marquiſe de Beauf...., n'a point fait difficulté de me dire, en préſence de ces Dames & de pluſieurs autres perſonnes, qu'il n'étoit aucun genre de ſcience dans lequel on ne pût introduire les Sourds & Muets qui prennent nos Leçons. Seront-ils alors des néants pour la Patrie dont ils ſont membres? Et les réponſes de nos Sourds & Muets aux queſtions qu'on leur propoſe dans les Exercices publics, n'annoncent-elles pas qu'ils ont déjà mis un pied ſur le ſeuil de la Théologie même?

Dirai-je qu'ils pourront copier exactement tout ce qu'on leur préſentera, puiſqu'ils écrivent bien, & que d'ailleurs ils ſont moins diſtraits que d'autres? Foible talent; cepen-

dant il ne feroit pas inutile. Je vais donc plus loin : ils pourront devenir Traducteurs des plus excellens Ouvrages qui ont été composés en Langues qui nous sont étrangeres. M. Saboureux de Fontenai, sourd & muet de naissance, dont j'ai parlé dans ma seconde Lettre (page 27), traduit maintenant pour des Anglois quelques Ouvrages qu'ils lui ont mis entre les mains. Ce que peut faire un Sourd & Muet de naissance, un autre Sourd & Muet, doué du même génie, peut également le faire. Ces *individus* ne seront-ils bons que pour eux-mêmes?

Il n'est point d'Art libéral que les Sourds & Muets ne puissent exercer avec distinction. Un très-habile Architecte, bien connu de M. le Premier-Président Molé, & gendre de feu M. Chevotet, de l'Académie Royale d'Architecture, m'a dit lui-même, qu'étant entré dans l'attelier d'un

d'un Sculpteur, où il y avoit plusieurs Ouvriers, il n'avoit pu faire comprendre sa pensée qu'à un seul d'entr'eux. Or c'étoit un Sourd & Muet de naissance, qui venoit prendre mes Leçons. Il en est parmi eux qui s'appliquent à la Peinture, d'autres à la Gravure, & qui y réussissent plus ou moins. Ne pourront-ils contribuer à l'agrément & à la satisfaction du Public ?

Enfin on trouvera, dans Paris & ailleurs, des Sourds & Muets dans tous les Arts méchaniques, & ce sont souvent de très-bons Ouvriers. Les filles sourdes & muettes que j'instruis, réussissent très-bien dans tous les ouvrages qu'on leur confie. Les Sourds & Muets, de l'un & de l'autre sexe, font très-bien les commissions; ils n'oublient rien de ce dont on les charge. Regarderons-nous du haut de notre science toutes ces

personnes comme des êtres qui ne servent qu'à faire nombre & à consommer les denrées ?

Ce n'est point ainsi qu'en a jugé un Ministre de Monsieur l'Electeur Palatin, qui étant venu voir mes Leçons, avant que de partir pour la Sicile, m'a promis qu'aussi-tôt qu'il seroit de retour dans le Palatinat, il feroit tout son possible pour engager son Souverain à m'envoyer quelque sujet que je puisse dresser pour l'instruction des Sourds & Muets de ses Etats.

Ceux qui naissent parmi nous destitués de la faculté de parler & d'entendre, ne sont-ils donc pas assez à plaindre ? Pouquoi aggraver leur malheur, en se distrayant en quelque sorte volontairement sur la multitude des services qu'ils peuvent rendre, si on se donne la peine de les instruire ?

Le commerce par écrit entre eux & nous, eſt auſſi facile qu'avec toute autre perſonne. Je conviens qu'il eſt incommode de tenir toujours la plume ou le crayon. Les ſignes combinés offrent un moyen beaucoup plus court que l'écriture, & auſſi intelligible que la parole même; mais il faut en avoir la clef tant pour leur parler que pour les entendre d'une maniere ſuivie. Venons donc au point déciſif. En les inſtruiſant, ils parleront comme nous, & il ne s'en faudra guere qu'ils n'entendent de même.

Qu'un Sourd & Muet de naiſſance me réponde à la Meſſe à haute & intelligible voix; c'eſt un fait public auquel rendent témoignage tous ceux qui ſe ſont trouvés préſens au ſaint Sacrifice, & dont on pourra ſe convaincre ſoi-même en aſſiſtant à quelques-uns de nos Exercices publics, ou bien à nos Leçons particulieres.

C'eſt bien certainement une preuve que les Sourds & Muets de naiſſance peuvent parler comme nous, lorſqu'on les inſtruit. Ce jeune homme ſe place dans une ſituation où il peut me voir. Lorſque je finis de parler, il commence; & ſçachant par mémoire toutes ſes réponſes, il les fait chacune dans leur ordre. Quatre de Noſſeigneurs les Evêques, & pluſieurs Curés & autres Prêtres l'ont entendu, parce qu'il répond indiſtinctement à quiconque vient à nos Leçons & commence l'*Introibo*.

C'eſt ce même jeune homme, diſons mieux, cet enfant de douze ans & demi, qui ſoutiendra de vive voix une petite diſpute philoſophique à la fin de notre Exercice.

Mais pour ce qui s'agit d'entendre, j'ai déjà dit dans ma ſeconde Lettre, que quand il me plaiſoit, je dictois mes Leçons de vive voix, ſans faire

aucun ſigne. Cent & cent perſonnes l'ont vu, & on pourra le voir autant de fois qu'on le voudra. Je parle ayant les mains croiſées derriere le dos; les perſonnes qui ſont à côté de moi, ne m'entendent pas; car, en leur préſence, je ne donne exprès aucun ſon; cependant mes Sourds & Muets, qui ſont plus éloignés, vis-à-vis de moi, m'entendent par les yeux, & ils écrivent ce que je dis, ou le répetent de vive voix, ſi l'on veut.

Il faut remarquer néanmoins que ces enfans ne demeurent pas chez moi, qu'ils n'y viennent qu'aux jours & aux heures marqués pour prendre leurs leçons. D'ailleurs je ne fais pas ſouvent cette expérience avec eux, parce que la voie des ſignes méthodiques eſt plus courte & plus commode pour nous entendre réciproquement.

Que ſeroit-ce donc, ſi on donnoit

à plusieurs Sourds & Muets, des Maîtres qui, vivant avec eux, & n'ayant point d'autres affaires, consacreroient tout leur temps & tous leurs soins à cette éducation importante; qui leur parleroient & les feroient parler tous les jours? De tels Eleves contracteroient nécessairement une habitude de parler & d'entendre, qui acquerroit sans cesse de nouveaux degrés.

Le commerce de la conversation même ne seroit plus interdit avec eux, que dans le moment auquel les ténebres viendroient en interrompre le cours; ce qui seroit un très-petit inconvénient: d'ailleurs on pourroit facilement y remédier à l'instant même; & dès-lors une multitude de ces *individus*, qui sont au milieu de nous comme s'ils étoient morts à notre égard, reprendroient le mouvement, l'action & la vie comme nous-mêmes.

C'eſt le jugement qu'en a porté un des plus reſpectables Curés de Paris. Après avoir aſſiſté à une Leçon, il me dit en ſortant : *Je vous plaignois, Monſieur l'Abbé ; je ne vous plains plus maintenant, vous rendez à la Religion & à la Société, des perſonnes qui étoient étrangeres à l'une & à l'autre.*

Mais ce qui me pénetre de la plus vive douleur, c'eſt de ne rendre à ma Religion & à ma Patrie qu'une trentaine de perſonnes, quoique je n'ignore pas qu'il peut y avoir dans le Royaume environ trois mille de ces eſpeces d'automates. Ils ne ſont tels, que parce qu'on ne cultive pas en eux le tréſor précieux qu'ils poſſedent d'une ame créée à l'image de Dieu, mais renfermée dans une obſcure priſon, dont on n'ouvre ni la porte, ni les fenêtres, pour lui laiſſer prendre l'eſſor, & ſe dégager de la matiere qui l'appeſantit.

Pourquoi ne se trouvera-t-il pas des Maîtres qui viennent à leurs secours, étant aidés eux-mêmes (si leurs besoins l'exigent), dans l'ordre physique, & trouvant d'après nos opérations, un plan tout dressé dans l'ordre spirituel & moral pour l'éducation de leurs Eleves ?

Je ne regarde point non plus avec un œil indifférent les Sourds & Muets des Nations qui nous environnent : c'est uniquement pour eux que je me suis appris à moi-même, avec le secours des Méthodes & des Dictionnaires, les Langues Italienne, Espagnole, Allemande & Angloise, autant qu'il m'étoit nécessaire pour composer mes Traités dans ces quatre Langues, comme en Latin & en François. Je suis même disposé à apprendre toute autre Langue dans laquelle il faudroit instruire un Sourd & Muet, qui me seroit amené par l'ordre de la Providence.

Puissent

Puissent ces différentes Nations ouvrir les yeux sur l'avantage qu'elles retireroient de l'établissement d'une Ecole pour l'instruction des Sourds & Muets de leurs pays! Je leur ai offert, & je leur offre encore mes services; mais toujours à condition qu'elles n'oublieront pas que je n'en attends (& que je n'en recevrois) aucune récompense, de quelque nature qu'elle puisse être.

Vous êtes toujours, Monsieur & cher ami, le dépositaire de mes pensées & de mes desirs. Quarante-cinq ans de connoissance & d'union intime, ont tellement collé nos cœurs par la glue d'un amour réciproque, qu'il n'est rien de plus doux & de plus consolant pour moi, que de m'entretenir avec vous.

Agréez, s'il vous plaît, tous les sentimens avec lesquels vous sçavez de longue main que je suis, pour la vie, V. T. H. S.

LETTRE IV

De l'Inſtituteur des Sourds & Muets,

*A M. l'Abbé ***, ſon intime ami, en 1774.*

VOUS vous ſouvenez ſans doute, Monſieur & cher ami, que dans ma premiere Lettre, en 1771, je me ſuis engagé vis-à-vis des Nations voiſines, à mettre dans l'eſpace de ſix mois un de leurs compatriotes vraiment en état de réuſſir dans l'inſtruction des Sourds & Muets.

Je puis maintenant aſſurer que pour acquérir cette eſpece de talent, il ne feroit pas néceſſaire d'être ſi long-temps abſent de ſa patrie : un ſéjour de trois mois dans Paris feroit ſuffiſant pour quiconque n'y auroit point d'autre affaire.

Je n'ignore pas que dans le Public il eſt encore un certain nombre de

personnes, qui se font honneur de ne pas croire ce qu'on leur dit de nos opérations, & qui tournent en ridicule ceux qui ajoutent qu'il n'y a rien de plus simple. Ne cherchons point à troubler ces Messieurs dans leur possession ; mais ne dissimulons pas non plus que nous avons aussi la nôtre : *Bona nec sua quisque recuset.*

Il n'est presque aucune de nos Leçons où il ne vienne quelque incrédule de cette espece. Mais d'après ce qu'on voit, on sort d'avec nous pleinement convaincu, non seulement que les Sourds & Muets nous entendent, mais qu'il est impossible qu'ils ne nous entendent pas. La science des signes méthodiques, dont l'usage continuel est la base de nos instructions, ne paroît plus un labyrinthe ; c'est une espece d'amusement capable d'attirer l'attention de tout homme qui pense, & dont les regles

ne ſont difficiles ni à comprendre ; ni à retenir.

Diſons donc aujourd'hui, à quiconque voudra l'entendre, que dans l'eſpace de deux mois ou environ, & en ne prenant par ſemaine que quatre leçons d'une heure & demie chacune, M. Dom Franciſco de Angulo, qui demeure à l'Hôtel de Son Excellence Monſeigneur le Comte d'Aranda, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi d'Eſpagne, s'eſt acquis l'uſage d'écrire ſur le champ tout ce qu'il me plaît de lui dicter par des ſignes méthodiques. Deux François, qu'il eſt inutile de nommer, & qui aſſiſtent aux mêmes Leçons, font auſſi la même choſe. Ces Meſſieurs écrivent ordinairement en François; mais de temps en temps, pour le ſeul plaiſir de diverſifier, l'un écrit en Eſpagnol, l'autre en Italien, & le troiſieme en François, ſous une ſeule & même dictée.

Je conviens, Monſieur, qu'il n'eſt pas difficile à un Maître de réuſſir, lorſqu'il rencontre des Diſciples auſſi intelligens que ces Meſſieurs. Auſſi ne m'en faut-il point d'autres; & toute Nation qui prendra quelque pitié de ſes concitoyens privés de l'uſage de l'ouie & de la parole, ne choiſira ſans doute, pour les faire inſtruire, que des hommes de cette trempe.

Mais parce que trois perſonnes d'eſprit qui ont la faculté de parler & d'entendre, auront ſaiſi promptement une méthode, s'enſuit-il que des Eleves, ſourds comme certains aſpics, & muets comme des carpes, en concevront aiſément les principes & s'en approprieront facilement l'uſage?

Qu'on y faſſe attention; il ne s'agit point ici des Sourds & Muets: il eſt uniquement queſtion de la facilité avec laquelle on peut former des

Maîtres pour les inſtruire. Ce ſera enſuite l'affaire de ces Maîtres d'employer, pour y réuſſir, les mêmes moyens dont ils auront vu à chaque inſtant le ſuccès, en aſſiſtant à nos Leçons.

Ce n'eſt pas notre faute s'il eſt des hommes, qui ſe faiſant admirer par le brillant de leur converſation, n'ont pas l'eſprit aſſez juſte pour comprendre qu'on entend par les yeux comme par les oreilles; parce que ce ſont deux portes également ouvertes à la communication des idées, l'une par le moyen des ſons, & l'autre par l'entremiſe de ſignes naturels & de caracteres tracés par écrit.

Plaiſe à Dieu que ces gens de routine, qui ne connoiſſent qu'une porte, un chemin & un eſcalier pour arriver à l'eſprit des autres, ne faſſent jamais naufrage chez les Iroquois ou quelque autre peuple barbare!

Devenus à l'inſtant sourds & muets, puiſqu'ils ne pourroient ni entendre ce qu'on leur diroit, ni ſe faire entendre eux-mêmes, au milieu d'un peuple pareillement ſourd & muet à leur égard, qui ne pourroit ni leur parler intelligiblement, ni les entendre : comment s'y prendroient-ils, eux qui ne connoiſſent d'autre canal de communication de nos idées que la langue & les oreilles ? Ils ſeroient certainement à plaindre.

Mais que dis-je ? La néceſſité rend éloquent. Bientôt ils trouveroient des ſignes naturels pour exprimer leurs beſoins, & toucher de compaſſion les habitans du pays au rivage duquel ils ſeroient abordés. Pourquoi donc ne veulent-ils pas qu'auſſi ſenſibles au malheur d'autrui qu'ils le ſeroient eux-mêmes à leur propre infortune, nous ayions trouvé un langage de ſignes pour

nous faire entendre des Sourds & Muets?

Nos hommes débarqués apprendroient par expérience que ce langage est plus expressif en lui-même que celui de la parole; puisqu'ils ne pourroient se faire entendre de leurs hôtes, quand même ils sçauroient le Grec aussi-bien que Démosthene, ou le Latin comme Cicéron; & qu'au contraire, deux ou trois gestes annonceroient tout d'un coup leurs besoins & leurs desirs.

Nous apportons tous avec nous-mêmes en venant au monde les premiers principes de ce langage; & l'histoire de tous les siecles ne nous fournit l'exemple d'aucun homme, qui soit mort de faim, de soif, ou de froid, faute d'avoir trouvé des signes pour exprimer ses besoins & sa misere.

Les François & les Latins, les Italiens & les Espagnols, les Allemands & les Anglois, ont chacun leur Langue : mais s'ils ne connoissent chacun que celle qui leur est propre, & que vous les transportiez hors de leur pays, la Langue des signes devient la seule dont ils puissent se servir ; & elle a cet avantage incomparable, au dessus de toutes les autres, qu'elle se fait également entendre dans tout pays & par toute nation.

Une Langue qui jouit incontestablement de ce double privilege, d'être naturelle à tous les hommes, & plus expressive en elle-même que toutes les autres, seroit-elle donc la seule qu'il fût impossible de perfectionner en l'assujettissant à des regles ? On le croit, parce que n'en ayant pas eu besoin pour soi-même, & ne s'étant pas trouvé (comme nous) dans la nécessité d'en faire usage pour les

autres, on ne s'eſt point aviſé de faire cette recherche, quoiqu'elle fût très-intéreſſante pour une partie conſidérable de l'humanité.

Cependant cette Langue a, comme toutes les autres, des déclinaiſons & des conjugaiſons qui lui ſont propres; déclinaiſons qui ont leurs cas, leurs nombres & leurs genres; conjugaiſons qui ont leurs perſonnes, leurs nombres, leurs temps (ſans exception d'aucun), & leurs modes. Elle a ſes articles, ſes noms ſubſtantifs & adjectifs, ſes pronoms de toute eſpece, ſes adverbes, ſes prépoſitions & ſes conjonctions. Elle a donc toutes les parties générales qui peuvent entrer dans le diſcours.

Quant à toutes les idées particulieres que les autres Langues expriment par des ſons paſſagers, & qu'elles fixent ſous les yeux (chacune en leur maniere) par les caracteres d'écriture

qu'elles adoptent, celle-ci les représente par des gestes plus expressifs que la parole, & rend ces mêmes idées persévéramment sensibles à nos yeux, en se servant du genre d'écriture qui est en usage dans le pays où elle se trouve. Que lui manque-t-il donc pour devenir une Langue parfaite, & pouvoir servir d'interprete à toutes nos pensées ?

Qu'on en dise ce qu'on voudra : il est dans le monde un peuple qui la parle, au vu & au sçu d'un très-grand nombre de témoins ; & ce peuple est composé des Sourds & Muets que nous instruisons, de leurs voisins, de leurs amis, de leurs parens, & des Maîtres ou Maîtresses dans les maisons desquels ils demeurent ; & nous ne craignons pas d'assurer qu'elle deviendra bientôt très-familiere à quiconque ne dédaignera pas de l'apprendre.

Elle n'entre point par les oreilles ; mais, qu'importe ? l'écriture n'y entre point non plus. En eſt-elle moins propre à rendre ſenſibles toutes nos penſées, & à préſenter un fonds inépuiſable de connoiſſances & d'inſtructions, qui paſſent dans nos eſprits par l'organe de nos yeux ? Eſt-il un ſeul Sçavant dans le monde qui ne ſoit plus redevable de ſa ſcience à ſes livres & à ſes propres réflexions, qu'aux leçons de vive voix qui lui ont été données par ſes Maîtres ? L'aſſemblage de ſes connoiſſances, qui le diſtinguent des autres hommes, n'eſt point entré par ſes oreilles. Les yeux en ont tranſmis une partie conſidérable, & le reſte s'eſt formé dans le fond même où il réſide.

Je conviens qu'il a fallu ſçavoir le François, ou le Latin, ou, &c. pour être en état de comprendre les livres

qui sont écrits dans ces Langues : mais comme il n'est point d'homme intelligent qui ne puisse apprendre différentes Langues, sans que ses oreilles lui soient d'aucune ressource, nos Sourds & Muets apprennent pareillement le François, ou le Latin, ou, &c, sans en avoir jamais entendu prononcer un seul mot.

Et si l'on nous dit que les Méthodes Françoises donnent, à ceux qui entendent, la clef des Langues étrangeres ; je réponds que la Langue naturelle & primordiale, la Langue de tous les Pays & de toutes les Nations, en un mot, la Langue des signes, assujettie à des regles fixes & invariables, sert aux Sourds & Muets d'introduction à toute Langue qu'on veut leur apprendre, & leur ouvre le même champ qu'à nous pour acquérir toutes sortes de connoissances. Il importe peu par quelle

Langue on commence : elles s'apprennent toutes de la même maniere, & leur mere commune converſe avec tous ſes enfans, qui l'entendent tous, quoiqu'ils ne s'entendent pas réciproquement l'un l'autre.

Il eſt aiſé de comprendre qu'en me montrant moi-même avec le bout de mon doigt ſur ma poitrine, ce qui en François s'exprime par *je*, & faiſant auſſi-tôt deux ſignes, dont l'un exprime l'action de manger, & l'autre annonce que cette action eſt préſente, un Sourd & Muet François écrira, *je mange*; un Latin, *edo*; un Italien, *mangio*; un Eſpagnol, *como*; un Allemand, *ich eſſe*; un Anglois, *i eat*; un Grec, ἐσθίω; & ainſi des autres, ſans que j'aie eu l'intention de dicter ſpécialement aucun de ces mots, mais ſeulement d'exprimer par mon geſte, l'action de manger, & de faire entendre que cette action eſt préſente.

Si au contraire je joignois au ſigne qui exprime l'action de manger, le ſigne qui annonce l'imparfait; l'un écriroit, *je mangeois*, l'autre *edebam*; & ainſi du reſte. Il en eſt de même des autres perſonnes d'un verbe, de ſes nombres, de ſes temps & de ſes modes. Ils ſe repréſentent tous avec la même facilité.

Et qu'on ne s'imagine pas que cette facilité ne puiſſe avoir lieu qu'à l'égard des objets extérieurs ſoumis à nos ſens. Les idées qui en ſont indépendantes ſe peignent auſſi par nos ſignes méthodiques, & demeurent enſuite ſous les yeux par le moyen de l'écriture. Voici la marche :

Je regarde avec attention les différentes caſes de ma bibliotheque, les figures & les globes qui ſont placés au deſſus de la tablette ſupérieure; & j'y fixe pareillement l'attention de mes Sourds & Muets. Enſuite fer-

mant les yeux, & ne voyant plus extérieurement aucun de ces objets, j'en retrace cependant la hauteur & la largeur, les différentes figures & leurs positions, comme si je les voyois encore. Je fais observer, plusieurs fois de suite, que ce ne sont plus les yeux de mon corps qui les apperçoivent; mais que je les vois d'une autre maniere, comme s'il y avoit deux ouvertures au milieu de mon front par lesquelles ces objets vinssent encore se peindre dans ma tête, mes yeux étant fermés. Voilà ce que j'appelle, *voir par les yeux de l'esprit;* & il n'est aucun Sourd & Muet qui n'en fasse sur champ l'épreuve au dedans de lui-même: bientôt ils se plaisent à la multiplier & à la diversifier.

C'est dans Paris, & chez moi, que je donne mes Leçons; mais je me transporte en esprit à Versailles, où les

les trois plus anciennes de nos Sourdes & Muettes ont passé huit jours de suite. Elles y sont aussi-tôt que moi, & se rappellent toujours avec un nouveau plaisir le séjour qu'elles y ont fait. Je monte en esprit au château, & je retrace, autant que je le puis, le grand escalier, & les premiers appartemens. Aussi-tôt les Sourdes & Muettes continuent le tableau; mais sur-tout celui de la gallerie, qui les a tellement saisies d'admiration, qu'elles ont changé de couleur en y entrant.

Nous descendons ensuite en esprit dans le parc. Elles vont de bosquet en bosquet, & n'oublient pas les effets des eaux, dont elles ont été étrangement surprises. Le canal les conduit à la ménagerie, où la vue des animaux les a beaucoup amusé. Il n'en est aucun des plus remarquables dont elles ne se plaisent à peindre la figure.

Je leur fais obſerver que ce ne ſont plus les yeux de leur corps qui voient ces différens objets. Leur corps n'a point changé de place. Il eſt vis-à-vis de la table ſur laquelle nous écrivons ; c'eſt aux yeux de leur eſprit qu'ils ſont préſens, comme ſi elles les voyoient encore ; & je leur dis que la peinture intérieure qui fait l'objet de leur amuſement, eſt ce que nous appellons *idée*, ou *repréſentation d'un objet dans l'eſprit.* « Vous avez maintenant dans » l'eſprit, leur dis-je encore, l'idée » du château de Verſailles, l'idée des » appartemens du Roi, l'idée des » boſquets & des jets d'eau du parc, » l'idée de la ménagerie & des ani- » maux que vous y avez vus. Toutes » ces choſes ſont matérielles & ſen- » ſibles : vous les avez vues de vos » yeux : vous pouviez les toucher de » vos mains : elles ont chacune les » figures & les couleurs qui leur ſont

» propres ; mais ce qui vous les
» repréſente maintenant au dedans
» de vous-mêmes, eſt ce que nous
» appellons votre *imagination*.

» Vous avez vu qu'il vous a fallu
» deux heures & demie pour vous
» tranſporter de Paris à Verſailles,
» & pluſieurs jours de ſuite pour
» vous amener de Lyon à Paris.
» Votre corps ne peut pas aller plus
» vîte. Cependant, auſſi-tôt qu'il vous
» plaît, votre eſprit ſe promene dans
» les jardins de Verſailles ou ſur les
» bords du Rhône, pendant que ce
» même corps eſt aſſis ſur un ſiege,
» ou qu'il marche dans les rues de
» Paris. Voilà ce qui s'appelle *penſer*.
» Vous penſez aux beautés de Ver-
» ſailles, vous penſez au fleuve qui
» coule dans la ville de Lyon.

» Vous dites en vous-mêmes que
» le parc de Verſailles eſt beau. Voilà
» ce que nous appellons *un jugement*.

» Il renferme deux idées ; vous avez
» l'idée du parc, & l'idée de beauté :
» vous les unissez ensemble par un
» *oui* intérieur ; c'est ce que nous
» appellons un *jugement affirmatif.*
» Au contraire, vous dites en vous-
» mêmes que le boulevard de la
» porte S. Martin n'est pas beau :
» voilà encore deux idées ; l'idée de
» boulevard, & l'idée de beauté :
» mais vous les séparez par un *non*
» intérieur ; c'est ce que nous appel-
» lons un *jugement négatif.* Et lors-
» que vous écrivez sur la table ce que
» vous avez pensé en vous-mêmes ;
» c'est alors ce que nous appellons
» une *proposition affirmative*, ou une
» *proposition négative.*

» Je vous demande si vous voulez
» retourner à Versailles, où il m'a
» paru que vous vous plaisiez beau-
» coup, & y demeurer toujours.
» Vous me répondez que vous le

» voulez bien, pourvu que j'y aille
» auſſi moi-même & que j'y reſte. Je
» vous demande pourquoi vous y
» mettez cette condition; & vous
» me répondez que c'eſt parce qu'il
» n'y a perſonne à Verſailles qui inſ-
» truiſe les Sourds & Muets. Voilà
» ce que nous appellons un *raiſonne-*
» *ment*. Il renferme pluſieurs idées,
» que vous comparez les unes avec
» les autres de cette maniere: Ver-
» ſailles eſt un beau lieu: j'aime Ver-
» ſailles; je voudrois y demeurer;
» mais je ne trouverois point d'inſ-
» truction de Sourds & Muets à Ver-
» ſailles: j'aime mieux mon inſtruc-
» tion que les beautés de Verſailles;
» je ne veux donc point y demeurer,
» ſi celui qui nous inſtruit n'y vient
» point auſſi & n'y demeure pas ».

Continuons notre marche:

« La penſée & l'amour, diſons-
» nous aux Sourds & Muets, ne ſont

» pas la même chose. Vous pensez
» quelquefois à des choses que vous
» n'aimez pas, & qu'au contraire
» vous haïssez. Vous pensez à la pa-
» resse, à la désobéissance, à la gour-
» mandise que vous appercevez dans
» quelque jeune personne, & vous
» n'aimez aucune de ces trois choses:
» ce qui pense au dedans de nous-
» mêmes s'appelle *notre esprit*; ce
» qui aime, s'appelle *notre cœur*;
» & la réunion de l'un & de l'autre
» s'appelle *notre ame*.

» L'idée d'une ame qui pense &
» qui raisonne, se présente à notre
» esprit sans aucune forme ni aucune
» couleur. Nous appellons cette idée
» une *simple perception*.

» Vous avez donc un corps &
» une ame : un corps qui mange,
» qui boit, qui dort, qui marche,
» & qui se repose; & une ame qui
» pense, qui juge, qui raisonne, qui

» aime & qui hait. Votre ame ne
» peut ni manger, ni boire, ni dor-
» mir, ni marcher, & ensuite se re-
» poser. Votre corps ne peut ni pen-
» ser, ni juger, ni raisonner, ni ai-
» mer, ni haïr ».

D'après ces premieres opérations, qui sont vraiment simples, & que les Sourds & Muets saisissent avec autant d'empressement que de facilité, les personnes intelligentes ne demanderont plus par quelle voie nous pouvons parvenir aux idées indépendantes des sens. Dès que la distinction de l'ame d'avec le corps est clairement établie, après avoir eu quelque peine à digérer la grande ressemblance qu'il y a entre notre corps & celui des bêtes, entre leurs opérations corporelles & les nôtres, l'ame des Sourds & Muets, duement avertie de sa supériorité & de sa noblesse, ne demande plus qu'à nous suivre par

tout où nous voudrons la conduire. Elle vole dans le Ciel, revient sur la terre, & descend dans les abymes avec autant de facilité que la nôtre. Il ne s'agit plus que de leur parler clairement, en suivant la méthode des Géometres, c'est-à-dire, en passant d'une vérité clairement connue à une autre qui ne l'étoit pas encore, mais qui en est une suite nécessaire.

Ils voient de leurs yeux qu'une maison ne se bâtit pas toute seule, & qu'une montre ne se fait point elle-même. Ils admirent cette petite machine, & disent, sans qu'on le leur suggere, qu'il a fallu beaucoup d'esprit pour l'inventer. Mais lorsque nous leur montrons, sur une sphere artificielle, les mouvemens périodiques de la terre & des planetes autour du soleil, & qu'ils en voient ensuite l'exécution en petit dans la sçavante horloge de M. Passe-

mant;

mant; c'eſt alors que leur ame s'étend & s'éleve avec des ſentimens de joie & d'admiration que toutes nos expreſſions ne peuvent rendre. Bientôt leur ſurpriſe tient de l'extaſe, lorſque montant juſqu'aux étoiles fixes, nous leur annonçons quelle eſt leur diſtance de la terre & leur éloignement les unes des autres.

C'eſt alors qu'ils conçoivent qu'une machine auſſi prodigieuſement immenſe, & qui renferme tant de beautés plus raviſſantes les unes que les autres, eſt néceſſairement l'ouvrage d'un eſprit infini & d'une puiſſance qui n'a point de bornes. Ils voient & comprennent l'uſage que les artiſans font de leurs outils pour la fabrication de leurs ouvrages; mais il n'eſt pas néceſſaire de leur dire qu'il a été impoſſible d'en employer aucun pour la fabrication de l'univers.

Si nous leur écrivons que celui qui

a fait toutes ces choſes, n'a ni corps, ni figure, ni couleur, & qu'il ne peut tomber ſous nos ſens, à peine daignent-ils fixer leurs yeux ſur cette propoſition; parce que leur bon ſens leur dicte qu'il eſt impoſſible de concevoir en lui des yeux, des oreilles, des pieds & des mains. C'eſt ce que nous appellons être *un pur eſprit*, dont les opérations ne peuvent être empêchées ou retardées, comme les nôtres le ſont par la peſanteur de nos corps.

Il eſt temps alors de leur annoncer que celui dont les ouvrages les tranſportent d'étonnement, eſt le Dieu devant lequel nous nous proſternons; que c'eſt un eſprit éternel, indépendant, immuable, infini, qui eſt préſent par-tout, qui voit tout, qui peut tout, qui a créé toutes choſes, & qui les gouverne toutes.

Il ne s'agit point ici de courir à grands pas: avancer de l'épaiſſeur

d'un ongle ſans avoir été compris juſque dans le dernier point qui a précédé immédiatement, c'eſt tout perdre. Mais ſi les démarches ſont lentes, on eſt bien dédommagé de ſa patience par les nuances ſucceſſives de reſpect envers Dieu, dont on apperçoit le progrès dans le cœur de ces jeunes perſonnes, & qui eſt ordinairement proportionné aux connoiſſances qu'elles acquierent.

Donnons ſeulement un échantillon de la maniere de procéder avec elles dans l'explication de ces propriétés divines.

« Vous n'avez point toujours été
» dans ce monde, diſons-nous aux
» Sourds & Muets, vous n'exiſtiez
» pas il y a trente ans. Vous êtes
» venus au monde comme tous les
» enfans dont vous apprenez tous
» les jours la naiſſance. Votre pere
» étoit avant vous; votre grand-

» pere étoit plus ancien ; votre bi-
» saïeul & votre trisaïeul l'étoient
» encore davantage : chacun d'eux à
» son tour a eu son commencement,
» C'est Dieu qui les a formés dans le
» sein de leurs meres, & alors ils ont
» commencé d'exister. Il en a été de
» même de tous les autres hommes,
» qui sont nés & qui sont morts de-
» puis le commencement du monde.
» Mais celui qui forme tous les autres,
» n'a pu être formé par aucun autre
» qui fût plus ancien que lui. Il n'a
» donc point eu de commencement.

» Ce n'est pas tout : vos peres &
» grands-peres, bisaïeuls & trisaïeuls
» sont morts : vous mourrez aussi
» quand il plaira à Dieu. Ils ont eu
» une fin dans ce monde ; vous en
» aurez pareillement une lorsque
» vous mourrez. On a mis leurs
» corps dans la terre, lorsque leur
» ame s'en est séparée ; on y mettra
» aussi le vôtre. Mais Dieu ne mourra

» point : il n'aura jamais de fin : il a
» toujours été, & il sera toujours.
» Voilà ce que signifie ce mot, *éter-*
» *nel* ».

L'indépendance & les autres perfections de Dieu s'expliquent de la même maniere : *à magis noto ad minus notum*. Il ne s'agit point de faire des démonstrations philosophiques ou théologiques : il est uniquement question de se faire entendre ; & on y réussit par cette simplicité.

Jusqu'alors si l'on écrivoit sur la table le nom de Dieu, les Sourds & Muets levoient la main & montroient le Ciel ; mais c'étoit pour eux un signe vuide de sens. Ils en conviennent, & ne cessent de le répéter. Il faut du moins sçavoir que l'on a une ame, & que le rideau qui la cache elle-même à elle-même, soit tiré, avant qu'elle puisse découvrir le sceau de la Divinité, qui est naturellement empreint

en elle d'une maniere ineffaçable. Maintenant ils comprennent que la louange, l'adoration, l'action de graces lui sont dues. Ce que nous faisons dans nos Temples, n'est plus à leurs yeux un simple spectacle, tel qu'ils se le figuroient. Ils comprennent que nous y demandons; & ils y demandent avec nous tout ce qui nous est nécessaire, aux uns & aux autres, tant pour l'ame que pour le corps

Il faut ensuite leur donner la connoissance de nos Mysteres, autant que la foiblesse humaine peut y atteindre.

« Vous existez, leur disons-nous; „ vous pensez & vous aimez. Votre „ existence n'est point votre pensée. „ Les bêtes existent, & elles ne pensent pas. Elle n'est point non plus „ votre amour „.

» Votre pensée n'est point votre „ amour, puisque vous pensez quelquefois à des choses que vous n'ai-

„ mez pas. Elle n'eſt point non plus
„ votre exiſtence. Enfin votre amour
„ n'eſt ni votre exiſtence, ni votre
„ penſée.

„ Voilà donc en vous trois choſes
„ qui ſont diſtinguées l'une de l'autre;
„ c'eſt-à-dire, que l'une n'eſt pas l'au-
„ tre. Vous pouvez penſer à l'une ſans
„ penſer à l'autre. Cependant ces trois
„ choſes ſont inſéparables, & font
„ chez vous un ſeul *moi* qui exiſte,
„ qui penſe & qui aime. C'eſt une
„ eſpece d'image, & comme une reſ-
„ ſemblance de ce qui eſt en Dieu.
„ C'eſt ce qu'un grand Evêque du
„ dernier ſiecle (M. Boſſuet) appel-
„ loit *une Trinité créée*.

„ Il y a en Dieu trois Perſonnes;
„ le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit.
„ Le pere n'eſt point le Fils. Il n'eſt
„ pas non plus le Saint-Eſprit.

„ Le Fils n'eſt point le Pere. Il n'eſt
„ pas non plus le Saint-Eſprit.

„ Enfin le Saint-Eſprit n'eſt ni le
„ Pere, ni le Fils.

„ Ces trois Perſonnes ſont diſtin-
„ guées l'une de l'autre, c'eſt-à-dire,
„ que l'une n'eſt pas l'autre. Cepen-
„ dant elles ſont inſéparables, & ne
„ font qu'un ſeul Dieu, un ſeul Eſ-
„ prit éternel, indépendant, immua-
„ ble, &c. Voilà ce que nous de-
„ vons croire, parce que Dieu lui-
„ même nous l'enſeigne ». Et après que nous avons montré cet enſeignement dans les divines Ecritures, ceux de nos Sourds & Muets qui ne ſont plus enfans, récitent avec goût le Symbole de S. Athanaſe tous les Dimanches à Prime, & tiennent fermement à tous les articles qu'il expoſe ſur le Myſtere de la ſainte Trinité.

La comparaiſon de l'ame & du corps qui eſt un ſeul homme, *unus eſt homo* (comme il eſt dit dans ce même Symbole), ſert à leur faire entendre que Dieu & l'homme eſt un

ſeul Jeſus-Chriſt, *unus eſt Chriſtus* ; & répand un grand jour ſur les vérités ſaintes, qui ſont les ſuites néceſſaires de cette union ineffable. Nous mangeons, nous buvons, nous dormons, nous marchons par notre corps. Nous penſons, nous jugeons, nous raiſonnons par notre ame. Jeſus-Chriſt comme Dieu eſt éternel, indépendant, immuable, &c. Jeſus-Chriſt comme homme, a été conçu ; il eſt né, il a ſouffert, il eſt mort, &c.

Le Myſtere de l'Euchariſtie s'explique auſſi de la maniere qui lui eſt propre. Les Sourds & muets voient de leurs yeux que cinq ou ſix gouttes d'eau verſées dans une liqueur du plus beau rouge, la changent auſſitôt en blanc comme ſi c'étoit du lait. Nous leur rappellons ce qu'ils ont lu dans leur Ancien-Teſtament, que la Verge de Moyſe fut changée en ſerpent, & que les eaux d'un grand fleuve furent changées en ſang ; &

ce qu'ils ont vu dans l'Évangile, que Jesus-Christ par sa puissance, changea l'eau en vin aux noces de Cana.

Nous leur disons donc qu'un changement plus miraculeux encore s'opere sur nos Autels par la vertu toute-puissante des paroles de Jesus-Christ, que le Prêtre prononce en son nom. Le pain & le vin y sont changés au Corps & au Sang de Jesus-Christ. C'est Jesus-Christ lui-même qui l'a dit. C'est l'Eglise qui nous l'enseigne. Nous devons le croire, quoique nous ne le comprenions pas.

L'exercice public que nos Sourds & Muets ont fait l'année derniere sur le Sacrement de l'Eucharistie, a dû convaincre toute personne raisonnable, qu'ils en sçavoient beaucoup plus sur cet article, que le commun des Fideles qui entendent & qui parlent.

C'est ainsi, Monsieur & cher ami, que par degrés nous faisons entrer par les yeux dans l'esprit des Sourds

& Muets, tout ce qui eſt entré dans les nôtres par le canal des oreilles.

Je ſens bien que nos anti-ſourds & anti-muets (c'eſt ainſi que j'appelle quelques perſonnes qui s'obſtinent à regarder les Sourds & Muets comme des automates, auxquels on ne peut rien faire comprendre) n'en convien-dront pas : mais loin de travailler à les convaincre, je vais préſenter, en finiſſant, une matiere plus ample à leur critique.

Ils ſçauront donc que j'offre de tout mon cœur à ma Patrie & aux Nations voiſines, de me charger de l'inſtruction d'un enfant (s'il s'en trouve), qui étant ſourd & muet de naiſſance, ſeroit devenu aveugle à l'âge de deux ou trois ans, par une ſuite de la petite vérole, ou de quel-qu'autre maladie. Ces Meſſieurs di-ront que je ſuis un inſenſé. Qu'ils le diſent, & qu'ils le répetent tant qu'ils

voudront. Mais l'illuſtre Magiſtrat, qui préſide au maintien du bon ordre & de la tranquillité dans Paris, n'a point dédaigné de s'informer ſi dans les Hôpitaux, il n'y avoit point quelque ſujet que la Providence eût réduit à ce comble d'affliction.

Je ne dois pas laiſſer ignorer que nos grandes Sourdes & Muettes ſe ſont récriées, comme ces Meſſieurs, ſur l'impoſſibilité du ſuccès. Cependant quelques opérations eſſayées en leur préſence, les ont fait changer de langage. Nous concevons bien, m'ont-elles dit alors, que vous ferez entendre à cet enfant les noms des choſes qu'il pourra toucher de ſes mains; nous comprenons même que vous pourrez lui apprendre à décliner & à conjuguer : mais comment pourrez-vous lui faire entendre ce que c'eſt que la penſée, & ce que c'eſt que Dieu?

Cette objection m'a réjoui de la part de Sourdes & Muettes. Certainement elles n'auroient pas pu la faire, si elles n'eussent pas compris elles-mêmes ce qu'elles pensoient que je ne pourrois faire comprendre aux autres.

Je ne suis point resté sans réponse ; & bientôt quelques nouvelles opérations, à peu près semblables à celles dont j'ai fait usage à leur égard, ont fait baisser la tête à ces Demoiselles, & les ont réduites au silence. Mais une d'entre elles l'a rompu, en disant : je crois que Monsieur desire de trouver quelque enfant de cette espece.

Non sans doute, je ne le desire pas (lui ai-je répondu), & plaise à la miséricorde divine qu'il n'y ait jamais personne sur la terre qui soit éprouvé d'une maniere aussi terrible ! mais s'il en est une seule, je souhaite

qu'on me l'amene, & de pouvoir contribuer par mes ſoins au grand ouvrage de ſon ſalut.

Nos Contradicteurs ne ſçavent point & ne peuvent deviner quelle eſt la ſollicitude de l'ame d'un Prêtre, qui n'ayant éprouvé depuis plus de ſoixante ans qu'il exiſte, aucun des fléaux perſonnels auxquels tous les enfans des hommes ſont expoſés, & craignant avec juſtice de vivre trop à ſon aiſe en ce monde, cherche du moins à gagner le Ciel en tâchant d'y conduire les autres.

Il eſt temps, Monſieur & cher ami, de vous demander excuſe de la longueur de cette Lettre. C'eſt la quatrieme & la derniere que j'ai l'honneur de vous écrire au ſujet des Sourds & Muets. Vous n'en recevrez plus d'autres de ma part, que celles qui entretiennent des liens, précieux pour moi, formés pour la premiere

fois en 1724, & qui depuis cinquânte ans, n'ont toujours fait que se resserrer de plus en plus.

Vous sçavez tous les sentimens avec lesquels je serai pour vous jusqu'au dernier soupir, V. T. H. S.

EXERCICE

DES SOURDS ET MUETS, *de* 1771,

En François, en Latin, en Italien, & en Espagnol.

MATIERE DE CET EXERCICE.

I. *Dans le Traité des Sacremens en général.*

LA définition du mot de Sacrement ; les rapports de convenance & de dissemblance entre les Sacremens durant la Loi de nature, sous la Loi écrite, & depuis la Loi de grâce ; la définition particuliere de

ceux-ci, leur auteur, leur nombre, leur matiere & leur forme, leurs causes efficientes, leurs effets, leur sujet, leur genre de nécessité, les raisons de leur institution, leurs Ministres, enfin les cérémonies qui s'observent dans leur administration.

II. *Dans le Traité du Sacrement de Baptême.*

Sa définition, ses figures, sa matiere, sa forme, son auteur, son sujet, sa nécessité, son unité, les mysteres qu'il représente, son ministre, ses effets, les dispositions qu'il exige, les obligations qu'il impose, les cérémonies avec lesquelles on l'administre, & ce que chacune d'elles signifie.

On voit que nous ne présentions alors dans nos Matieres, que les titres des Chapitres.

EXERCICE

DES SOURDS ET MUETS, *de 1772*,
En François, en Latin, en Italien, & en Espagnol;
SUR le Sacrement de Confirmation.

MATIERE DE CET EXERCICE.

POURQUOI le Baptême est-il appellé la porte des Sacremens ? Quel rang la Confirmation tient-elle entre ces signes sensibles ? Quels noms les Anciens ont-ils donné à ce Sacrement, & que signifioient-ils ? La définition de ce Sacrement, & l'explication de cette définition. Pourquoi dit-on que ce Sacrement nous donne le Saint-Esprit ? N'avoit-il donc pas été reçu dans le Sacrement de Baptême ? Ce que c'est que confesser la Foi de JESUS-CHRIST ; en combien de ma-

nieres ce devoir peut ſe remplir. Les promeſſes & les menaces que l'Evangile contient à cet égard. Quel eſt l'auteur du Sacrement de Confirmation, & comment peut-on le prouver ? Ce que penſent les différens Théologiens, tant ſur la matiere que ſur la forme de ce Sacrement. Le ſentiment qu'on adopte ; & pourquoi ? Par qui cette matiere & cette forme ont-elles été déterminées ? La priere que fait l'Evêque ſur ceux qu'il confirme, & les paroles qu'il prononce en faiſant l'onction du ſaint Chrême. Quel eſt le miniſtre de ce Sacrement ? Sentiment des Théologiens ſur ſon miniſtre extraordinaire ; ce qu'on en penſe, & pourquoi ? Le ſujet de ce Sacrement. Quel eſt ſon genre de néceſſité ? Que penſer du mépris qu'on en feroit, ou même de la ſimple négligence à s'y préparer ? Ce que l'Egliſe en a penſé dans différens Conci-

les. Quels ſont les effets de ce Sacrement? Définition particuliere de chacun des dons du Saint-Eſprit ; enſuite, explication plus étendue ſur la maniere dont ils guériſſent les principales maladies de notre ame. Quel eſt le caractere que ce Sacrement imprime? En quoi il differe de celui du Baptême? Quelles ſont les diſpoſitions avec leſquelles on doit le recevoir? Que ſignifient ſes différentes cérémonies?



EXERCICE

DES SOURDS ET MUETS, *de 1773*, *En François, en Latin, en Italien, en Espagnol, en Allemand, & en Anglois;*

SUR le Sacrement de l'Euchariſtie.

MATIERE DE CET EXERCICE.

COMMENT le Prophete s'exprimoit-il en parlant de ſa propre naiſſance, & que devons-nous dire en parlant de la nôtre? Quel eſt le Sacrement qui a été inſtitué par Jeſus-Chriſt, pour nous donner la vie ſpirituelle, que nous n'avions pas? En quel état ce Sacrement nous laiſſe-t-il dans l'ordre ſpirituel, & par quel autre canal pouvons-nous obtenir les forces qui nous manquent? Que nous faut-il encore lors même que nous

poſſédons la vie, & que nous avons acquis des forces ? Comparaiſon tirée de ce qui arriveroit dans l'ordre naturel à un homme vivant & fort, mais qui ne prendroit pas de nourriture. Quel eſt le Sacrement inſtitué par Jeſus-Chriſt, pour nous donner cette nourriture dans l'ordre ſpirituel ? Définition de ce Sacrement. Quel rang tient-il entre les autres ? Pourquoi doit-il ſe trouver après le Baptême & la Confirmation ? Quels ſont les différens noms que les Peres & les Théologiens ont donnés à ce Sacrement ? Que ſignifie chacun de ces noms ? Comment l'arbre de vie, l'Agneau paſchal, la manne du déſert & le pain du Prophete Elie figuroient-ils ce Sacrement ? Explication de chacune de ces figures, & leurs différens rapports avec la divine Euchariſtie.

Promeſſe de l'inſtitution de ce Sa-

crement; murmures des Juifs; scandale de quelques-uns même des disciples de Jesus-Christ; disposition bien différente dans l'esprit & le cœur des Apôtres. Ce qu'ils comprirent dès-lors, mais qui leur fut dévoilé plus clairement dans la suite.

Histoire de l'institution du Sacrement de l'Eucharistie. Quelle en est la matiere? De quel pain l'Eglise Latine se sert-elle pour la consécration? Raison de cet usage. Quel pain l'Eglise Grecque emploie-t-elle? Cette différence d'usage influe-t-elle sur la validité de la consécration? A quel usage chaque Prêtre doit-il s'attacher? L'Evangile nous apprend-il ce qu'il y avoit dans le calice que Jesus-Christ bénit, & qu'il donna à ses Apôtres? Qu'est-ce que la tradition nous enseigne sur ce sujet? Importe-t-il quelle soit la couleur du vin dont on se sert? Quelle est la forme de ce

Sacrement ? Par qui a-t-elle été instituée ? Pourquoi est-elle précédée d'une priere ?

Qu'est-ce que les especes Eucharistiques contiennent, après qu'on a prononcé les paroles de la consécration ? Ce que ces paroles opéreroient étant considérées en elles-mêmes, & pourquoi ont-elles été appellées par les Peres une épée tranchante ? Comment donc le sang, l'ame & la divinité de Jesus-Christ se trouvent-ils sous l'espece du pain ? & de même, comment le corps, l'ame & la divinité de Jesus-Christ se trouvent-ils sous l'espece du vin ? En quel état ces paroles mettent-elles Jesus-Christ sur nos Autels ? De quel terme l'Eglise se sert-elle pour exprimer le changement qui se fait de la substance du pain & du vin en la substance du corps & du sang de Jesus-Christ ? Par qui cette expression a-t-elle été

consacrée ? Quatre preuves de la présence réelle du corps & du sang de Jesus-Christ sous les especes Eucharistiques. Réponses aux principales objections qu'on peut faire contre cet objet de notre foi. Ce que devient la substance du pain & du vin après les paroles de la consécration ? Différens exemples que les Peres donnent de ce changement. Pourquoi ne divise-t-on pas le corps de Jesus-Christ, lorsqu'on divise l'hostie ? Quelle est l'unique raison qu'on puisse & qu'on doive donner de toutes les merveilles Eucharistiques ?

Quel est le ministre du Sacrement de l'Eucharistie ? Distinction nécessaire entre la consécration & la dispensation de ce Sacrement. Les Diacres peuvent-ils être ministres extraordinaires de cette dispensation ? Comment les Fideles le recevoient-ils autrefois, & par qui leur étoit-il administré

niſtré pendant le cours de la ſemaine? Qui ſont ceux auxquels on peut conférer ce Sacrement? Différence de la conduite qu'on a tenue dans l'administration de ce Sacrement à l'égard des enfans. Quelle eſt la regle qu'on ſuit maintenant dans l'Egliſe Latine? Que faut-il entendre par l'âge de diſcernement, avant lequel on ne doit point donner la communion aux enfans? Quelles ſont les perſonnes auxquelles on ne doit pas donner la ſainte communion?

Quel a été pendant pluſieurs ſiecles l'uſage de l'Egliſe à l'égard de la communion ſous les deux eſpeces? Comment donne-t-on la communion aux Fideles, depuis le treizieme ou le quatorzieme ſiecle? Raiſons de ce changement. Les Fideles qui ne communient que ſous une eſpece, n'y perdent-ils aucune grace? Quels ſont les effets de ce Sacrement? En quels

termes Jeſus-Chriſt s'en exprime-t-il lui-même dans l'Evangile ? Union & incorporation qui ſe fait de nous-mêmes avec Jeſus-Chriſt dans ce Sacrement, Comment ce myſtere d'amour & de miſéricorde s'opere-t-il en nous ? Que pouvons-nous dire alors avec S, Paul ? Augmentation, affermiſſement & conſervation de la vie ſpirituelle de la grace, rendue ſenſible, autant que cela ſe peut, par la comparaiſon des effets que le pain matériel produit dans nos corps, Affoibliſſement de la concupiſcence & diminution de la violence de nos paſſions. Détail des ſuites admirables qui en réſultent, ſoit par rapport aux objets ſéduiſans qui nous environnent, ſoit par rapport aux mauvaiſes maximes du monde, à ſes careſſes & à ſes menaces, ſoit enfin par rapport aux tentations du démon. Conduite de l'Egliſe relative à ces principes,

lorſqu'on étoit menacé de quelque nouvelle perſécution.

Comment le Sacrement de l'Euchariſtie nous donne-t-il le gage de la vie éternelle & de la réſurrection glorieuſe ? Explication des paroles de Jeſus-Chriſt ſur cet article. Pourquoi dit-on que la ſainte Euchariſtie eſt le ſymbole & le lien de l'union de tous les Fideles entre eux ? Doctrine de S. Paul ſur ce ſujet : obligation qu'elle nous impoſe.

Le Sacrement de l'Euchariſtie eſt-il néceſſaire de néceſſité de moyen ? Quel eſt ſon genre de néceſſité, ſelon la doctrine de Jeſus-Chriſt même ? Quelle étoit la diſpoſition des Chrétiens des premiers ſiecles ? Comment regardoit-on alors la privation de cette nourriture ſainte ? Tiédeur & indolence de pluſieurs Chrétiens dans les ſiecles ſuivans. Précepte de la communion paſchale impoſé par

le quatrieme Concile général de Latran : paroles de ce Concile.

Ceux qui communient indignement, reçoivent-ils le Corps & le Sang de Jesus-Christ ? Comment l'Apôtre Saint Paul s'exprime-t-il sur le crime d'une communion indigne ? Quelles sont ou quelles peuvent être les suites terribles de ce crime dans le temps & dans l'éternité ? Dispositions nécessaires pour bien recevoir ce Sacrement. Distinction des dispositions éloignées & des dispositions prochaines. Définition des unes & des autres. Explication détaillée des premieres ; la réception de la vie de la grace les suppose nécessairement. Explication plus étendue des secondes. Le Sacrement de l'Eucharistie n'exige-t-il pas aussi quelques dispositions du corps ? Quelles sont-elles ? En quoi consiste la communion spirituelle ? Quand se doit-elle faire ?

EXERCICE

DES SOURDS ET MUETS, *de* 1774, *En François, en Latin, en Italien, en Espagnol, en Allemand, & en Anglois*;

SUR le Sacrement de Pénitence.

MATIERE DE CET EXERCICE.

EN quel état le Prophete & l'Apôtre S. Paul nous enseignent-ils que nous avons été conçus & que nous sommes nés? Quelles sont les trois premieres sources de graces & de sanctification instituées par Jesus-Christ notre Sauveur pour tous ceux qui devoient être ses membres dans la suite de tous les siecles? Quels effets produisent-elles dans les ames, & quel rang tiennent-elles proportionnément à ces effets?

Les trois premiers Sacremens ayant été établis pour nous donner la vie, la force & la nourriture dans l'ordre ſpirituel, juſqu'à quel terme pourroient-ils & devroient-ils nous conduire avec le ſecours de la grace actuelle ? Et cette grace eſt-elle jamais refuſée à ceux qui la demandent avec foi, avec humilité, avec perſévérance ? Sembleroit-il donc qu'il pût encore reſter quelque reſſource pour ceux qui ne marcheroient pas conſtamment avec de tels ſecours juſqu'à la vraie montagne de Dieu ?

Mais qu'eſt-ce que J. C. notre Sauveur a prévu qui arriveroit à un très-grand nombre de ſes membres, & quel nouveau moyen de réparation & de ſalut a-t-il inſtitué en leur faveur, & quel eſt ſon effet ? Comment appellons-nous cette quatrieme ſource de grace & de ſanctification ?

Définition du Sacrement de Péni-

tence. En quoi differe-t-il de la vertu de Pénitence ? Pourquoi a-t-il été appellé ainsi par les Peres & les Théologiens ? Mais pourquoi aussi plusieurs d'entr'eux l'ont-ils nommé l'exomologese, le Sacrement de réconciliation, le Sacrement de l'absolution, l'imposition des mains, la communion & la paix, le second baptême, le baptême laborieux, la seconde planche après le naufrage ?

En quels termes J. C. avoit-il promis l'institution de ce Sacrement, & quand l'a-t-il réellement institué ? Que signifient les termes de lier & de délier, de remettre & de retenir les péchés ? En quelles occasions les Ministres de l'Eglise font-ils usage de ces différens pouvoirs qui leur ont été donnés par Jesus-Christ ? Pourroit-on dire que les paroles de ce divin Sauveur ne doivent s'entendre que du pouvoir de baptiser & de prêcher

l'Evangile ? Explication détaillée de ſept principales différences entre ce Sacrement & celui du Baptême.

Quelle eſt la matiere du Sacrement de Pénitence ? Qu'eſt-ce que le Concile de Trente enſeigne ſur cet article ? Comment les paroles de ce Concile ſont-elles expliquées par quelques Théologiens, qui croient que l'impoſition des mains eſt la matiere de ce Sacrement ? Quelle en eſt la forme dans l'Egliſe Latine ? Eſt-elle la même dans l'Egliſe Grecque ?

Quels ſont les Miniſtres de ce Sacrement ? Quand reçoivent-ils le pouvoir de le conférer ? Cependant les Evêques & les Prêtres peuvent-ils indiſtinctement entendre les confeſſions des Fideles dans tout Dioceſe & dans toute Paroiſſe ? Détail des regles de diſcipline de l'Egliſe à cet égard. Exception particuliere admiſe par le

ſaint Concile de Trente pour le cas de néceſſité.

Les pécheurs peuvent-ils par eux-mêmes ſe diſpoſer à la grace de la juſtification ? Comment S. Thomas & le Concile de Trente nous enſeignent-ils qu'on peut s'y diſpoſer ? Conformité entiere entre le ſaint Docteur & le Concile, quoique le premier parle d'un pécheur pénitent, qui ſe diſpoſe à recevoir la grace de la juſtification par l'Abſolution ; & le ſecond, d'un infidele qui ſe diſpoſe à recevoir cette grace par le Baptême.

L'excitation & le ſecours de la grace, la foi, la crainte, l'eſpérance, le commencement d'amour de Dieu, la haine du péché, enfin le changement de vie ſe trouvent également dans l'un & l'autre texte. On préſentera, ſi quelqu'un le demande, ces deux textes, celui du ſaint Docteur

& celui du Concile, ſur deux colonnes à côté l'une de l'autre, pour en montrer la parfaite reſſemblance.

Quelles ſont les trois parties du Sacrement de Pénitence? Une ſeule des trois peut-elle ſuppléer aux deux autres totalement ou en partie, en cas de néceſſité? Quelle eſt celle qui peut ſuppléer aux autres, & à laquelle aucune autre ne peut ſuppléer?

Qu'eſt-ce que la Contrition ſelon le Concile de Trente? Quelles qualités cette contrition doit-elle avoir? Que faut-il entendre par une contrition *intérieure*? Détail de pluſieurs ſignes extérieurs, qui ne l'annonceroient pas infailliblement. Qu'eſt-ce qu'une contrition *ſurnaturelle*? En quoi ſe différencie-t-elle de celle qui ne l'eſt pas? Qu'eſt-ce qu'une contrition *ſouveraine*? & pourquoi la contrition doit-elle avoir cette qualité? Pour que la contrition ſoit ſouverai-

ne, eſt-il néceſſaire que la douleur d'avoir offenſé Dieu ſoit la plus ſenſible de toutes les douleurs ? Qu'eſt-ce que c'eſt enfin qu'une contrition *univerſelle ?* & ſur quels péchés doit-elle néceſſairement s'étendre ?

Quelles ſont les marques d'un ferme propos de ne plus pécher? Qu'eſt-ce que c'eſt que changer de vie ? Que doit-on entendre par les mauvaiſes habitudes ? Comment ſe ſont-elles formées ? comment peuvent-elles ſe détruire ? Que faut-il entendre par les occaſions prochaines du péché ? Pourquoi faut-il les éviter ?

Peut-on appeller contrition parfaite toute contrition qui ne renferme pas les ſix diſpoſitions dont parlent S. Thomas & le Concile de Trente, & à laquelle il manque quelqu'une des quatre qualités que nous avons exprimées ci-deſſus ? Comment au contraire doit-on l'appeller? De cette

double queſtion naît une différence ſenſible entre la contrition parfaite & la contrition imparfaite, & dont l'intelligence eſt vraiment à la portée des Sourds & Muets.

Quel effet le Concile de Trente attribue-t-il à la contrition qui eſt *parfaite par la charité?* Quelle eſt la différence de ſentimens entre les Théologiens ſur l'explication de ces paroles, *parfaite par la charité?* Mais en quel point eſſentiel, & qui eſt de foi, ſelon le Concile de Trente, ſe réuniſſent-ils par rapport à la cauſe principale de la réconciliation du pécheur, lorſque cette réconciliation précede la réception du Sacrement?

Quel eſt, ſelon ce ſaint Concile, l'effet de la contrition imparfaite? A quelle proportion diſpoſe-t-elle le pécheur plus ou moins prochainement à recevoir la grace de la juſtification par l'abſolution? Cette diſ-

position eſt-elle complétement prochaine, tant qu'il y manque la derniere diſpoſition énoncée par ſaint Thomas & par le Concile de Trente ?

Cette ſixieme diſpoſition étant, comme dit S. Thomas, *un mouvement de crainte filiale*, & le reſpect pour Dieu (*propter reverentiam Dei*) en étant le caractere diſtinctif, quelle eſt l'eſpece d'amour qui en eſt inſéparable, ſelon ce même ſaint Docteur ? Toute eſpece de crainte qui n'eſt point accompagnée de cette ſixieme & derniere diſpoſition, ſuffit-elle pour recevoir par l'abſolution la grace de la juſtification ?

Que prononce le Concile de Trente (ſeſſ. 6, *de la Juſtification*), contre ceux qui diſent que, ſans l'opération prévenante du Saint-Eſprit & ſans ſon ſecours, un homme peut croire, eſpérer, aimer ou ſe repentir comme il faut, pour que la grace de la juſti-

fication lui ſoit conférée ? Qu'eſt-ce que c'eſt qu'aimer Dieu comme il faut pour que cette grace ſoit conférée ?

Qu'eſt-ce que la Confeſſion ? Comment eſt-elle une ſuite néceſſaire du pouvoir donné par J. C. aux Miniſtres de l'Egliſe ? Explication très-détaillée de ce qu'on doit répondre à ceux qui regardent la confeſſion comme un joug inſupportable.

Que doit-on faire avant que d'aller à confeſſe ? Sur quoi faut-il s'examiner ? Que doit-on entendre par les devoirs généraux du chriſtianiſme, & par les obligations particulieres de ſon état ? La converſion eſt-elle une diſpoſition abſolument néceſſaire pour que la confeſſion ſoit légitime ? Que ſuffit-il pour qu'elle le ſoit ? Que doit dire le pénitent lorſqu'il eſt dans le tribunal ? Quelle priere le Prêtre récite-t-il ſur lui ? Qu'eſt-ce

que le pénitent doit dire ensuite ?

Quelles qualités la confession doit-elle avoir ? Que faut-il pour qu'elle soit *entiere ?* Que doit-on entendre par le nombre de ses péchés ? Qu'arriveroit-il, si on retenoit volontairement quelque péché mortel ? Que faut-il entendre par les qualités différentes & les circonstances considérables des péchés ? N'y a-t-il pas lieu de craindre d'être méprisé par le Prêtre auquel on déclare ses péchés ? Qu'arrivera-t-il au contraire ? Dans quels sentimens le pénitent doit-il entrer, pour que sa confession soit *humble ?* Que doit-il éviter pour que sa confession soit *simple ?* Quelle attention doit-il avoir pour que sa confession soit *prudente ?* Que doit faire le pénitent après que sa confession est finie ? Quelles prieres le Prêtre récite-t-il alors ? Comment doit-on écouter les avis qu'il donne ?

Qu'est-ce que la Satisfaction ? Quand le Prêtre l'impose-t-il ? Quelle regle le Concile de Trente prescrit-il aux Prêtres dans l'imposition des Pénitences ? A quoi exige-t-il que ces pénitences puissent servir ? Comment les Ministres de l'Eglise se conduisoient-ils anciennement dans l'imposition des pénitences ? N'y avoit-il pas dès-lors des pénitences secretes ? La pénitence publique a-t-elle été la même dans toutes les Eglises ? En quoi consistoit celle qui a été la plus célebre, & combien renfermoit-elle de degrés ? Explication de chacun de ces degrés.

Pendant plus de mille ans, quelle regle les Prêtres devoient-ils suivre dans l'imposition des pénitences ? Qu'étoit-ce que les Canons pénitenciaux ? L'Eglise exige-t-elle maintenant des pénitences publiques ? & un Confesseur particulier seroit-il en droit d'en imposer ? Mais qu'est-ce que le Concile

Concile de Trente ordonne encore? Les pénitences qu'on impose aujourd'hui étant légeres en comparaison des anciennes, quelle vérité enseignée par saint Augustin les pénitens doivent-ils se rappeller à eux-mêmes?

Quelles sont les œuvres de pénitence par lesquelles nous pouvons satisfaire à la justice de Dieu? Que faut-il entendre par la priere? Que faut-il entendre par le jeûne? Que faut-il entendre par l'aumône? Comment ces œuvres satisfactoires peuvent-elles être agréables à Dieu? Ne doit-on pas aussi satisfaire au prochain? Comment cela se peut-il faire?

Qu'est-ce que l'Absolution? En quels termes est-elle conçue? Qu'est-ce que le Concile de Trente nous enseigne par rapport à l'Absolution? Réponse qu'on doit faire à quiconque objecteroit que Dieu seul peut remettre les péchés. Détails des différens

effets que l'Abſolution produit dans ceux qui la reçoivent avec de bonnes diſpoſitions. Pourquoi l'Abſolution produit-elle tous ces effets ?

Qui ſont ceux auxquels le Sacrement de Pénitence eſt abſolument néceſſaire ? Doctrine du Concile de Trente ſur cette néceſſité : conſéquence qui en réſulte. A quoi s'expoſent les pécheurs qui different de ſe confeſſer de leurs péchés mortels ? S'ils different plus d'un an, que commettent-ils par cela ſeul, & pourquoi? A qui la confeſſion annuelle ordonnée par le quatrieme Concile général de Latran doit-elle être faite ? Quelle eſt la doctrine de l'Egliſe par rapport aux confeſſions plus fréquentes ? Quelle eſt la coutume générale obſervée par tous les Fideles dans leur derniere maladie, lors même qu'ils ne ſe ſentent coupables d'aucun péché mortel

ORATIO

Ab uno è Surdis Mutiſque, ineunte Exercitio, pronunciata, 1774.

Sapientia aperuit os mutorum, & linguas infantium fecit diſertas. (Sap. x, 21).

QUANDONAM perpetrata fuerit iſta divinæ Sapientiæ operatio meminiſtis, Auditores ornatiſſimi. Præ timore ingraveſcentis in dies oppreſſionis, ne mutire quidem audebant Iſraelitæ, quamdiu ſub duro ſervitutis Ægyptiacæ jugo detinebantur.

Ut autem *inimicos illorum demerſit* Deus *in mare, & ab altitudine inferorum deduxit illos, tunc Sapientia aperuit os mutorum, & decantaverunt nomen ſanctum Domini.* Quin etiam ſtupendi hujus miraculi inopinatus aſpectus, vel imperitorum, vel puerorum linguas diſertas fecit, *& victricem Dei manum laudaverunt pariter.*

Si autem mea me non fallit opinio, Auditores ornatiſſimi, ad nos etiam ab ipſo ortu ſurdos mutoſque, ſacer hic textus facili negotio poteſt accommodari. In iniquitate concepti & in peccato nati, cæteris indultam & loquendi & audiendi facultatem nobiſcum non intulimus in mundum.

Juſtus es, Domine, & rectum judicium tuum: demonſtras in duplici quâ laboramus infirmitate, quid omnibus debeatur.

Abſit tamen à nobis, Auditores ornatiſſimi, ut vos ad deplorandam vicem noſtram inducamus! Imo cum Prophetâ dicere liceat: *Venite, audite, & narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ noſtræ.*

Æterna Dei Sapientia *attingens à fine uſque ad finem fortiter, ſuaviterque diſponens omnia*, dum decerneret pœnas, medicinam utique præparabat,

Scilicet in ordine & præparatione beneficiorum Dei, quibus certissimè liberantur, quicumque liberantur, institutionis nostræ, & modum, pariter & ministrum, divino decreto non ambigimus esse destinatos.

Pretiosam gratiarum concatenationem, quibus Institutorem nostrum liberandum esse confidimus, unus inter alios annulus connectebat. Præparanda erat voluntas ejus à Domino, ut ad Surdos Mutosque in fide erudiendos animum adjungeret.

Hujus itaque dum misereretur Deus optimus & sapientissimè providus, nostræ simul æternæ saluti consulebat. Natalium ordinem sic disposuit dispensatio decretorum, ut ille ante nos oriretur, qui stato præordinatoque tempore nos esset instituturus; tum ad efformandos distinctæ loquelæ sonos, tum ad intelligendas fidei nostræ veritates.

Igitur discretæ ætatis annos vixdum attigeramus, cùm occurrit nobis ac veluti se sponte obtulit paratum ab æterno præsidium, quod nobis nequidem in mentem venerat vel quærere, vel etiam desiderare. Ducente nos, ut ita dicam, ad manum divinâ Providentiâ, obvius stetit ille, quem in opus ad quod assumpserat eum, æterna Sapientia sibi segregarat.

Quid ergo contigit, Auditores ornatissimi? Sensûs unius defectum alterius sensûs ministerium supplevit: ascendit per fenestras sacra doctrina, quæ non poterat per januam introïre: id est, oculorum auxilio, ars magistra nos edocuit quidquid scientiæ & veritatis aurium organo cæterorum hominum mentibus infunditur.

Lux in tenebris luxit. Dei existentiam, quam ne suspicabamur quidem, ejusque proprietates & opera didici-

mus : quin etiam præcipua Religionis noſtræ myſteria, ejuſque & ſacramenta & præcepta mente aſſecuti, ſacræ doctrinæ copiam hauſimus, forſitan pleniorem, quàm ſi noſtræ naſcendo patefactæ fuiſſent aures, & vinculum linguæ reſolutum.

Hic tandem inſperatæ beneficentiæ cumulus. Labia noſtra Deus aperuit, & os noſtrum annuntiat laudem ejus.

Quidni ergo, Auditores ornatiſſimi, ad nos etiam pertineret iſtud Sancti Spiritûs oraculum, *Sapientia aperuit os mutorum, & linguas infantium fecit diſertas?*

Unum ſupereſt in votis : Faxit per gratiam ſuam Deus clemens & miſericors, *ut ſerviamus illi in ſanctitate & juſtitiâ, coram ipſo, omnibus diebus noſtris!*

Ab æterno deſtinata, per Chriſtum autem mediatorem noſtrum, in cruce

comparata hæc ſunt beneficia Dei, quibus nos certiſſimè liberandos ſpes noſtra in ſinu noſtro eſt.

Ceſſent ergo querelæ, gemitus & ſuſpiria ſortem noſtram dolentium! Triſtitia in gaudium vertatur! noſtræque finem imponamus orationi, dirigendo ad vos, Auditores ornatiſſimi, conſolatoriam hanc invitationem: *Magnificate Dominum nobiſcum; & exaltemus nomen ejus in idipſum.*

FIN.

APPROBATION.

APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit, intitulé, *Inſtitution des Sourds & Muets par la voie des Signes Méthodiques.* Cet Ouvrage qui *contient le Projet d'une Langue Univerſelle, par l'entremiſe des Signes naturels aſſujettis à une Méthode*, déjà couronnée des plus grands ſuccès, eſt l'expoſition raiſonnée des moyens pour faire parler les Sourds & Muets de naiſſance. Elle eſt conforme aux regles de l'Anatomie, de la Grammaire & de la plus ſaine Logique. Si le Projet d'un établiſſement auſſi utile & auſſi-bien concerté, ſuppoſe du talent & du génie, l'exécution exige du courage & une conſtance à toute épreuve. Il paroît que l'Auteur de cet Ouvrage eſtimable ne poſſède ces qualités

précieuses, que pour les communiquer au Public, & les faire servir au soulagement des malheureux : l'impression n'en peut être conséquemment que très-avantageuse. *A Paris, le 21 Août, 1775.*

DE HORNE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur NYON, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre, *Institution des Sourds & Muets par la voie des Signes Méthodiques*; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années

conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes ; FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la préſente Permiſſion ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : VOULONS qu'à la Copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au com-

mencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'Original: COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion; & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Fontainebleau, le dix-neuvieme jour du mois d'Octobre, l'an mil ſept cent ſoixante-quinze, & de notre Regne le deuxieme.

Par le Roi en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 382, fol. 48, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 17 Novembre 1775.

LAMBERT, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de B. MORIN, rue S. Jacques, à la Vérité.